

Étude sur le financement des PME en Suisse en 2016

Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ)
Haute école de Lucerne – Économie

Juin 2017



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO
Direktion für Standortförderung

Impressum

Mandant de l'étude et éditeur

Secrétariat d'État à l'économie SECO, Direction de la promotion économique, secteur Politique PME

Auteurs

Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ), Haute école de Lucerne

Prof. Dr. Andreas Dietrich (gestion de projet)

Reto Wernli

Christoph Duss

Groupe d'accompagnement SECO

Martin Godel (chef)

Samuel Turcati

Adresse

Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ), Haute école de Lucerne

Grafenauweg 10

Postfach 7344

CH-6302 Zug

Tel. +41 41 757 67 67

www.hslu.ch

info@hslu.ch

Table des matières

Executive Summary.....	I
Liste des illustrations.....	III
Liste des tableaux.....	IV
Liste des abréviations.....	V
1. Introduction.....	1
1.1. Contexte et données du problème.....	1
1.2. Démarche et structure de l'étude.....	2
1.3. Auteurs de l'étude.....	2
2. Tour d'horizon de la littérature spécialisée.....	3
2.1. Enquêtes antérieures auprès des PME suisses.....	3
2.2. Enquêtes antérieures auprès des PME européennes.....	4
2.3. Autres conclusions universitaires concernant la thématique du financement des PME.....	4
3. Méthodologie.....	6
3.1. Conception du questionnaire.....	6
3.1.1. Première partie: processus de financement.....	7
3.1.2. Deuxième partie: section spécifique Évaluation de l'environnement des entreprises.....	8
3.1.3. Troisième partie: section spécifique Cautionnement.....	8
3.1.4. Quatrième partie: Informations statistiques et de fond.....	8
3.2. Méthode d'analyse.....	8
4. Résultats de l'enquête.....	10
4.1. Participants à l'enquête.....	10
4.2. Représentativité.....	10
4.3. Statistiques descriptives et contexte.....	11
4.3.1. Aperçu de l'échantillon 2016.....	11
4.3.2. Évolution passée et future des affaires.....	15
4.3.3. Relation bancaire, banque principale et notation bancaire.....	17
4.3.4. Situation actuelle en matière de financement.....	24
4.4. Processus de financement.....	31
4.4.1. Aperçu.....	31
4.4.2. Besoin de financement.....	32
4.4.3. Demande de crédit.....	36
4.4.4. Décision de crédit.....	43
4.4.5. Bilan intermédiaire du processus de financement.....	48
4.4.6. Approfondissement: accès au crédit et ancienneté de l'entreprise.....	48
4.5. Parenthèse: évolution du volume de crédit agrégé.....	51
4.6. Évaluation de l'environnement des entreprises.....	53
4.6.1. Conséquences des taux négatifs.....	53
4.6.2. Conséquences de la suppression du cours plancher de l'euro.....	55
4.6.3. Politique d'investissement depuis la suppression du cours plancher de l'euro.....	57
4.6.4. Enjeux pour les entreprises.....	58
4.6.5. Bilan intermédiaire de l'environnement des entreprises.....	59
4.7. Cautionnement en faveur des PME.....	60
4.7.1. Notoriété du système de cautionnement.....	60
4.7.2. Utilisation du cautionnement pour le financement.....	61
4.7.3. Bilan intermédiaire du système de cautionnement.....	63
5. Conclusion.....	64
Appendice.....	66
Bibliographie.....	68

Executive Summary

Les petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 250 salariés contribuent grandement à l'économie suisse et à la prospérité nationale. La Suisse compte plus de 576 000 PME qui représentent 99,7% des entreprises et 68% des emplois. Eu égard à ce rôle prépondérant dans l'économie et dans la société, la situation financière des PME revêt également un intérêt particulier. En dehors des fonds propres qui proviennent généralement de sources privées et non-institutionnelles, les financements bancaires occupent une place importante.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a commandé plusieurs enquêtes ces dernières années afin d'analyser périodiquement la situation du financement des PME suisses. Elles ont servi de support à des études qui répondent à différentes questions en relation avec les conditions de financement. Une nouvelle enquête sur laquelle se fonde les conclusions présentées dans cette étude a été réalisée à l'automne 2016. Au total, 1922 PME suisses ont été interrogées sur leurs besoins de financement ainsi que sur les types, sources et conditions de financement. Parallèlement, l'enquête comportait deux sections spécifiques consacrées aux thèmes de l'«environnement des entreprises» et du «cautionnement en faveur des PME». Compte tenu du choix de l'échantillon et de la méthode de pondération, les résultats présentés ici peuvent être qualifiés de représentatifs du panorama suisse des PME.

Environ un tiers des PME suisses interrogées bénéficie d'un crédit bancaire ou d'une facilité de crédit. Cette part correspond à peu près à celle des études précédentes. Les hypothèques et les crédits en compte courant sont particulièrement importants, mais les prêts et le leasing constituent également des instruments fréquemment utilisés. Une entreprise sur sept a déposé une demande de crédit au cours des douze derniers mois, soit afin de prolonger un financement existant, soit en vue d'un nouveau financement. Dix pour cent des PME interrogées envisagent de demander un crédit au cours des douze prochains mois. Une PME sur douze se sent découragée et n'a donc pas remis de demande de crédit, malgré son besoin de financement. Les raisons possibles en étaient notamment la supposition de sûretés trop importantes, les processus d'octroi de crédit trop fastidieux et la prévision d'un refus de la demande. Sur les demandes de crédit déposées, seuls 6% ont été refusées, ce qui correspond approximativement à la part des refus dans les études antérieures. Une capacité financière insuffisante et trop peu de sûretés ont été les principaux motifs de refus. Environ trois-quarts de tous les financements accordés ont entièrement conservé le volume de crédit demandé. Dans trois cas sur quatre, celui-ci était inférieur à CHF 1 million.

La ventilation de ces résultats en fonction de la taille de l'entreprise montre que la part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire est nettement plus faible dans les micro-entreprises que dans les PME de plus de 10 salariés. L'ancienneté de l'entreprise a également une influence, car la part des PME disposant d'un financement bancaire croît avec leur ancienneté. Cette tendance est particulièrement marquée dans les micro-entreprises. Il n'y a pas de différence significative concernant le recours aux financements bancaires entre les PME exportatrices et celles qui n'ont aucune activité exportatrice. Il s'est cependant avéré que les entreprises exportatrices étaient davantage découragées et ne remettaient pas de demande de crédit. C'est particulièrement vrai des micro-entreprises. La baisse du chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois constitue un facteur supplémentaire de découragement, indépendamment de l'ancienneté de l'entreprise ou des activités exportatrices.

Bien que la notation bancaire joue un rôle essentiel dans l'attribution d'un crédit, seules trois PME avec financement bancaire sur dix le connaissent. Cette part augmente cependant avec la taille de l'entreprise. Ainsi, une entreprise moyenne sur deux connaît sa notation. Une évolution négative de la notation bancaire a été observée en 2016 par rapport aux périodes d'enquête antérieures, car il y a eu comparativement plus de dégradations.

Seule une minorité de PME suisses a été affectée négativement par l'introduction de taux d'intérêt négatifs et la suppression du cours plancher de l'euro par la Banque nationale suisse. Seule une fraction des entreprises interrogées paye effectivement des intérêts négatifs et leur introduction n'a pas eu d'incidence négative sur la relation entre les PME et les banques. Il s'avère globalement que les PME sont satisfaites des banques et qu'elles ne sont pas nombreuses à vouloir changer leur relation de banque principale. L'influence négative de la suppression du cours plancher de l'euro a également été limitée. Pour la majorité des PME, cette suppression n'a eu aucune conséquence négative sur leur politique d'investissement ou sur leurs conditions de financement.

Le cautionnement en faveur des PME est peu répandu parmi les entreprises interrogées. Seule une minorité des PME suisses connaît le système de cautionnement et elles sont encore moins nombreuses à en faire effectivement usage.

Les résultats de l'enquête montrent globalement que les conditions de financement des PME suisses ne se sont pas dégradées par rapport à la dernière enquête réalisée en 2012. L'accès aux fonds étrangers sous la forme de crédits bancaires et de facilités de crédit est assuré. Les observations effectuées laissent à penser qu'il ne faut pas s'attendre à une dégradation des conditions de financement, même dans un proche avenir.

Liste des illustrations

Illustration 1:	Structure de l'étude.....	2
Illustration 2:	Processus du besoin de crédit à la décision de crédit.....	7
Illustration 3:	Répartition de l'échantillon sur la base de cinq critères.....	11
Illustration 4:	Comparaison des échantillons 2016, 2012, 2010 et 2009.....	13
Illustration 5:	Comparaison des échantillons 2016, 2012, 2010 et 2009.....	14
Illustration 6:	Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi au cours des douze derniers mois.....	15
Illustration 7:	Évolution du chiffre d'affaires au cours des 2-3 prochaines années.....	16
Illustration 8:	Part des entreprises prévoyant une hausse ou une baisse du chiffre d'affaires au cours des 2-3 prochaines années.....	16
Illustration 9:	Nombre de relations bancaires des PME.....	17
Illustration 10:	Nombre de relations bancaires des PME selon la taille de l'entreprise.....	18
Illustration 11:	Nombre de relations de crédit des PME.....	18
Illustration 12:	Changement passé et prévu de banque principale.....	19
Illustration 13:	Part des relations de banque principale par groupe bancaire.....	20
Illustration 14:	Connaissance de la propre notation bancaire des PME ayant recours à un financement bancaire.....	22
Illustration 15:	Modification au cours des douze derniers mois de la notation bancaire des PME ayant recours à un financement bancaire.....	22
Illustration 16:	Raisons de la modification de la notation bancaire.....	24
Illustration 17:	Part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire, d'un autre financement externe et sans financement externe.....	25
Illustration 18:	Part des différentes formes de financement.....	26
Illustration 19:	Part des entreprises avec financement bancaire.....	27
Illustration 20:	Part des entreprises avec financement bancaire.....	29
Illustration 21:	Part des entreprises ayant un financement bancaire en fonction de la part des exportations.....	30
Illustration 22:	Raisons contre le financement bancaire.....	30
Illustration 23:	Présentation des résultats à l'aide du processus d'octroi du crédit.....	31
Illustration 24:	Aperçu du processus d'octroi de crédit et du nombre d'entreprises.....	32
Illustration 25:	Part des entreprises sans besoin de financement.....	33
Illustration 26:	Part des entreprises ayant un financement bancaire et un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois.....	34
Illustration 27:	Probabilité pronostiquée d'un besoin de financement accru selon l'évolution attendue du chiffre d'affaires.....	35
Illustration 28:	Raisons du besoin de financement croissant.....	35
Illustration 29:	Part des entreprises ayant déposé une demande de crédit.....	37
Illustration 30:	Montant du financement bancaire sollicité.....	38
Illustration 31:	Part des entreprises avec un besoin de financement mais sans demande de crédit.....	39
Illustration 32:	Part des entreprises découragées en fonction de la taille et de l'orientation à l'exportation.....	40
Illustration 33:	Raisons de la non-demande.....	41

Illustration 34:	Part des entreprises ayant l'intention de demander un financement au cours des douze prochains mois	42
Illustration 35:	Évaluation des chances d'obtenir un financement bancaire supplémentaire	42
Illustration 36:	Renouvellements obtenus et taux de financement	44
Illustration 37:	Raisons du refus des renouvellements.....	45
Illustration 38:	Nombre d'offres de renouvellement.....	45
Illustration 39:	Nouvelles demandes obtenues et taux de financement.....	46
Illustration 40:	Raisons du refus des nouvelles demandes	47
Illustration 41:	Nombre d'offres de nouvelles demandes.....	47
Illustration 42:	Part simulée des PME avec financement bancaire en fonction de l'ancienneté et de l'année de création.....	49
Illustration 43:	Part simulée des PME découragées en fonction de la taille et de l'année de création.....	50
Illustration 44:	Modification de la probabilité de découragement après une baisse du chiffre d'affaires.....	50
Illustration 45:	Évolution du volume global selon la taille de l'entreprise.....	51
Illustration 46:	Évolution des parts relatives des crédits hypothécaires et des autres crédits selon la taille de l'entreprise	52
Illustration 47:	Part des entreprises avec des taux négatifs	54
Illustration 48:	Conséquences de l'introduction des taux d'intérêt négatifs sur la relation avec les banques prêteuses.....	55
Illustration 49:	Évaluation de l'évolution de différents aspects du financement depuis la suppression du cours plancher de l'euro.....	56
Illustration 50:	Influence de la suppression du cours plancher de l'euro sur la politique d'investissement.....	57
Illustration 51:	Évaluation des principaux défis en relation à l'activité exportatrice	59
Illustration 52:	Notoriété du cautionnement en faveur des PME.....	61
Illustration 53:	Nécessité d'un cautionnement pour le financement	62
Illustration 54:	Part des entreprises avec une demande de crédit et une demande adressée à une coopérative de cautionnement.....	62
Illustration 55:	Raisons de la non-demande de cautionnement.....	63

Liste des tableaux

Tableau 1:	Part des entreprises ayant des activités exportatrices en fonction de la taille.....	12
Tableau 2:	Entreprises avec besoin de financement passé et futur.....	34
Tableau 3:	Évaluation des chances d'obtenir un financement bancaire supplémentaire selon la taille de l'entreprise.....	43
Tableau 4:	Classement des principaux défis.....	58

Liste des abréviations

%	pour cent
BCE	Banque centrale européenne
BNS	Banque nationale suisse
CHF	Franc suisse
COLL	Collaborateurs
et al.	Et alii (et autres)
ETP	Équivalents temps plein
EUR	Euro
IFZ	Institut pour les services financiers de Zoug (Institut für Finanzdienstleistungen Zug)
k	milliers
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
m	million
m.	mois
n	Taille de l'échantillon
Nbre	Nombre
NOGA	Systématique générale des secteurs économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
p. ex.	par exemple
PME	Petites et moyennes entreprises
Points de %	Points de pourcentage
Rest.	Restaurants
SAFE	Survey on the Access to Finance of Enterprises
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
Serv.	Services
UE	Union européenne
vs.	par rapport à

1. Introduction

1.1. Contexte et données du problème

Les petites et moyennes entreprises (PME), à savoir les entreprises de moins de 250 salariés, jouent un rôle déterminant pour l'économie suisse. Selon les indications de l'Office fédéral de la statistique (2017), il y avait plus de 576 000 PME fin 2014. Elles représentaient ainsi 99,7% de toutes les entreprises et 68,0% des emplois. Les PME contribuent ainsi grandement à la créativité entrepreneuriale, à la croissance économique et à la prospérité nationale.

En dépit des tendances de plus en plus fortes à la désintermédiation et de la croissance des possibilités de financement basées sur le marché, les crédits bancaires restent encore la principale forme de financement de l'économie suisse. Les PME sont particulièrement dépendantes d'un marché du crédit efficace, car leur accès à des alternatives valables aux crédits bancaires est toujours très limité. Le marché des crédits d'entreprise accordés aux PME par des banques en Suisse représentait un volume d'environ CHF 295 milliards fin 2016 (BNS, 2017). Deux tiers de ce volume correspondent à des micro-entreprises de moins de dix salariés. La majeure partie de ces crédits est accordée sous forme d'hypothèques.¹

La plupart des PME n'ont toujours pas accès aux possibilités de financement alternatives, telles que le marché primaire pour les actions ou les obligations d'entreprise. Les fonds propres des PME proviennent donc toujours fréquemment de sources privées et non-institutionnalisées, alors que les fonds étrangers résultent presque exclusivement de financements bancaires. Pour cette raison, elles sont fortement affectées par les évolutions du marché des crédits.

Depuis avril 2009, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a commandé des enquêtes réparties sur trois vagues afin d'analyser la situation du financement des PME en Suisse.² Ces enquêtes ont servi de base à l'élaboration consécutive d'études destinées à répondre à différentes interrogations en relation avec la situation des PME suisses en matière de financement.

Une quatrième enquête vient à présent d'être menée à l'automne 2016. Les résultats de cette enquête sont particulièrement intéressants, car le contexte économique a considérablement évolué depuis la dernière enquête en 2012. Entre-temps, la Banque nationale suisse a par exemple supprimé le cours plancher de l'euro et introduit les taux d'intérêt négatifs sur les avoirs en compte courant des banques. L'enquête présentée ci-après a donc pour but de présenter l'évaluation de la situation actuelle, de l'évolution passée mais aussi de l'avenir du marché du crédit par les PME.

¹ De plus amples explications concernant le volume agrégé des crédits sont disponibles au chapitre 4.5.

² Une enquête partielle a ensuite été menée en octobre 2009 auprès des entreprises disposant d'un crédit bancaire ou d'une facilité de crédit. Cette enquête a toutefois été considérée comme un élément de la première vague et n'a donc pas été prise en compte dans la comparaison pluriannuelle de la présente étude.

1.2. Démarche et structure de l'étude

Cette présentation introductive de la thématique sera suivie au chapitre 2 d'un résumé succinct de quelques études importantes dans ce domaine. Le chapitre 3 décrit la méthode et le modèle sous-jacent. Le chapitre 4 présente ensuite les différents résultats. Dans la mesure du possible, ils sont en outre comparés avec les enseignements des études antérieures. Pour finir, le chapitre 5 résume une nouvelle fois les principaux aspects de l'étude.

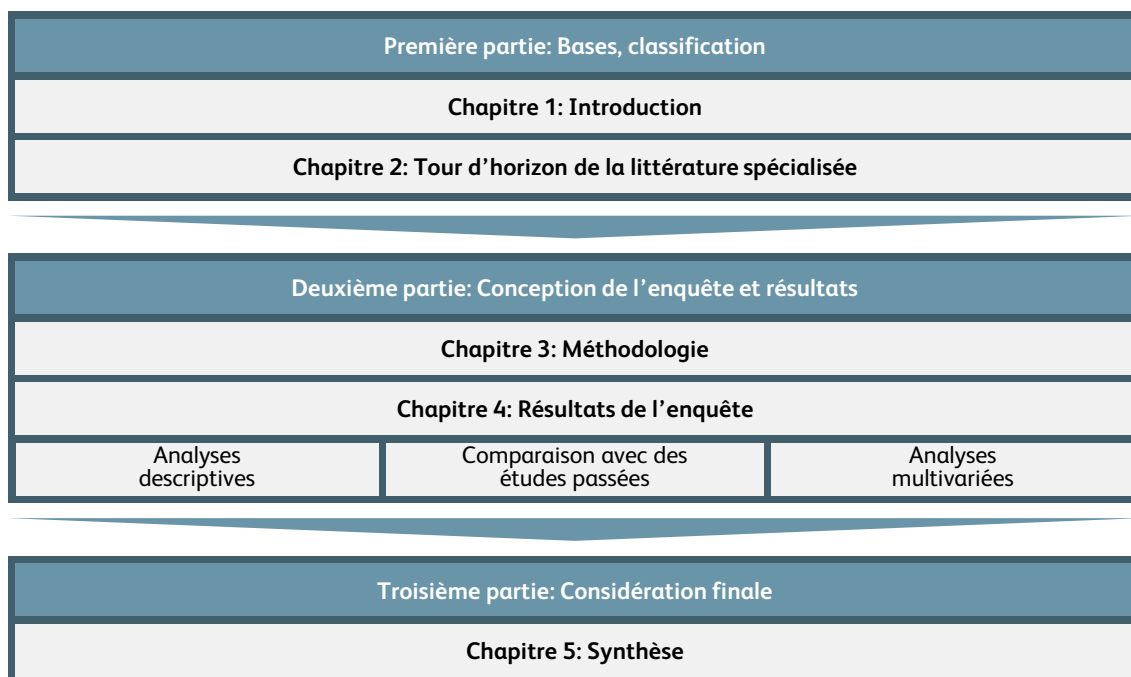


Illustration 1: Structure de l'étude

1.3. Auteurs de l'étude

Cette étude a été rédigée à la demande du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) par le Professeur Andreas Dietrich, Reto Wernli et Christoph Duss de l'Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ) de la Haute école de Lucerne – Économie. L'IFZ est l'institut de recherche leader en Suisse dans le domaine financier. Il publie régulièrement des études et des articles spécialisés. L'IFZ publie chaque année l'étude «Retail Banking Schweiz» (Banque de détail Suisse), l'un des ouvrages de référence essentiels concernant le marché bancaire suisse. Chaque semaine, l'IFZ Retail Banking Blog (www.hslu.ch/retailbanking) rend en outre compte des évolutions du marché financier suisse.

2. Tour d'horizon de la littérature spécialisée

Avant d'aborder la méthodologie de l'enquête actuelle et ses résultats, ce chapitre présente les résultats des enquêtes antérieures et d'autres documents pertinents. Il s'agit de présenter les principales conclusions et implications de la recherche antérieure en Suisse et à l'étranger.

2.1. Enquêtes antérieures auprès des PME suisses

À la demande du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), l'institut d'études de marché M.I.S. Trend a interrogé 1772 petites et moyennes entreprises sur leur situation en matière de financement, en avril 2009. D'après les résultats présentés dans cette étude, le financement des PME n'était guère affecté à l'époque. Seuls 4% des entreprises interrogées ont indiqué avoir demandé un crédit bancaire en vain. 60% des demandes de crédit ont été entièrement approuvées, 19% en partie.³ Un autre enseignement intéressant de l'étude était que 68% des PME n'ont pas besoin de crédits bancaires. 65% travaillent même exclusivement avec leurs propres moyens, seuls 3% des PME étant financées au moyen d'un autre type de fonds étrangers. L'enquête s'est particulièrement focalisée sur les PME ayant un crédit bancaire et qui présentaient un besoin de financement externe au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Elles représentent 10% des entreprises interrogées et emploient environ 22% des salariés. Sur ces entreprises, 50% ont indiqué que l'accès au financement n'avait pas changé ou s'était amélioré depuis six mois. Elles étaient, en revanche, 45% à constater un durcissement de la situation. Interrogées sur leurs expériences concrètes, elles n'étaient toutefois que 28% à indiquer être confrontées à des conditions de crédit plus difficiles, alors que 19% observaient même une amélioration. Une majorité de 52% des PME a constaté une amélioration concernant les taux d'intérêt.

Afin de suivre l'évolution de la situation des entreprises interrogées, cette enquête a été réitérée en avril 2010 auprès de toutes les entreprises interrogées en 2009. L'étude a pour l'essentiel confirmé les enseignements recueillis en 2009. Comme en 2009, 68% des entreprises n'avaient pas de crédit bancaire et se finançaient grâce à leurs fonds propres ou à d'autres bailleurs de fonds. 64% des entreprises ayant besoin d'un financement par des fonds étrangers (60% en 2009) ont obtenu l'intégralité du financement sollicité, alors que 13% (19% en 2009) n'en ont obtenu qu'une partie. Parmi les PME interrogées, 13% n'ont même pas formulé de demande en 2009 et 2010, car elles s'attendaient à un refus. La part de celles dont la demande de financement a été refusée n'était que de 7%, mais a sensiblement progressé par rapport à l'année précédente (4% en 2009).

Une troisième enquête a finalement été menée en novembre 2012. Cette enquête a également confirmé les conclusions tirées des enquêtes antérieures concernant l'importance des crédits bancaires et les taux de refus des crédits par les banques. Le fait que seule une minorité des PME demandant un crédit se l'est vu refuser par les banques a également été confirmé. Cette part est tombée de 7% en 2010 à 5%. Le secteur de l'hôtellerie-restauration a particulièrement été touché, comme ce fut déjà le cas en 2009 et 2010.

³ Parmi les entreprises interrogées, 13% n'ont sollicité aucun financement, parce qu'elles s'attendaient à un refus et 4% n'ont pas répondu à cette question.

La différenciation des conditions de financement en fonction de la taille des entreprises est également intéressante. L'enquête annuelle de Credit Suisse sur les facteurs de succès pour les PME suisses a montré en 2016 que les conditions de financement pour les micro-entreprises (de moins de dix salariés) étaient moins bonnes que celles des PME plus importantes (Credit Suisse, 2016). Les économistes de Credit Suisse l'expliquent principalement par la plus grande dépendance par rapport aux financements externes afin de couvrir le besoin d'investissement.

2.2. Enquêtes antérieures auprès des PME européennes

La Banque centrale européenne (BCE) réalise des enquêtes auprès des PME de la zone euro depuis 2009. À l'instar de la Suisse, ces entreprises génèrent environ 70% des emplois dans l'UE. Les entretiens sont réalisés principalement par téléphone, deux fois par an. Ainsi, les différentes évolutions peuvent également être étudiées sur la durée.

Dans la dernière étude portant sur la période de référence d'avril à septembre 2016, 10 245 PME et 998 grandes entreprises ont été interrogées (BCE, 2016b). La «recherche de clients» constitue la priorité pour ces entreprises en termes d'activité commerciale, tout comme dans les 14 autres enquêtes depuis 2009. L'accès aux sources de financement représentait encore la seconde priorité pour les PME de la zone euro jusqu'en 2013 (BCE, 2013), mais il a constamment perdu de son importance depuis cette date. Parmi les six priorités, l'accès aux sources de financement est même l'aspect le moins important depuis environ deux ans.⁴ Comme le montrent également les résultats de l'enquête de Credit Suisse (2016) auprès des PME suisses, les résultats varient toutefois en fonction de la taille de l'entreprise. Dans la zone euro, le financement est également un sujet plus crucial pour les micro-entreprises que pour les PME plus importantes. C'est ce que montre notamment la question de l'évolution de la disponibilité des financements externes, par exemple des prêts bancaires et des crédits en compte courant. Alors que la plupart des PME ont observé une amélioration constante depuis 2014, l'appréciation par les micro-entreprises était substantiellement différente. Ce n'est que depuis cette année, qu'elles ne voient plus de dégradation concernant la disponibilité des sources de financement externes (BCE, 2013, 2014, 2016).

2.3. Autres conclusions universitaires concernant la thématique du financement des PME

Différentes publications universitaires ont abordé la question du (non-)financement des PME. Des études ont par conséquent été publiées par le passé concernant différents marchés.

Brown et al. (2011) s'est intéressée à l'octroi de crédits aux entreprises en Europe de l'Est dans le cadre d'une comparaison avec l'Europe de l'Ouest. Les auteurs ont montré que la part des entreprises ayant des besoins de financement était certes plus importante en Europe de l'Est, mais que la part des entreprises bénéficiant effectivement d'un crédit était proportionnellement

⁴ Les six principales priorités recensées par l'enquête sont (dans un ordre d'importance décroissante): la génération de clients, la disponibilité d'employés qualifiés, la concurrence, la réglementation, les coûts de la production / des salaires et l'accès aux moyens financiers externes.

moindre. La raison ne semble pas en être un octroi de crédit plus strict par les banques, mais plutôt le découragement d'un grand nombre d'entreprises solvables à demander un crédit.

Cole et Dietrich (2013) ont étudié l'octroi de crédit à des PME dans quelque 80 pays en s'appuyant sur un échantillon à grande échelle de la Banque mondiale. Le modèle d'allocation de crédit à trois niveaux développé par cette recherche sert également de base à la présente étude. Ce modèle distingue quatre groupes d'entreprises: celles 1) qui ont besoin d'un crédit, 2) qui ont obtenu un crédit avec succès, 3) qui ont reçu une réponse négative à leur demande de crédit et 4) qui sont démotivées à demander un crédit. Les auteurs ont relevé des différences significatives entre les différents groupes, les entreprises découragées ayant tendance à être plus jeunes et plus petites et à croître plus lentement que les entreprises qui ont demandé un crédit.

Cole et Sokolyk (2016) ont développé cette étude en étudiant les différences entre les quatre groupes précédemment définis à l'aide d'un échantillon de PME américaines. Ils ont également constaté que le nombre de PME découragées est supérieur à celles ayant reçu une réponse négative à leur demande de crédit. D'autres analyses approfondies suggèrent par ailleurs qu'une PME découragée sur trois aurait obtenu une décision de crédit positive au vu de ses caractéristiques. Cela montre que ce n'est pas tant la politique de crédit rigoureuse des banques qui débouche sur un non-financement que le découragement des PME qui renoncent à formuler une demande de crédit.

3. Méthodologie

Le chapitre suivant présente l'élaboration du questionnaire. Les versions antérieures ont été utilisées comme base pour le questionnaire actuel. Parallèlement, celui-ci a été remanié et complété. Les points suivants étaient essentiels lors de la révision du questionnaire:

- Série chronologique: comparabilité dans le temps ou comparabilité avec les trois études réalisées en 2009, 2010 et 2012
- Comparabilité internationale: enquête semestrielle de la Banque centrale européenne
- Prise en compte de nouveaux développements importants pour les PME et de nouvelles possibilités de financement
- Simplicité et clarté de la structure

La dernière enquête menée auprès des PME dans ce cadre remonte à environ quatre ans et se caractérisait par un échantillon de 1002 entreprises. Un nouvel échantillon indépendant a été choisi pour la présente enquête pour que l'étude soit aussi représentative que possible. La taille de l'échantillon peut ainsi être considérablement accrue et la représentation proportionnelle des entreprises selon les critères de la région linguistique, de la taille de l'entreprise et du secteur économique peut en outre être affinée. Étant donné que la présente étude se focalise sur les PME, seules les entreprises de moins de 250 salariés ont été interrogées.⁵ Contrairement aux enquêtes précédentes, les entreprises de deux salariés ou moins ont été exclues. Ce filtre s'explique par le fait que seules des entreprises actives au moins 20 heures par semaine doivent être sélectionnées pour un échantillon pratique. Selon les spécialistes de l'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique, les entreprises de plus de deux salariés représentent le meilleur relais pour ce seuil des 20 heures.

Certains points ont été alignés sur le catalogue de questions de la Banque centrale européenne pour que les résultats soient plus pertinents. Celle-ci procède chaque année à son «Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area» (SAFE) (BCE, 2016b). Ainsi, les résultats de cette enquête peuvent être comparés dans le temps, mais aussi avec certaines déclarations des PME européennes.

3.1. Conception du questionnaire

Le questionnaire a été scindé en quatre parties principales afin de couvrir tous les aspects à étudier pour cette enquête:

1. Processus de financement (21 questions)
2. Évaluation générale de l'environnement des entreprises (7 questions)
3. Section spécifique consacrée au cautionnement (5 questions)
4. Informations statistiques et de fond (15 questions)

⁵ Dans cette étude, le terme «salarié» correspond à un équivalent temps plein.

3.1.1. Première partie: processus de financement

La première partie du questionnaire s'intéresse au processus de financement des PME et de l'allocation de crédit. La structure sous-jacente émane de la recherche de Cole et Dietrich (2013) et a été reproduite avec un total de 21 questions. Ce modèle de l'allocation de crédit subdivise le processus d'attribution de crédit en trois étapes, la détermination du besoin de financement d'une entreprise, la remise d'une demande de crédit et la décision de la banque concernant l'octroi d'un crédit. L'illustration 2 présente un organigramme du modèle.

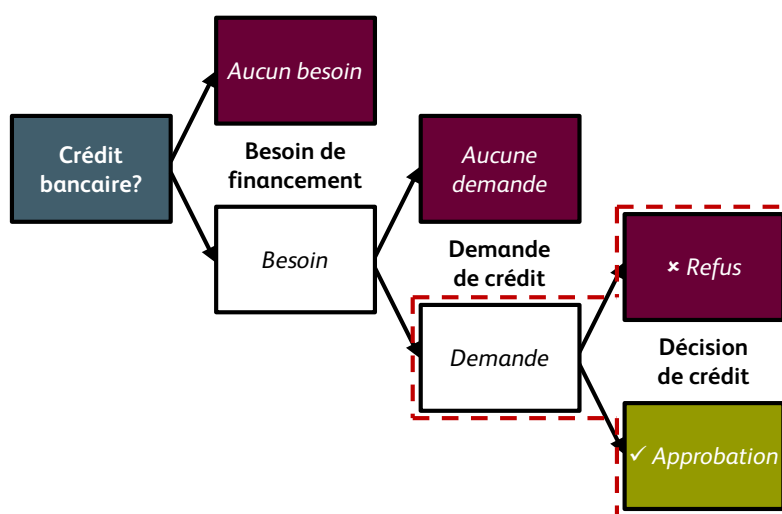


Illustration 2: Processus du besoin de crédit à la décision de crédit

Les entreprises peuvent être réparties en quatre groupes sur cette base:

Groupe 1: aucun besoin de financement

Les PME de ce groupe n'ont aucun besoin de financement bancaire. Elles ont financé leur activité commerciale grâce aux affaires courantes, avec des fonds propres ou avec d'autres instruments de financement.

Groupe 2: aucune demande de crédit formulée

Les PME de ce groupe ont un besoin de financements bancaires, mais n'ont pas sollicité de crédit pour l'instant. Les raisons en sont par exemple l'hypothèse selon laquelle la demande de crédit serait refusée par la banque ou que les conditions du crédit seraient trop mauvaises.

Groupe 3: demande de crédit refusée

Les PME de ce groupe ont remis une demande de crédit à la banque. Celle-ci a cependant été refusée et le crédit n'a donc pas été octroyé.

Groupe 4: crédit accordé

Les PME de ce groupe sont financées avec succès par le biais d'une banque. Leur demande de crédit a été approuvée par la banque et le financement bancaire a été réalisé.

Les études antérieures se sont principalement focalisées sur la zone encadrée en rouge dans l'illustration 2, autrement dit les caractéristiques des entreprises ayant reçu une décision de crédit négative ou positive (groupe 3 et groupe 4). Ces études omettent cependant qu'il existe aussi des entreprises qui n'ont aucun besoin de financement (groupe 1) ou qui ne sollicitent pas de crédit pour différentes raisons (groupe 2).

L'enquête doit donc révéler les caractéristiques typiques de ces entreprises qui sont souvent ignorées et l'importance des différentes catégories.

3.1.2. Deuxième partie: section spécifique Évaluation de l'environnement des entreprises

La deuxième partie du questionnaire inclut sept questions et s'intéresse à l'évolution de l'environnement des PME. Les entreprises interrogées ont notamment été priées d'évaluer les effets de l'introduction des taux négatifs ou de la suppression du cours plancher de l'euro, toujours dans l'optique particulière des conséquences pour le financement.

3.1.3. Troisième partie: section spécifique Cautionnement

Le thème du cautionnement est couvert dans la troisième partie de l'enquête au travers de cinq questions. Cette section spécifique cherche notamment à déterminer si les PME connaissent la possibilité des cautionnements pour le soutien financier et si elles l'ont déjà utilisée ou sollicitée.

3.1.4. Quatrième partie: Informations statistiques et de fond

La dernière partie a porté sur des informations de fond et des informations statistiques sur les PME interrogées. Quinze questions visent à couvrir différents aspects, notamment en ce qui concerne les relations bancaires, mais aussi les caractéristiques spécifiques de l'entreprise. Une subdivision en échantillons partiels et une analyse séparée des résultats sont ensuite possibles.

3.2. Méthode d'analyse

La situation financière des PME est ensuite analysée au chapitre quatre ci-après de l'étude, de manière descriptive et multivariée (en tenant compte des interdépendances avec des régressions logit), afin d'évaluer les résultats de l'enquête. Il s'agit de mieux comprendre les vecteurs des liens de causalité et d'évolutions déterminés. Trois catégories de caractéristiques d'entreprise ont été prises en compte pour ces analyses globales: les caractéristiques statiques, la situation actuelle du financement et l'évolution du chiffre d'affaires.

Quatre caractéristiques d'entreprise ont été distinguées dans les caractéristiques statiques:

- Secteur
- Taille de l'entreprise
- Région linguistique
- Année de création

En principe, le comportement d'une entreprise en matière de financement n'est pas statique. Il s'avère toutefois que certains schémas sont souvent conservés à moyen terme. Pour les PME ayant un fort degré d'autofinancement, il est par exemple moins probable qu'elles demandent

prochainement un financement externe. C'est pourquoi les aspects suivants qui caractérisent la situation actuelle en matière de financement ont été pris en compte:

- Financement actuel par des fonds étrangers
- Financement bancaire actuel
- Nombre de relations bancaires
- Degré d'autofinancement

Des aspects dynamiques sont évidemment importants pour les besoins de financement actuels et l'accès à des moyens financiers externes. L'évolution du franc suisse devrait notamment avoir eu des conséquences sur la marche des affaires de certaines PME. Les variables suivantes reflètent cette dynamique:

- Évolution du chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois
- Évolution attendue du chiffre d'affaires au cours des 2-3 prochaines années
- Part des exportations

L'analyse des résultats de l'enquête est subdivisée en quatre parties. Les statistiques descriptives des PME étudiées concernant la marche de leurs affaires et la situation financière générale sont suivies de l'analyse du processus de financement. Celui-ci est scindé en trois étapes, conformément au processus d'octroi du crédit: besoin de financement, demande de crédit et décision de crédit. Viennent ensuite les deux parties spéciales relatives à l'évaluation de l'environnement des entreprises et au cautionnement.

4. Résultats de l'enquête

L'enquête a été réalisée par la société M.I.S. Trend entre la fin octobre et le début décembre 2016.⁶ Quelque 4480 entreprises ont été contactées par courrier. Un questionnaire en ligne a été envoyé dans un premier temps. Il a été suivi, si nécessaire, par une relance téléphonique.

4.1. Participants à l'enquête

Au total, 4480 PME employant plus de deux et moins de 250 collaborateurs (en équivalents temps plein) ont été contactées. Pour que cet échantillon soit représentatif, les différentes entreprises ont été sélectionnées spécifiquement par l'Office fédéral de la statistique, sur la base des facteurs «Secteur économique», «Taille de l'entreprise» et «Région linguistique». Sur ces PME, 1922 ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse satisfaisant de 43%. Dans l'ensemble, les PME participantes représentent donc 1,21% de l'ensemble des près de 159 000 PME suisses dans le segment cible (situation en 2015). La Suisse compte globalement plus de 576 000 PME. Deux bons tiers de ces entreprises comptent moins de trois salariés et représentent ainsi environ 10% de l'emploi global dans toutes les PME et grandes entreprises. Les catégories suivantes ont été sciemment exclues: entreprises publiques, secteur primaire, intermédiaires financiers, assurances, ménages privés en tant qu'employeurs, organisations et collectivité extra-territoriales.

4.2. Représentativité

L'échantillon a été soumis à une procédure de pondération en trois étapes afin d'atténuer les distorsions de la représentativité découlant d'une sur- ou d'une sous-représentation de certains groupes d'entreprises. Celle-ci subdivise les entreprises en 54 sous-catégories, sur la base de leur effectif, de leur secteur d'activité et de leur région linguistique. Les entreprises ont été subdivisées dans les trois catégories de tailles «micro-entreprises» (2-9 ETP), «petites entreprises» (10-49 ETP) et «entreprises moyennes» (50-249 ETP). Les régions linguistiques ont été réparties entre les trois régions «Suisse alémanique», «Suisse romande» et «Tessin». La répartition sectorielle a été réalisée au moyen de six catégories, sur la base de la systématique générale des branches économiques (NOGA, 2008).⁷

Certaines sous-catégories étaient trop petites pour les moyennes entreprises au Tessin et certaines sections NOGA ont donc dû être regroupées. Le tableau correspondant avec les parts par sous-catégorie dans l'échantillon et dans l'ensemble ainsi que les facteurs de pondération se trouve à l'Appendice 1. Les facteurs montrent l'importance de la pondération de la sous-catégorie correspondante de l'échantillon, pour que celle-ci corresponde à la quote-part respective de l'ensemble. Les données de l'ensemble (population) ont été fournies par l'Office fédéral de la statistique et correspondent à la situation fin 2015.

⁶ M.I.S. Trend a été chargée par l'IFZ de la réalisation de l'enquête pour cette étude. L'institut avait déjà participé aux enquêtes précédentes et est donc familier de la méthode d'enquête.

⁷ La répartition sectorielle a été effectuée entre les six secteurs économiques «Industrie», «Construction», «Commerce», «Hôtellerie-restauration», «Services 1» et «Services 2».

4.3. Statistiques descriptives et contexte

4.3.1. Aperçu de l'échantillon 2016

Avant d'exposer les différents aspects relatifs à la situation actuelle du financement des PME, ce chapitre présente certaines caractéristiques descriptives de l'échantillon. L'illustration 3 montre la répartition de l'échantillon incluant 1922 PME à l'aide des cinq critères «Région», «Nombre de collaborateurs», «Secteur économique»^{8,9,10}, «Année de création» et «Exportations». 71% des PME interrogées sont domiciliées en Suisse alémanique, alors que 23% le sont en Suisse romande et 6% au Tessin. Près de trois-quarts de toutes les entreprises emploient 2,9 collaborateurs (équivalents temps plein), 21% ont entre 10 et 49 collaborateurs et 4% comptent plus de 50 collaborateurs. La comparaison de la distribution de la taille des entreprises par région linguistique ne fait pas apparaître de différences significatives. Dans les trois régions linguistiques, les parts des trois sous-catégories sont comparables.

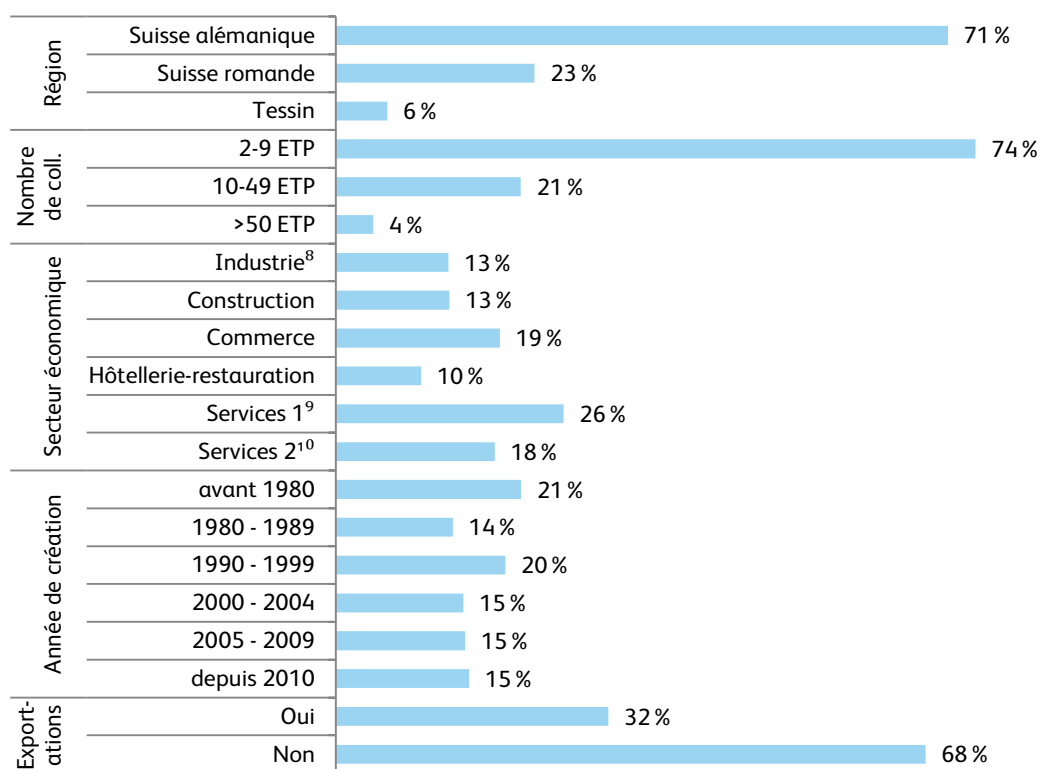


Illustration 3: Répartition de l'échantillon sur la base de cinq critères (n = 1922)

⁸ «Industrie» englobe les domaines *Industries extractives, Industrie manufacturière, Distribution d'énergie, Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, élimination des déchets et élimination de la pollution.*

⁹ «Services 1» englobe les domaines *Transports et entreposage, Information et communication, Immobilier, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et Autres activités de services.*

¹⁰ «Services 2» englobe les domaines *Enseignement, Santé et action sociale, Arts, Activités récréatives et de loisirs et Autres activités de service.*

Les quotes-parts en pourcentage des secteurs économiques reflètent leur importance respective dans l'ensemble des PME en Suisse. L'industrie et la construction représentent respectivement 13%, tandis que le commerce compte pour 19% et l'hôtellerie-restauration pour 10%. Les deux branches tertiaires Services 1 et Services 2 représentent respectivement 26% et 18%. Là encore, il n'y a pas de différence notable entre les régions linguistiques et la répartition des secteurs économiques est à peu près la même.

La répartition des années de création au sein de l'échantillon est relativement régulière. 21% des entreprises ont été créées avant 1980 et respectivement 15% durant les périodes 2000-2004, 2005-2009 et depuis 2010. Comme il fallait s'y attendre, la part des entreprises plus importantes (de plus de 50 salariés) croît avec l'ancienneté de l'entreprise. À l'inverse, les micro-entreprises de 2-9 salariés sont surreprésentées dans les années de création plus tardives.

Part des exportations dans le chiffre d'affaires	2-9 ETP	10-49 ETP	>50 ETP	Toutes les PME
Aucune exportation	70.7%	62.9%	57.3%	68.4%
moins de 25%	20.8%	22.6%	21.7%	21.2%
entre 25% et 50%	3.9%	4.2%	4.2%	4.0%
plus de 50%	4.6%	10.3%	16.8%	6.4%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 1: Part des entreprises ayant des activités exportatrices en fonction de la taille (n = 1710)

Sur les entreprises interrogées, environ un tiers exporte ses produits ou prestations, tandis que 68% génèrent leur chiffre d'affaires sans activités exportatrices (cf. le Tableau 1).¹¹ Il s'est avéré que la part des entreprises ayant des activités exportatrices a tendance à augmenter avec la taille de l'entreprise. C'est également le cas de la part des exportations dans le volume du chiffre d'affaires. 6% de toutes les PME génèrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires en exportant des biens ou des services. Sur les entreprises moyennes, environ 17% opèrent principalement dans le commerce extérieur.

Aucune différence n'est relevée entre les régions linguistiques et l'âge de l'entreprise. En ce qui concerne les secteurs économiques, il s'est avéré que la part des entreprises exportatrices est surreprésentée, notamment dans l'industrie et l'hôtellerie-restauration.¹² La construction et les services 2 présentent en revanche une part moins importante d'entreprises exportatrices.

Si l'on compare l'échantillon actuel avec celui des précédentes études en 2009, 2010 et 2012, on constate que la structure des trois échantillons est globalement identique (cf. l'illustration 4 et l'illustration 5). À un pour cent près, les échantillons ne diffèrent pas en ce qui concerne la

¹¹ Cf. l'Appendice 2 pour une répartition détaillée par région linguistique, taille de l'entreprise, secteur économique et ancienneté de l'entreprise.

¹² En plus de l'exportation typique de biens et de services, le chiffre d'affaires en relation avec les invités étrangers a également été classé comme activité exportatrice.

subdivision entre les trois régions linguistiques. Les différences concernant la taille de l'entreprise s'expliquent par le fait que seules les entreprises de plus de deux salariés ont été prises en compte dans l'échantillon 2016, alors que des entreprises individuelles avaient également été retenues en 2009, 2010 et 2012. Il existe en outre certaines différences concernant l'ancienneté de l'entreprise, puisque des entreprises créées depuis 2010 ont également été interrogées dans l'échantillon actuel. La quote-part des autres catégories d'année de création s'en trouve réduite. Par rapport aux échantillons antérieurs, les entreprises créées avant 1980 sont néanmoins relativement plus nombreuses.

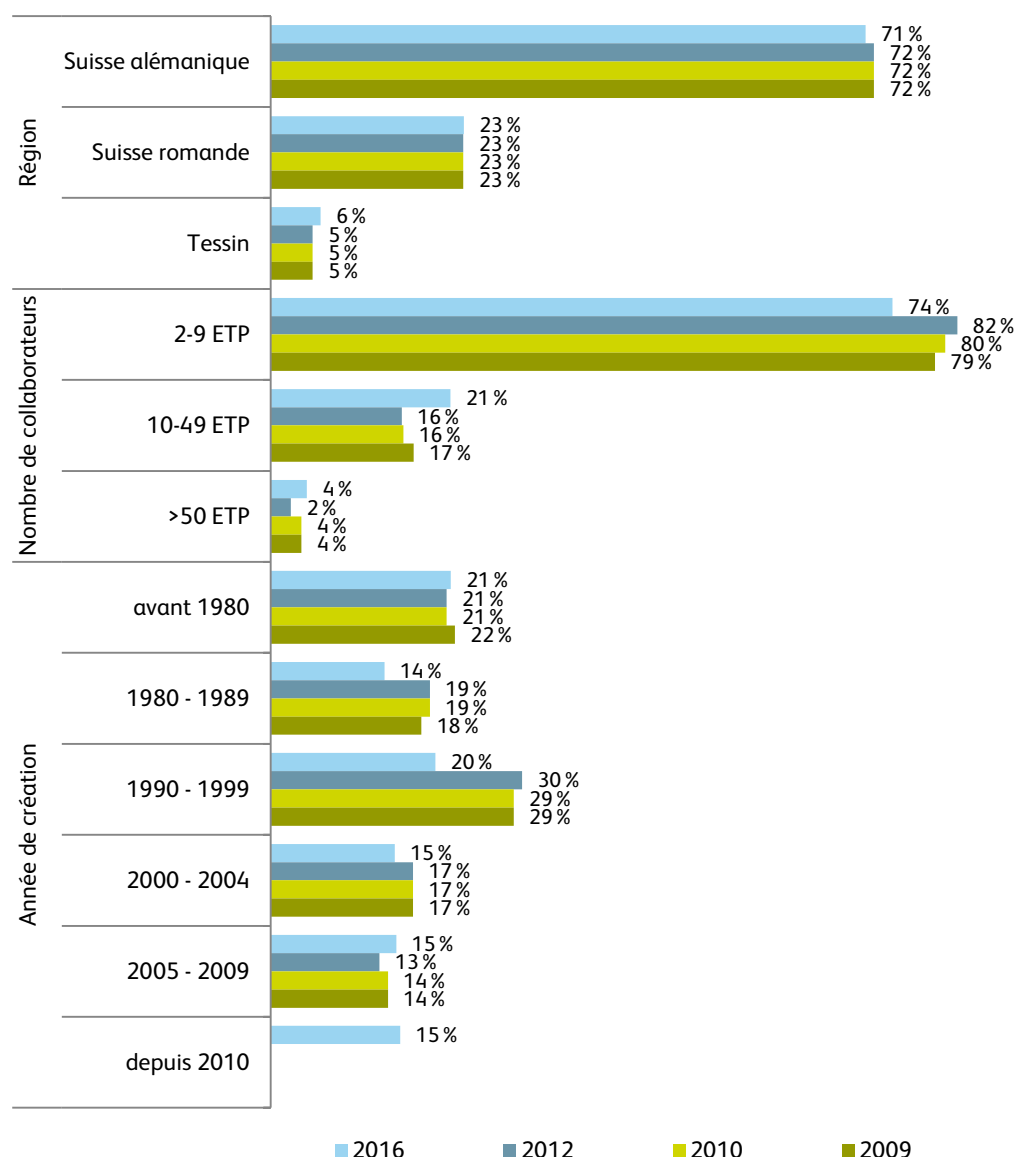
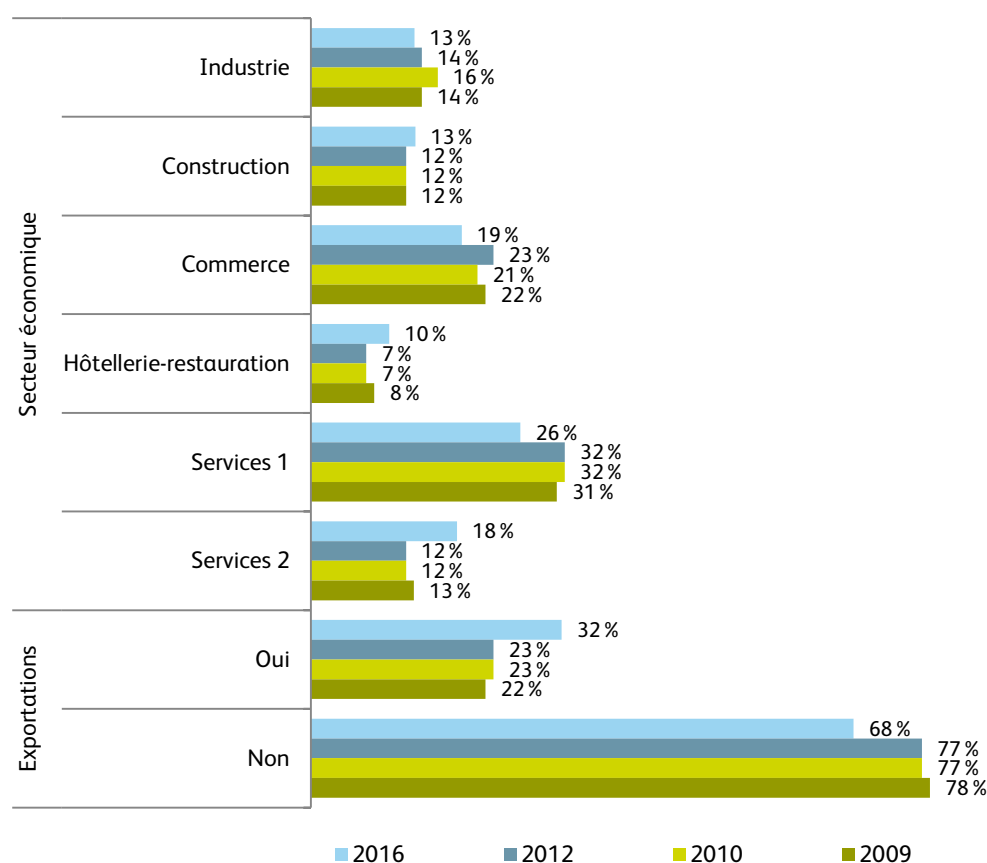


Illustration 4: Comparaison des échantillons 2016, 2012, 2010 et 2009
 ($n_{2016} = 1922 / n_{2012} = 1002 / n_{2010} = 1384 / n_{2009} = 1722$)

Par rapport aux échantillons antérieurs, l'échantillon actuel présente une part plus importante d'entreprises des secteurs économiques Hôtellerie-restauration et Services 2. La part des PME des branches Industrie, Commerce et Services 1 a baissé par rapport aux échantillons précédents. La part de la branche Construction est restée pratiquement inchangée.

Alors que la part des entreprises exportatrices était de 22-23% dans les échantillons 2009, 2010 et 2012, environ 32% de toutes les PME appartiennent à cette catégorie dans l'échantillon actuel. D'une part, les entreprises exportatrices sont en effet plus nombreuses dans la catégorie d'ancienneté «depuis 2010». D'autre part, nous mentionnions précédemment que la part des entreprises ayant des activités exportatrices a tendance à augmenter avec la taille de l'entreprise. Aucune entreprise individuelle n'étant représentée dans l'échantillon 2016, la part des entreprises exportatrices a donc également augmenté.



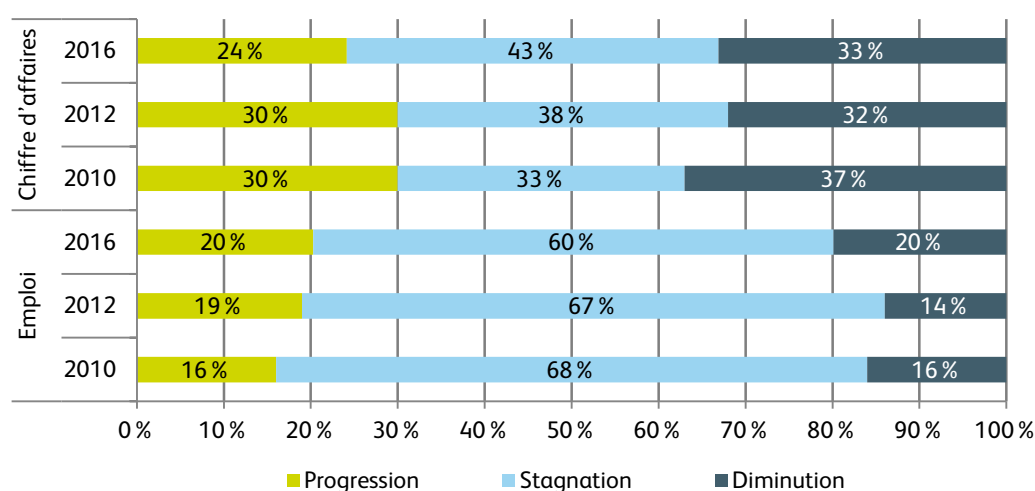
*Illustration 5: Comparaison des échantillons 2016, 2012, 2010 et 2009
($n_{2016} = 1922 / n_{2012} = 1002 / n_{2010} = 1384 / n_{2009} = 1722$)*

En résumé, on peut constater que l'échantillon actuel coïncide largement avec celui des enquêtes antérieures. En raison de l'adaptation des catégories dans le critère «Taille de l'entreprise» et de la prise en compte des PME créées depuis 2010, la répartition s'est légèrement décalée, ce qui

doit être considéré lors des comparaisons. Il n'empêche que l'échantillon 2016 doit être jugé représentatif de l'ensemble des PME suisses dans le segment cible.

4.3.2. Évolution passée et future des affaires

Les PME participantes ont dû évaluer l'évolution passée et future des affaires dans le cadre de l'enquête. Cette évaluation portait sur l'emploi (passé) et sur le chiffre d'affaires (passé et futur). Étant donné que ces évolutions n'ont pas encore été analysées dans l'enquête de 2009, seules des comparaisons avec les années 2010 et 2012 sont possibles ci-après.



*Illustration 6: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi au cours des douze derniers mois
(n₂₀₁₆ = 1863 / n₂₀₁₂ = 1002 / n₂₀₁₀ = 1384)*

Comme le montre l'illustration 6, 24% des entreprises interrogées ont indiqué avoir augmenté leur chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois, alors que 33% ont affirmé qu'il avait baissé. Le tableau est similaire en ce qui concerne le nombre de salariés, mais la part des entreprises à l'emploi croissant est de 20%, tandis que celle des entreprises où il reste constant est de 60%. L'an dernier, les PME ont donc eu tendance à générer un chiffre d'affaires par salarié plus important. La croissance du chiffre d'affaires et la croissance de l'emploi semblent en outre présenter une corrélation positive. Les entreprises affichant une croissance positive de l'emploi ont aussi réalisé des chiffres d'affaires plus élevés au cours des douze derniers mois, alors que la tendance inverse a été observée pour une croissance négative de l'emploi. Il est difficile de savoir si la causalité est le fait du chiffre d'affaires ou de l'emploi. Une certaine interdépendance en la matière doit en principe être supposée.

Dans les enquêtes antérieures de 2012 et de 2010, les PME affichaient encore une évolution légèrement plus favorable. En termes de chiffre d'affaires, 30% des entreprises interrogées ont signalé une évolution positive. En matière de salariés, 86% (2012) et 84% (2010) enregistraient un emploi croissant ou constant.

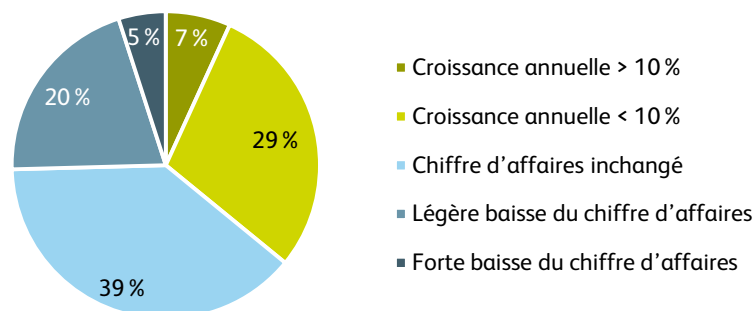


Illustration 7: Évolution du chiffre d'affaires au cours des 2-3 prochaines années (n = 1737)

Parmi les entreprises interrogées, 36% prévoient une évolution positive du chiffre d'affaires ces 2-3 prochaines années (cf. l'illustration 8). Elles sont par ailleurs 39% à tabler sur un chiffre d'affaires inchangé, alors qu'un quart des PME pensent que leur chiffre d'affaires va baisser. Il est apparu qu'une part relativement plus élevée de micro-entreprises de 2-9 salariés prévoyaient un chiffre d'affaires inchangé ou en baisse. Les entreprises de 9-49 salariés et de plus de 50 salariés tablent, en revanche, plutôt sur une hausse du chiffre d'affaires. Aucune différence statistique significative n'est relevée entre les différentes régions linguistiques. Ainsi, les PME en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin sont à peu près aussi optimistes concernant l'avenir. Lorsque les résultats sont subdivisés par secteur économique, il apparaît que les entreprises dans les secteurs de la construction et du commerce s'attendent plutôt à une baisse du chiffre d'affaires, alors que celles des secteurs de l'industrie et des services 1 sont proportionnellement plus nombreuses à tabler sur une évolution positive.

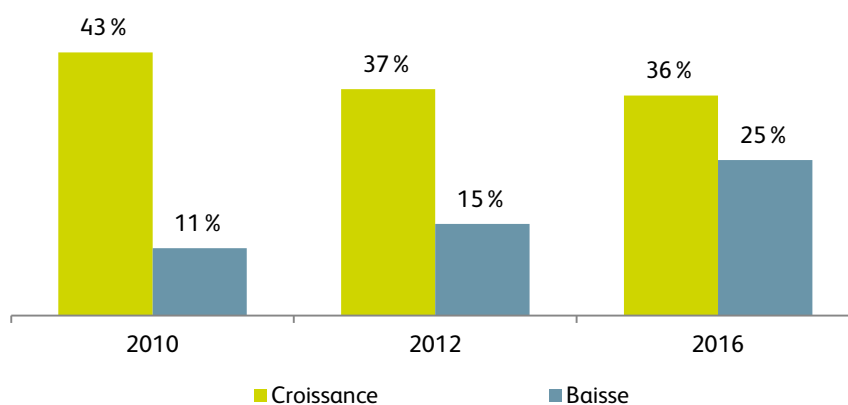


Illustration 8: Part des entreprises prévoyant une hausse ou une baisse du chiffre d'affaires au cours des 2-3 prochaines années (n₂₀₁₆ = 1737 / n₂₀₁₂ = 1002 / n₂₀₁₀ = 1384)

Dans les enquêtes antérieures de 2012 et de 2010, les PME interrogées étaient légèrement plus optimistes (cf. l'illustration 8). Elles n'étaient que 15% (2012) ou 11% (2010) à prévoir une baisse du chiffre d'affaires, alors que 37% (2012) et 43% (2010) anticipaient une évolution positive. Là

encore, il s'était toutefois avéré que les entreprises plus petites avaient tendance à être plus pessimistes concernant l'évolution future de leur chiffre d'affaires.

4.3.3. Relation bancaire, banque principale et notation bancaire

Des caractéristiques choisies de la relation bancaire entre les entreprises et les banques sont présentées avant que la présente étude n'aborde la situation en matière de financement des PME. Le nombre de relations bancaires est abordé, tout comme les banques principales et les notations bancaires.

4.3.3.1. Nombre de relations bancaires

Nous distinguons ci-après les PME avec «relations bancaires» des PME avec «relations de crédit» en ce qui concerne le chiffre-clé du «nombre de relations bancaires». Comme le montre l'illustration 9, quatre entreprises sur neuf n'entretiennent des relations bancaires qu'avec une seule banque. Un autre tiers possède des comptes dans deux banques, alors que les PME restantes disposent de plus de deux relations bancaires.

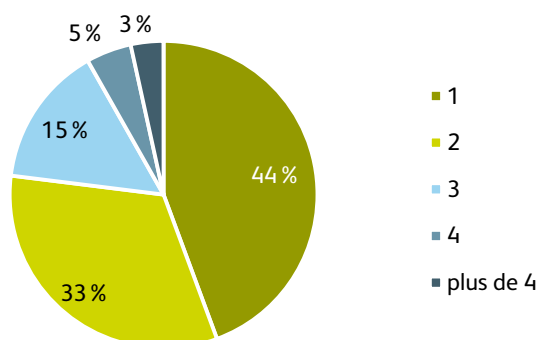


Illustration 9: Nombre de relations bancaires des PME (n = 1695)

Une ventilation des réponses selon la taille de l'entreprise révèle que les entreprises plus petites ont tendance à entretenir moins de relations bancaires (cf. l'illustration 10). Sur les PME avec 2-9 salariés, 51% ne possèdent qu'une seule relation bancaire, alors que 48% en ont entre deux et cinq. Parmi les entreprises de plus de 50 salariés, une entreprise sur onze possède plus de cinq relations, alors que chaque sixième n'a qu'un seul compte bancaire. Un rapport positif entre la taille de l'entreprise et le nombre de relations bancaires est conforme aux attentes et a déjà été observé dans des études antérieures sur le marché suisse des PME (notamment Dietrich et al., 2016).

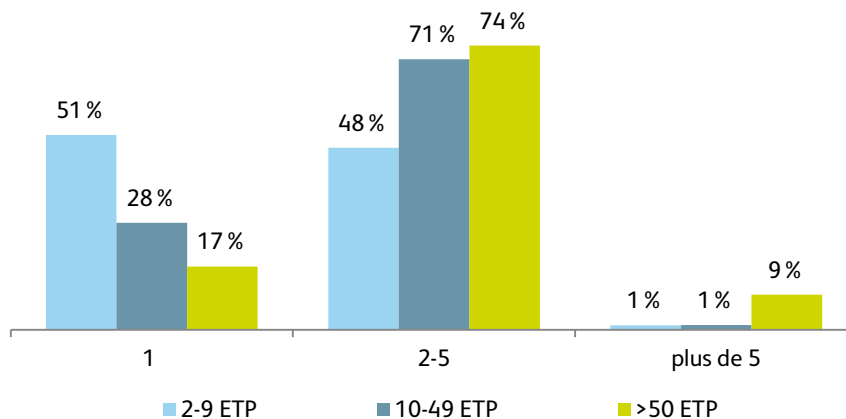


Illustration 10: Nombre de relations bancaires des PME selon la taille de l'entreprise (n = 1695)

Une ventilation entre les six secteurs économiques définis montre que les entreprises des secteurs Construction, Hôtellerie-restauration et Services 2 entretiennent relativement moins de relations bancaires. Les PME du secteur industriel affichent en revanche un nombre particulièrement élevé de relations bancaires. Comme nous avons pu le voir, il n'y a pas de différences statistiques significatives entre les trois régions linguistiques. La répartition du nombre de PME avec une relation bancaire est donc comparable en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin.

L'illustration 11 montre auprès de combien de banques, les PME ont typiquement des prêts / facilités de crédit. On voit que de nombreuses PME entretiennent certes plusieurs relations bancaires, mais non plusieurs relations de crédit avec des banques. Notons que le nombre de relations de crédit n'a été déterminé que pour les entreprises qui sollicitaient également un financement bancaire durant la période de l'enquête. Trois-quarts de ces entreprises ne disposent de financements qu'auprès d'une seule banque. Elles sont 19% à en avoir deux. Seule une PME sur quinze a recours à trois banques ou plus pour ses financements. Alors que les PME suisses possèdent en moyenne 1,98 relation bancaire, elles entretiennent en moyenne une relation de crédit avec 1,32 banque.

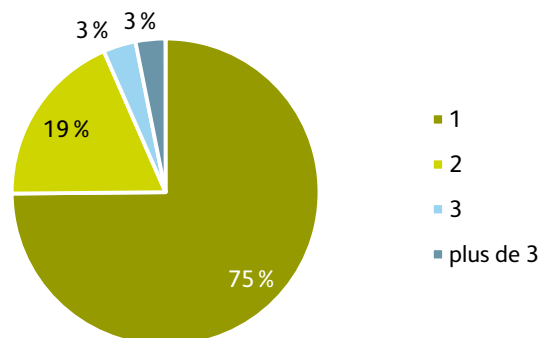


Illustration 11: Nombre de relations de crédit des PME (n = 494)

Une répartition des réponses par régions linguistiques et secteurs économiques n'a pas révélé de différences significatives. La répartition des relations de crédit par PME en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin est donc comparable. Il en va de même des six secteurs économiques définis. Là encore, on ne relève pas de différences significatives. Les PME plus importantes disposent en revanche typiquement d'un plus grand nombre de relations de crédit que les petites PME. Alors que les PME de 2-9 salariés sont environ 80% à ne se financer qu'auprès d'une seule banque, près de la moitié des entreprises de plus de 50 salariés ont recours à des crédits auprès de deux banques ou plus.

4.3.3.2. Relation de banque principale

Ainsi que nous l'avons montré au chapitre précédent, une majorité de PME a recours à une ou deux banques pour effectuer ses transactions financières. Une étude réalisée en Allemagne en 2015 auprès de PME obtient des résultats similaires (Verband KMU-Berater, 2015). 37% des entreprises allemandes interrogées ont indiqué n'entretenir une vraie relation de banque principale qu'avec un seul établissement. Elles étaient 48% à entretenir des relations bancaires avec deux établissements.

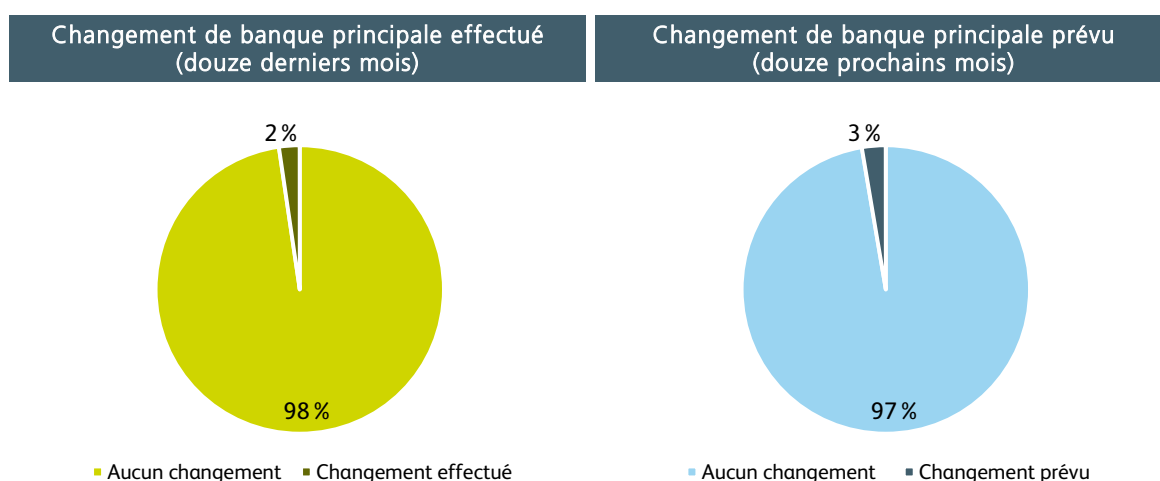


Illustration 12: Changement passé et prévu de banque principale ($n_1 = 1875 / n_2 = 1816$)

Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser quelle part des entreprises interrogées a changé de banque principale par le passé. Différents comptes rendus dans les médias suggèrent régulièrement que les PME seraient insatisfaites de leurs banques principales et changeraient ou pourraient prochainement changer de relation de banque principale. L'illustration 12 montre, en revanche, que seuls 2% des PME ont changé de banque principale au cours des douze derniers mois. Dans l'étude de 2012, cette part était également de 2%, alors qu'elle était encore de 5% dans l'étude de 2010. S'agissant de leurs intentions futures, seuls 3% des PME ont prévu de changer éventuellement de banque principale au cours des douze prochains mois.

Ces valeurs sont extrêmement basses en comparaison avec des études étrangères. Une étude à grande échelle menée par Ernst & Young en 2014 a montré qu'environ 17% de toutes les

entreprises dans le monde ont changé de banque principale ces douze derniers mois (Ernst & Young, 2015). Parmi les petites entreprises en Allemagne, elles étaient même 20% et environ 11% parmi les PME allemandes moyennes. Les entreprises interrogées par Ernst & Young étaient également beaucoup plus enclines à envisager de changer de banque principale au cours des douze prochains mois. Au total, 34% ont indiqué vouloir changer de banque principale. Elles étaient 30% parmi les petites entreprises en Allemagne et 39% parmi les entreprises moyennes.

Les grandes différences concernant le désir de changement peuvent avoir différentes causes. Les résultats présentés ci-dessus permettent en principe de supposer que les PME suisses sont globalement satisfaites de l'offre de leur banque principale et qu'elles n'ont donc aucune raison de changer. Deuxièmement, un changement de banque principale représente toujours une certaine charge de travail et engendre donc des frais. Pour finir, une troisième raison de ce faible taux de changement peut résider dans le fait que les PME ne s'attendent pas à des prestations significativement meilleures d'un autre prestataire qui justifieraient la charge induite par le changement.

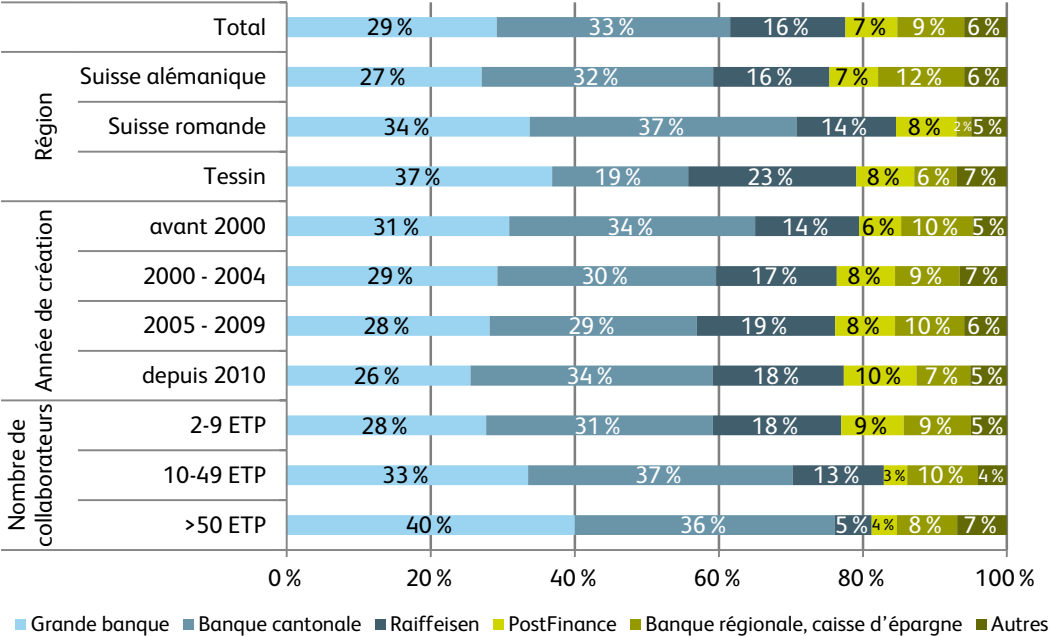


Illustration 13: Part des relations de banque principale par groupe bancaire (n = 1844)

L'illustration 13 montre quelles PME entretiennent leur relation de banque principale avec des établissements de quel groupe bancaire. On voit clairement que les banques cantonales et les grandes banques sont les principaux interlocuteurs des PME suisses. Alors que 29% des PME interrogées désignent une grande banque comme banque principale, les banques cantonales représentent le premier interlocuteur pour 33% des PME suisses. Les banques Raiffeisen viennent en troisième position, mais accusent un net retard (16%). PostFinance, les banques régionales et les caisses d'épargne ainsi que le groupe des autres banques sont la banque principale pour 21% des PME. L'illustration 13 montre qu'il existe des différences de parts de marché significatives

entre les différentes banques selon la région et surtout selon la taille de l'entreprise. Les banques régionales et les caisses d'épargne sont par exemple beaucoup mieux positionnées auprès des PME interrogées en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. En Suisse romande, ce sont avant tout les banques cantonales qui sont très bien positionnées, alors que les grandes banques et les banques Raiffeisen affichent des parts particulièrement élevées au Tessin. La Banque cantonale du Tessin (Banca dello Stato del Cantone Ticino) y détient notamment une part moins importante que la moyenne de toutes les banques cantonales en Suisse. PostFinance semble globalement avoir la même importance pour les PME dans toutes les régions.

On constate des différences encore plus nettes lors de l'analyse de la relation de banque principale selon la taille de l'entreprise. Les banques Raiffeisen semblent par exemple nettement mieux positionnées auprès des micro-entreprises de moins de 10 salariés que dans les PME plus importantes. Alors qu'elles ne sont la banque principale que de 5% des PME moyennes (> 50 ETP), elles jouent un rôle central pour 13% des petites entreprises et même 18% des micro-entreprises. Les entreprises moyennes sont en revanche principalement clientes des grandes banques. Plus la taille de l'entreprise augmente, plus la part des PME qui entretiennent leur relation de banque principale avec une grande banque croît également. Les banques cantonales constituent le principal concurrent chez les entreprises moyennes. Trois entreprises de plus de 50 salariés sur quatre ont leur relation de banque principale avec une grande banque ou une banque cantonale.

Compte tenu de la prise en compte séparée de PostFinance, les résultats de l'étude actuelle ne sont pas entièrement comparables avec ceux des études antérieures. Par rapport à 2012, les grandes banques ont cependant été en mesure de reconquérir des parts de marché (27% en 2012 contre 29% en 2016), alors que les banques cantonales ont enregistré de légères baisses (36% en 2012 contre 33% en 2016). La part des banques régionales et des caisses d'épargne était de 9% dans les deux études.

4.3.3.3. Notation bancaire

La notation de l'emprunteur par la banque est importante lors de l'octroi d'un crédit. Elle permet une classification de la solvabilité d'une entreprise et influe donc également grandement sur la charge d'intérêts. En règle générale, la notation ne dépend pas seulement de facteurs financiers, mais aussi des circonstances individuelles et des évolutions sectorielles. Parallèlement, il est à noter que les facteurs utilisés pour l'établissement de la notation diffèrent parfois massivement d'une banque à l'autre, tant pour ce qui est du nombre que de la pondération et de l'utilisation des différents paramètres. Quoiqu'il en soit, il serait sans doute très utile pour les PME de connaître leur propre notation. L'illustration 14 montre cependant que sept PME sur dix disposant d'un financement bancaire ignorent leur notation par la banque. Seuls 29% des PME interrogées ont indiquées lors de l'enquête qu'elles connaissent leur propre notation bancaire.

Il n'est pas surprenant de voir que la part des PME connaissant leur notation augmente parallèlement à la taille de l'entreprise. Alors que seule une micro-entreprise sur quatre connaît sa notation, cette part est de 52% pour les entreprises moyennes. La connaissance de sa propre notation a aussi tendance à s'accroître au fur et à mesure que la part de fonds étrangers s'élève. Aucune différence significative n'est relevée entre les différents secteurs économiques ou le type de financement bancaire. En Suisse alémanique, près d'un tiers des PME connaissent leur propre notation bancaire. Au Tessin et en Suisse romande, seule une PME sur cinq la connaît.

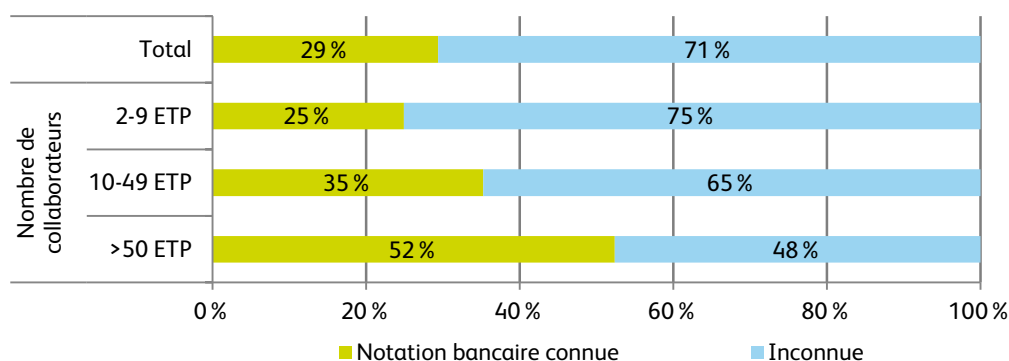


Illustration 14: Connaissance de la propre notation bancaire des PME ayant recours à un financement bancaire (n = 556)

Les PME qui connaissent leur notation par la banque ont été interrogées sur son changement au cours des douze derniers mois. Comme le montre l'illustration 15, deux bons tiers ont indiqué que leur notation n'avait pas changé au cours des douze derniers mois. Le nombre d'améliorations (16%) et de dégradations (18%) de la notation est à peu près équivalent. Une ventilation des réponses entre les six secteurs économiques montre que l'hôtellerie-restauration semble particulièrement touchée par la dégradation de la notation. Ainsi, un restaurant/hôtel sur cinq a subi une dégradation de sa notation.

Il serait intéressant d'étudier le rapport entre l'évolution du taux de change et la solvabilité des entreprises exportatrices. Afin de pouvoir en tirer des conclusions étayées par les statistiques, il faudrait toutefois disposer de données de séries temporelles fiables sur les notations bancaires des PME. Or la présente enquête montre que rares sont les PME qui connaissent l'évolution historique de leur notation. Il est donc impossible d'affirmer avec certitudes que la suppression du cours plancher de l'euro a par exemple eu une influence sur la notation. La base de données relativement faible montre cependant au moins que les modifications de la notation ne semblent pas avoir de rapport avec l'orientation à l'exportation des PME (cf. l'illustration 15).

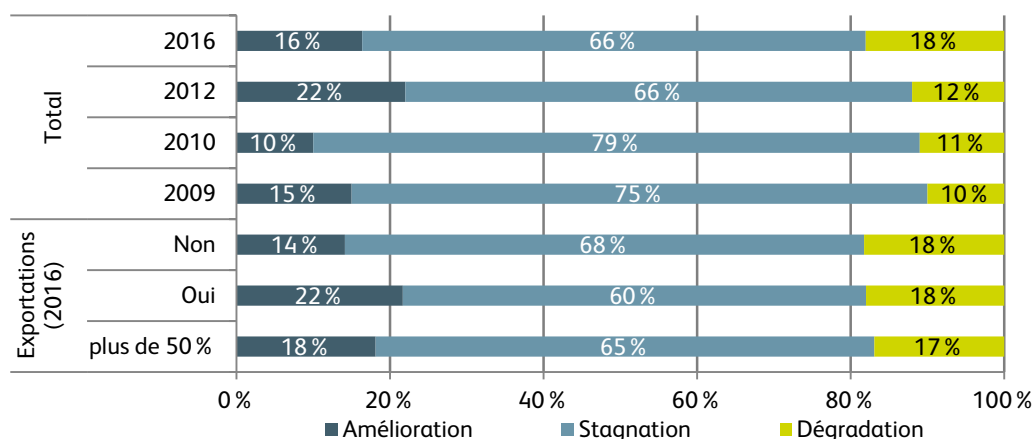


Illustration 15: Modification au cours des douze derniers mois de la notation bancaire des PME ayant recours à un financement bancaire (n = 156)

Il n'y a pas de différence en termes de dégradation de la notation entre les entreprises exportatrices et les entreprises qui n'exportent pas de biens et de services. On constate toutefois une dégradation généralisée des notations en 2016 par rapport aux périodes des enquêtes précédentes. Il n'y a cependant pas de réel intérêt à rechercher un lien direct entre les adaptations de la notation en 2016 et le taux de change, eu égard à la faible quantité de données. Notons également que le CHF n'a plus connu d'évolution significative par rapport à l'EUR et à l'USD depuis début 2015.

L'analyse multivariée qui tient compte à la fois des relations entre la branche, la taille, l'année de création, la région linguistique et l'évolution du chiffre d'affaires lors de l'évaluation des modifications de la notation confirme les conclusions ci-dessus. Compte tenu du nombre limité de sociétés connaissant la modification de leur notation, il est toutefois difficile de déduire des relations fiables par le biais de l'étendue des adaptations de la notation. La direction vers laquelle tendent ces corrélations semble toutefois confirmer qu'un nombre particulièrement élevé de sociétés de la branche Hôtellerie-restauration était concerné par des dégradations de la notation.¹³ À un moindre niveau de pertinence, c'est également le cas de l'industrie et des services 2. De même, les entreprises créées après 1980 semblent plutôt faire l'objet de dégradation de leur notation. C'est également le cas des entreprises de Suisse alémanique par rapport aux deux autres régions linguistiques. En ce qui concerne l'évolution future du chiffre d'affaires, les PME aux perspectives négatives sont davantage concernées par des dégradations de leur notation. Les liens de causalité sont un peu plus surprenant concernant l'évolution passée du chiffre d'affaires. Les PME dont les chiffres d'affaires ont augmenté sont davantage concernées par les dégradations de leur notation que celle dont l'évolution a été stable par le passé. Tout comme dans les analyses univariées, le rapport entre l'activité exportatrice et la dégradation de la notation n'est pas concluant dans les régressions. Il n'est pas significatif au plan statistique et sa tendance est même négative. Compte tenu des autres facteurs, les PME exportatrices semblent moins concernées par les dégradations de la notation. Cette tendance est encore renforcée lorsque seules les PME dont la part des exportations est supérieure à 50% du chiffre d'affaires sont qualifiées d'«exportatrices».¹⁴

Les raisons d'une modification de la notation sont diverses et ne dépendent pas uniquement de l'évolution financière de l'entreprise. L'illustration 16 récapitule différents motifs dans cinq catégories. Une PME sur deux a indiqué qu'une modification était due à sa performance financière. Les autres raisons évoquées pour expliquer une modification de la notation sont la conjoncture générale (22%) et la planification / l'organisation de l'entreprise (11%). 9% ne savent pas précisément pourquoi leur notation bancaire a été modifiée.

¹³ Ces analyses doivent être interprétées avec circonspection, eu égard à la petite taille de l'échantillon. Sur les 156 PME connaissant l'adaptation de leur notation, 14 appartenaient au secteur de l'hôtellerie-restauration et seules cinq d'entre elles ont vu leur notation dégradée.

¹⁴ Une entreprise est définie comme étant «exportatrice» quand elle génère selon ses propres dires plus de 25% de son chiffre d'affaires grâce au commerce extérieur ou au tourisme.

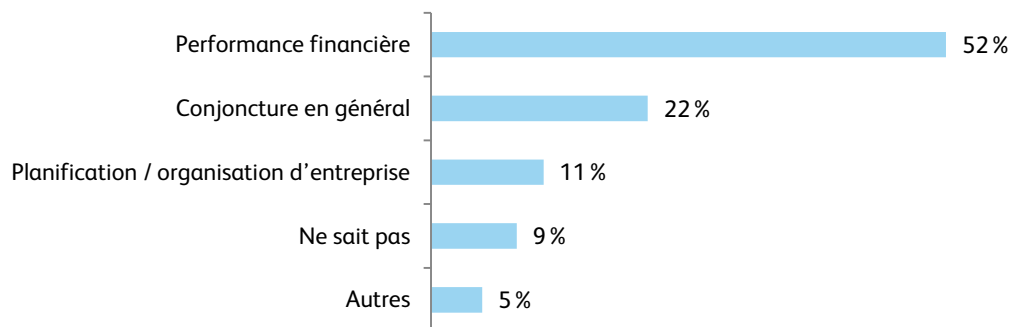


Illustration 16: Raisons de la modification de la notation bancaire (n = 82)

Aucune différence significative n'est constatée entre les différentes tailles des entreprises et régions linguistiques. Il y a cependant quelques différences intéressantes entre les secteurs économiques. Ainsi, plus de la moitié des PME de l'hôtellerie-restauration indiquent que leur notation a changé en raison de la conjoncture générale et selon ces entreprises seule une modification de la notation sur six est due à la performance financière des restaurants/hôtels. À l'inverse, plus de 80% des entreprises du secteur des services 1 indiquent que la notation a été modifiée à cause de la performance financière.

4.3.4. Situation actuelle en matière de financement

Les statistiques descriptives ayant permis de prendre connaissance de l'échantillon, de l'évolution passée et future des affaires ainsi que de la relation bancaire, le chapitre suivant est consacré à la situation actuelle des PME suisses en matière de financement. Un instantané de la situation en matière de financement montre qu'environ 38% des PME recourent au financement externe en Suisse (de banques et/ou d'autres sources).¹⁵ Comme le montre l'illustration 17, 32% font appel aux financements bancaires, alors que les 6% restants se financent avec une autre forme de financement (hors financements bancaires).

¹⁵ Lorsqu'une PME bénéficie à la fois d'un financement bancaire et d'un autre financement externe, elle a été classée dans la catégorie «Financement bancaire».

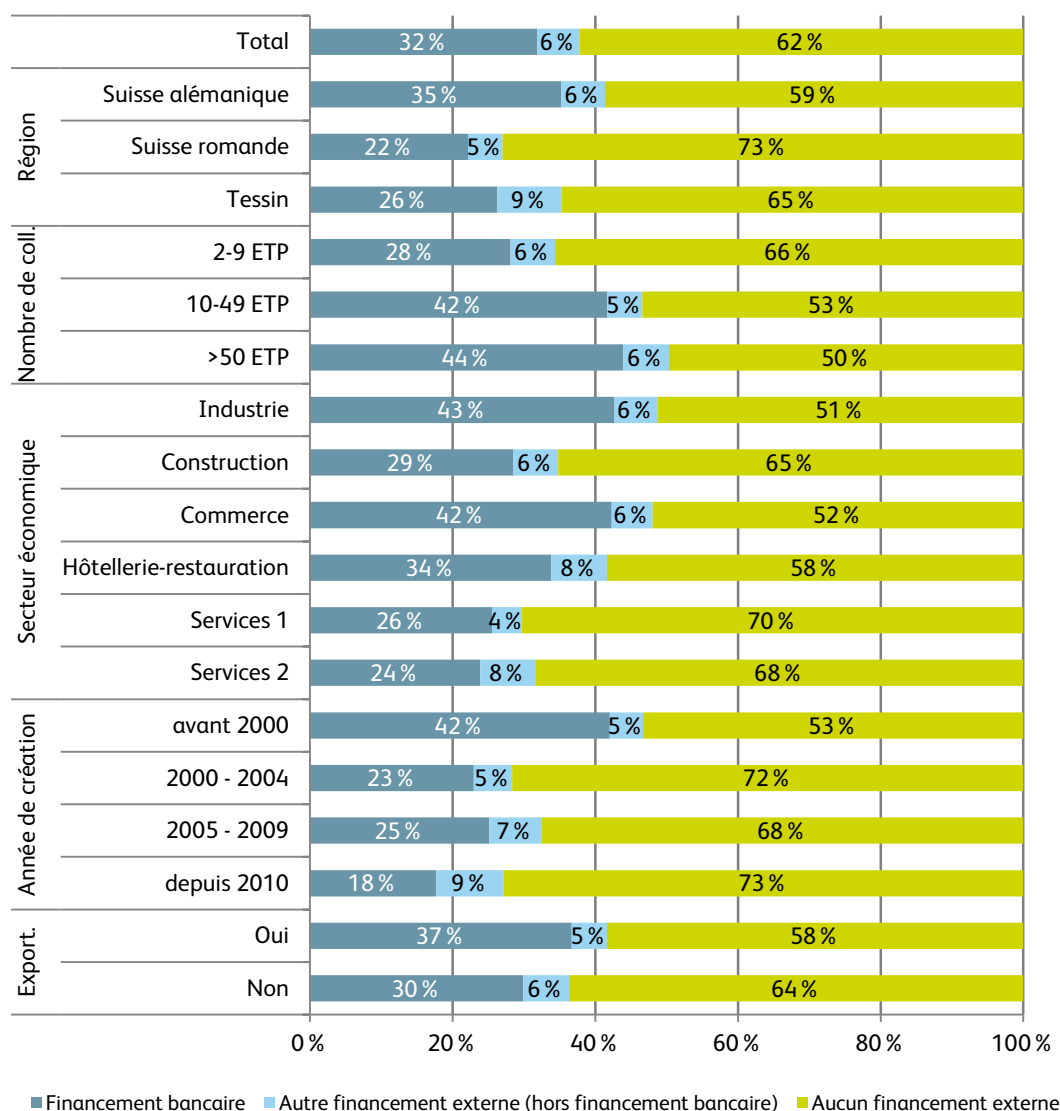


Illustration 17: Part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire, d'un autre financement externe et sans financement externe (n = 1922)

Une ventilation entre les trois régions linguistiques montre que la part des PME avec financement externe est plus importante en Suisse alémanique (41%) qu'au Tessin (35%) ou qu'en Suisse romande (27%). Nous avons en outre constaté que la part augmentait avec la taille de l'entreprise. Ainsi, 50% des PME de plus de 50 salariés bénéficient d'un financement externe, alors que cette part n'est plus que de 47% pour les petites entreprises et de 35% pour les micro-entreprises.

Selon l'illustration 17, la majorité des entreprises n'ont pas de financement externe. Lorsqu'un financement externe est requis, les PME font principalement appel aux financements bancaires. D'autres formes de financement externe sont rarement utilisées, leur part est inférieure à 10%.

Après cet instantané introductif, les deux chapitres suivants présentent d'abord l'importance des différentes formes de financement externe en relation avec leur part dans le total du bilan avant d'aborder spécifiquement les financements bancaires.

4.3.4.1. Importance des différentes formes de financement

Ce chapitre analyse plus précisément les 38% de PME qui ont recours au financement extérieur. Outre le financement bancaire (hypothèque, financement à l'exportation, crédit bancaire et crédit en compte courant), il existe différentes autres formes de financement.

Selon l'illustration 18, les hypothèques et les crédits en compte courant représentent les sources de fonds étrangers les plus importantes.¹⁶ Plus de la moitié des entreprises ayant recours au financement externe indiquent posséder une hypothèque. Sur ces sociétés disposant d'une hypothèque, environ un quart indique que cette forme de financement représente plus de 50% du total de leur bilan (soit 12% de l'échantillon). Dans le cas des entreprises restantes bénéficiant d'une hypothèque, la part est inférieure à la moitié du total du bilan (soit 41% de l'échantillon).

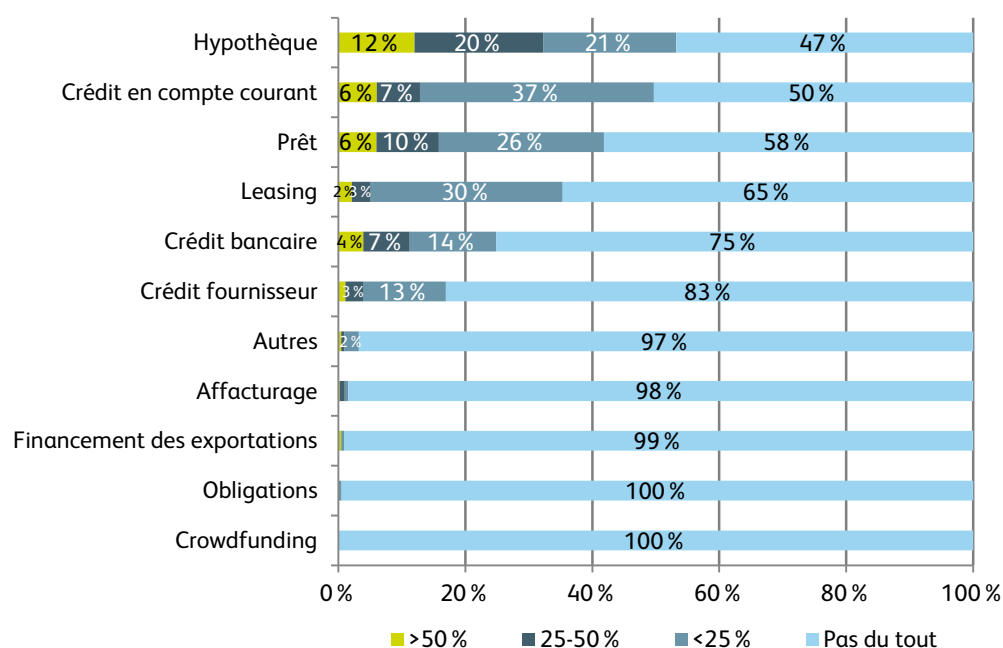


Illustration 18: Part des différentes formes de financement (en % du total du bilan, n = 705)

Le crédit en compte courant est en revanche fréquemment utilisé, mais revêt une moindre importance dans la structure du bilan. Il ne représente un quart ou plus du total du bilan que dans 13% des PME. Le prêt et le leasing sont deux autres formes de financement importantes pour les PME. Sur les entreprises interrogées, 42% ont recours au prêt, alors que la part du leasing est de 36%.

Les autres formes de financement, telles que les financements à l'exportation, l'affacturage ou le crowdfunding ne jouent qu'un rôle secondaire et ne sont que rarement utilisées. Le volume de crowdfunding dans le domaine des crédits aux PME n'était par exemple que d'à peine un million de francs en Suisse en 2015 (Dietrich & Amrein, 2016). En 2016, ce montant a certes connu une

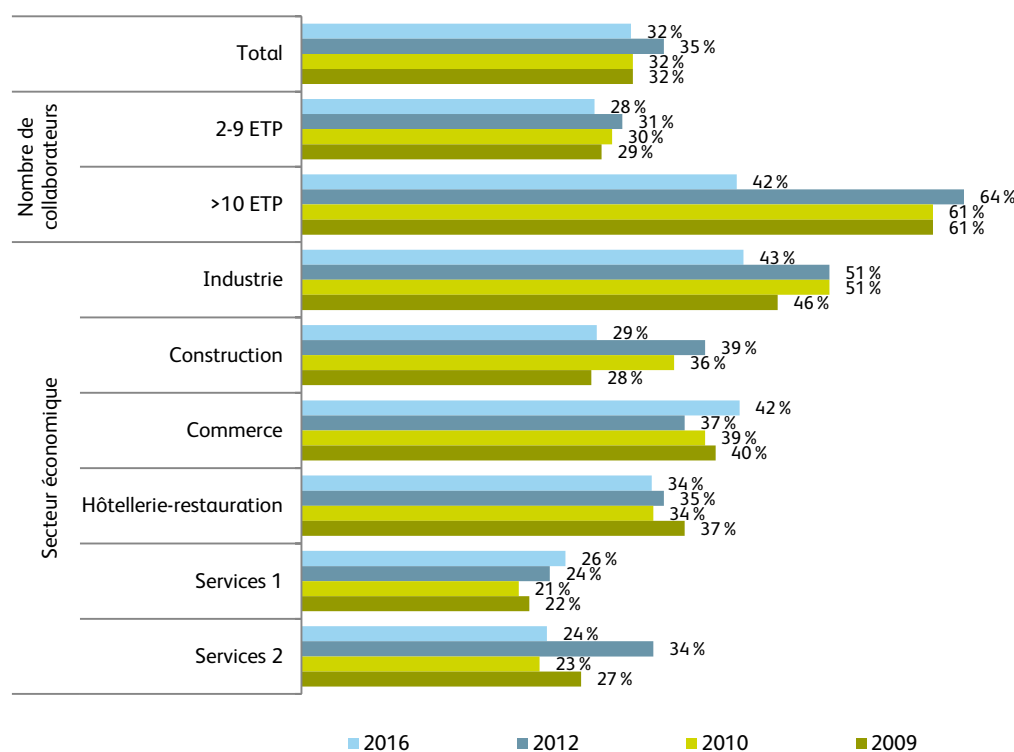
¹⁶ La levée d'hypothèques et de crédits bancaires a fait l'objet d'une interrogation séparée dans l'enquête. Un crédit bancaire correspond à un montant fixe accordé sans droit de gage immobilier.

croissance relativement forte. Mais il ne représente toujours qu'une somme à deux chiffres en millions et n'est donc (encore) guère pertinent pour le marché suisse.

Une enquête similaire auprès des PME allemandes a produit des résultats comparables (Verband KMU-Berater, 2015). En guise d'alternative aux financements bancaires, environ 55% des entreprises allemandes interrogées ont recours au leasing, suivi des prêts d'actionnaires pour 38%. L'affacturage (13%) et le crowdfunding (4%) semblent également négligeables en Allemagne.

4.3.4.2. Financement bancaire

Parmi les formes de financement énoncées à l'illustration 18, les hypothèques, les crédits en compte courant, les crédits bancaires et les financements à l'exportation doivent être classés en tant que financement des banques. Au total, 32% de toutes les PME interrogées disposent d'un tel financement bancaire (cf. l'illustration 19).



*Illustration 19: Part des entreprises avec financement bancaire
(n₂₀₁₆ = 1922 / n₂₀₁₂ = 1002 / n₂₀₁₀ = 1384 / n₂₀₀₉ = 1722)*

C'est légèrement moins que les 35% dans l'étude de 2012, mais d'un niveau équivalent à 2010 et 2009. La part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire n'a donc guère changé en Suisse. Mais ces valeurs sont nettement inférieures à celle des pays voisins, où la part des PME disposant de financements bancaires se situe entre 45% (Allemagne) et 52% (Italie) (BCE, 2016a). En France, 49% de toutes les PME ont recouru aux crédits bancaires ou aux facilités de crédit, alors que cette part est de 48% en Autriche.

Si l'on ventile les réponses selon la taille des entreprises, on constate que la part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire n'a guère changé ces sept dernières années dans les PME de 2-9 salariés. On remarque toutefois que cette valeur est nettement moins élevée par rapport aux PME plus importantes et qu'elle était même moitié moindre en 2009 et 2012. En Suisse, environ 28% de toutes les micro-entreprises (2-9 ETP) avaient un crédit bancaire en 2016, soit 14 points de pourcentage de moins que les PME restantes. Dans la zone euro, cette valeur pour les micro-entreprises ressort à 40% et est donc certes plus élevée, mais là encore, la différence est nette par rapport aux PME de plus de dix salariés (52%).

Il est intéressant de voir qu'il y a eu une diminution significative de la part des entreprises bénéficiant d'un crédit bancaire parmi les PME suisses de plus de 10 salariés, par rapport aux études antérieures. Les différences en matière de taille de l'échantillon et de modalités d'échantillonnage expliquent en partie cette évolution: d'une part, les entreprises de plus de 10 salariés ne représentent que 25% de l'échantillon global, ce qui peut se traduire par de plus grandes dispersions dans les réponses. D'autre part, une rupture s'est produite lors de l'échantillonnage par rapport aux trois études précédentes.¹⁷ Pour finir, il est parfaitement possible qu'il y ait actuellement parmi les PME de plus de 10 salariés une faible part d'entreprises bénéficiant d'un crédit bancaire, sur la base du présent échantillon.

Un recul des crédits bancaires est également observable dans les PME européennes depuis 2012. Dans les entreprises interrogées par la BCE, la part a baissé d'environ 10 points de pourcentage, de 56% à 46%. Cette évolution s'observe également dans nos pays voisins.¹⁸

Alors que la part des PME avec financement bancaire a diminué dans les secteurs économiques Industrie, Construction, Hôtellerie-restauration et Services 2, une évolution inverse a été observée dans les secteurs Commerce et Services 1. La part des entreprises avec financement bancaire y a augmenté par rapport aux études de 2009, 2010 et 2012. Au total; les crédits jouent un rôle particulièrement important dans les PME de l'industrie et du commerce, alors que les entreprises de services et la construction en dépendent moins.

L'illustration 20 présente une subdivision selon l'année de création et les activités exportatrices. Il s'avère que l'ancienneté de l'entreprise constitue un critère de différenciation net concernant l'utilisation d'un financement bancaire. La part des PME avec financement bancaire augmente sensiblement avec l'ancienneté de l'entreprise. Ainsi, près de la moitié des entreprises créées avant 1980 avaient un crédit bancaire, alors que cette part a baissé de plus de 50% pour les PME créées depuis 2010 en ressortant à seulement 18%. Dans la zone euro, la valeur pour les jeunes sociétés (moins de cinq ans) de 41% est inférieure à la moyenne globale de seulement cinq points de pourcentage. La différence plus importante en Suisse peut s'expliquer par le fait qu'il y a comparativement plus de jeunes sociétés créées après 2010 qui se financent par le biais de prêts privés, de crédits fournisseurs et de l'affacturage que par des financements bancaires. La part des

¹⁷ Les études de 2009, 2010 et 2012 ont été réalisées en interrogeant un panel, les mêmes entreprises ayant toujours été contactées dans le cadre des trois enquêtes. La présente étude se fonde sur un nouvel échantillon, qui inclut d'autres entreprises que celles de 2009, 2010 et 2012.

¹⁸ Avec 14 points de pourcentage, la baisse a été un peu plus forte en Italie qu'en Allemagne (11 points de pourcentage), en France (11 points de pourcentage) et en Autriche (8 points de pourcentage).

entreprises découragées qui ne remettent aucune demande de crédit est en outre plus importante que chez les PME plus anciennes.

En Europe, les PME exportatrices ont également plus souvent un crédit bancaire que les entreprises actives sur le marché national. En Allemagne, cette différence d'environ dix points de pourcentage est significative, tant au plan économique que statistique. En Suisse, cette différence semble négligeable à première vue (37% contre 33%). En termes de branche, il n'y a que pour le secteur économique du commerce que cette différence est significative. Les analyses multivariées montrent que ces PME sollicitent un crédit bancaire bien plus souvent lorsqu'elles sont actives dans le commerce international. En dehors des sociétés de négoce, on peut toutefois estimer que la part des PME disposant de financements bancaires dans le secteur économique n'est pas directement liée à leur activité exportatrice.

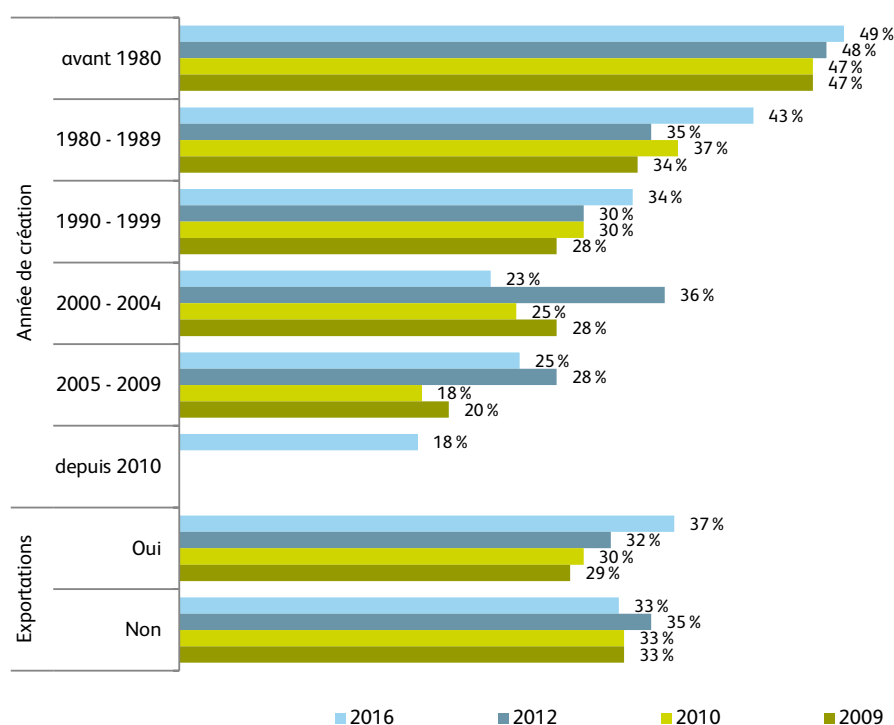


Illustration 20: Part des entreprises avec financement bancaire
($n_{2016} = 1922 / n_{2012} = 1002 / n_{2010} = 1384 / n_{2009} = 1722$)

Une distinction simultanée en fonction de l'ancienneté de l'entreprise et de l'activité exportatrice montre cependant que les PME récentes axées sur le marché domestique disposent moins souvent d'un financement bancaire. L'illustration 21 se base sur les entreprises créées avant 1980 et montre la différence estimée concernant la probabilité d'un financement bancaire. Dans la catégorie des PME créées après 2010 et qui ne présentent aucune activité exportatrice, la probabilité d'un financement bancaire est largement inférieure de 30%. Dans le cas des PME exportatrices, la différence par rapport aux entreprises plus anciennes est nettement plus faible. Cette relation positive entre la part des PME avec financement bancaire et l'ancienneté se confirme

également pour les trois différentes catégories de tailles. Ainsi, les micro-entreprises plus anciennes disposent d'un financement bancaire bien plus souvent que les jeunes sociétés.

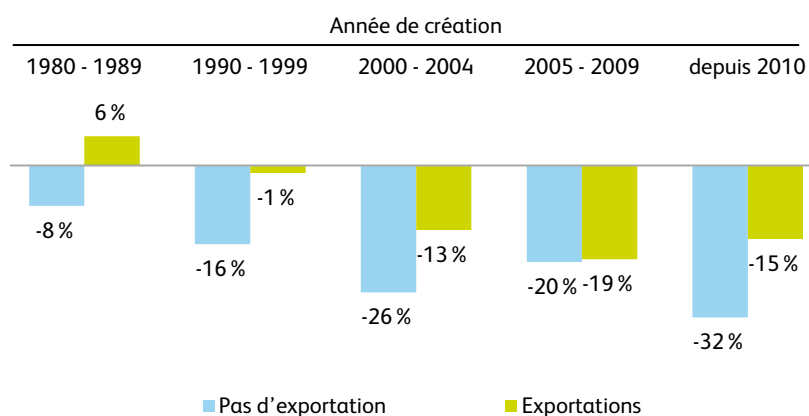


Illustration 21: Part des entreprises ayant un financement bancaire en fonction de la part des exportations: différence estimée par rapport aux entreprises créées avant 1980 (estimation: n = 1776)

Ci-après l'accent est mis sur les sociétés qui n'ont pas de crédit. On peut retenir que 68% de toutes les PME interrogées ne disposent d'aucun financement bancaire. Ce groupe partiel a été interrogé sur les raisons de l'absence de crédit bancaire. Comme le montre l'illustration 22, les entreprises ont pu choisir parmi huit explications différentes (les citations multiples étaient possibles).

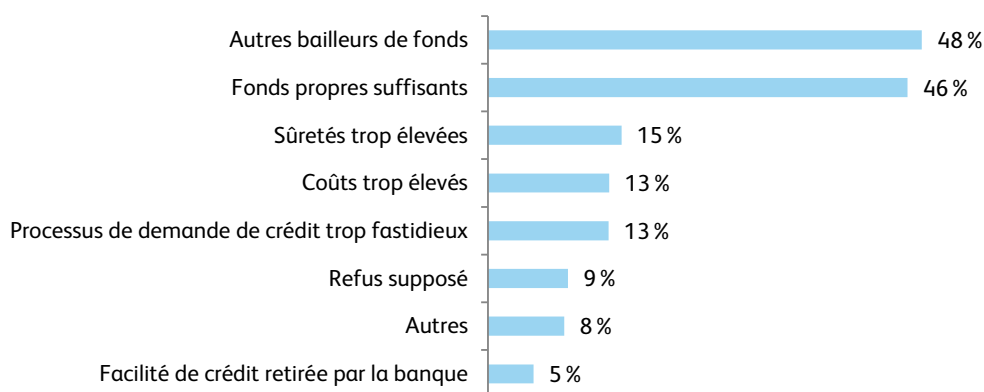


Illustration 22: Raisons contre le financement bancaire (n = 82)

Près de la moitié des PME concernées ont indiqué qu'elles se finançaient par le biais d'autres bailleurs de fonds. 46% ont par ailleurs indiqué disposer de fonds propres suffisants et donc ne pas avoir besoin d'un financement bancaire. Ces deux raisons sont de loin les plus citées. Elles sont suivies aux places trois à cinq de justifications qui sont notamment liées au processus d'octroi de crédit ou à la politique de crédit de la banque. Une entreprise sur sept indique ainsi que les sûretés exigées étaient trop élevées, que le crédit aurait été trop cher ou que le processus de demande était trop compliqué. Elles n'étaient que 9% à avoir indiqué qu'elles n'avaient pas déposé de demande de crédit, parce qu'elles s'attendaient à un refus du crédit. Une PME sur 20 a en outre précisé qu'elle n'avait pas de crédit parce que la banque l'avait retiré.

4.4. Processus de financement

Conformément à la description donnée au chapitre 3.1.1 de la partie consacrée à la méthodologie, cette étude subdivise le processus d'octroi de crédit en trois étapes pour que soient également retenues les entreprises qui n'ont aucun besoin de financement ou qui ne déposent pas de demande de crédit pour diverses raisons. La présentation et la discussion des résultats de l'enquête sont structurées grâce à ce processus d'octroi du crédit en trois étapes.

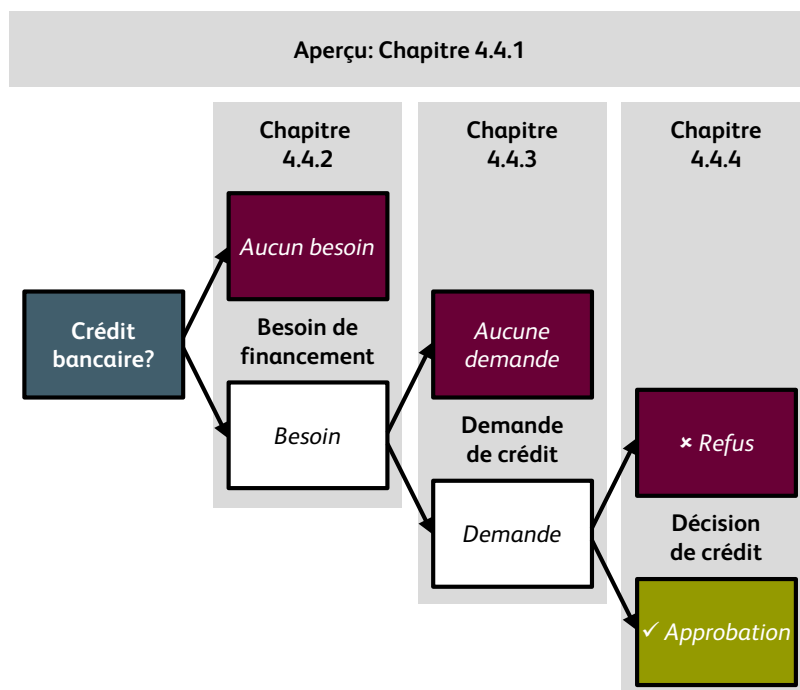


Illustration 23: Présentation des résultats à l'aide du processus d'octroi du crédit

L'illustration 23 montre quel chapitre thématise l'étape correspondante du processus. Un aperçu de tous les processus est fourni avant que les résultats des différentes étapes du processus ne soient présentés.

4.4.1. Aperçu

Un aperçu de la taille d'échantillon non pondérée ventilée entre les quatre groupes du modèle et fondée sur les besoins de financement des douze derniers mois est disponible à l'illustration 24.¹⁹ Sur les 1922 PME interrogées, près d'un quart (447 entreprises) a eu besoin de sources de financement externe au cours des douze derniers mois. Les 1440 entreprises restantes doivent être affectées au groupe 1 (aucun besoin de financement).²⁰ Environ 27% des 447 PME ayant un

¹⁹ «Non pondérée» se rapporte à l'échantillon qui n'a pas encore été soumis à la procédure de pondération en trois étapes (cf. le chapitre 4.2 consacré au thème de la représentativité).

²⁰ Sans prise en compte des PME qui n'ont pas répondu à cette question.

besoin de financement (122 entreprises) n'ont toutefois pas déposé de demande de crédit pour différentes raisons et appartiennent ainsi au groupe 2.

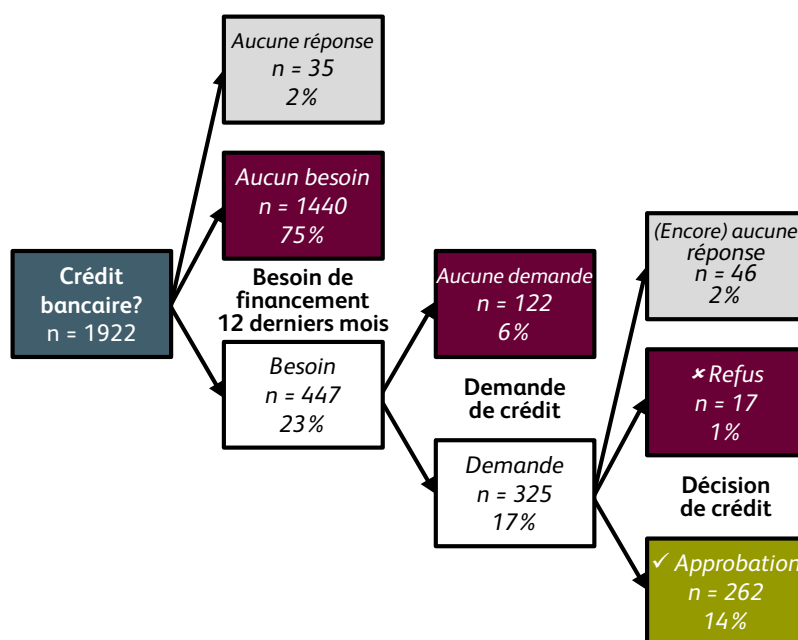


Illustration 24: Aperçu du processus d'octroi de crédit et du nombre d'entreprises par groupe

Au total, près de 17% de toutes les PME interrogées (325 entreprises) ont demandé un nouveau financement ou le renouvellement d'un crédit existant sur une période d'un an. C'est nettement moins que les valeurs comparables de l'étude menée dans la zone euro, où 29% des PME interrogées ont demandé un crédit sur une période de six mois. Un crédit a été refusé à environ 6% de toutes les entreprises ayant reçu une décision de crédit (17 entreprises, soit 1% de l'échantillon global, groupe 3: demande de crédit refusée). Cette valeur est ainsi quasiment aussi basse que le taux de refus de 7% dans la zone euro (BCE, 2016b). Sur les 447 PME ayant un besoin de financement, seuls 59% ont obtenu un crédit (262 entreprises, soit 14% de l'échantillon global, groupe 4: crédit accordé). S'agissant des 41% restants, soit elles n'ont pas déposé de demande de crédit, soit leur demande a été refusée ou soit la décision de crédit était encore en suspens à la date de l'enquête (185 entreprises, soit 9% de l'échantillon global).

Après cet aperçu, les résultats de l'enquête sont à présent affectés aux différentes étapes du processus et présentés aux chapitres suivants.

4.4.2. Besoin de financement

La première étape du processus d'octroi du crédit scinde les entreprises en deux groupes. Le groupe 1 dans lequel figurent toutes les entreprises qui n'ont pas eu de besoin de financement au cours des douze derniers mois est ainsi formé. Il s'agit donc des entreprises qui n'ont pas non plus demandé de financement ou de reconduction d'un financement. Ce groupe n'inclut pas les PME qui n'ont certes pas demandé de financement, mais qui présentaient cependant un besoin de

financement. Le groupe 1 représente la principale sous-catégorie et est analysé de plus près dans le chapitre suivant. Vient ensuite une analyse des PME qui ont signalé un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois et qui disposent déjà d'un financement bancaire.

4.4.2.1. Aucun besoin de financement

Comme le montre l'illustration 24, 1440 PME ne présentaient aucun besoin de financement au cours des douze derniers mois, ce qui correspond à une part de 79% de l'échantillon global (cf. l'illustration 25). Alors qu'en Suisse alémanique, 82% des entreprises n'avaient aucun besoin de financement, elles étaient sept PME sur dix en Suisse romande et trois sur quatre au Tessin. Certaines différences concernant la taille de l'entreprise sont observables. Notamment les entreprises moyennes de plus de 50 salariés ont davantage besoin d'un financement (à l'inverse 68% sans besoin) que les micro-entreprises et les petites entreprises (respectivement 79% sans besoin).

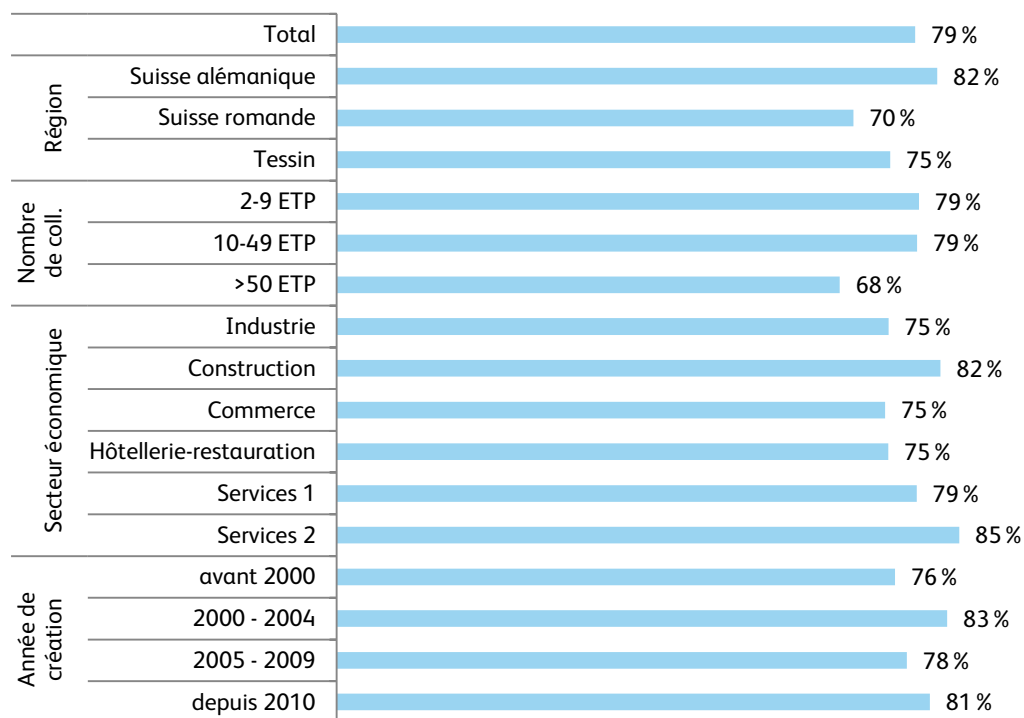


Illustration 25: Part des entreprises sans besoin de financement au cours des douze derniers mois (n = 1922).

En matière de secteurs économiques, il est apparu que la part des entreprises sans besoin de financement était particulièrement élevée dans la construction et dans le secteur des services 2. La part du commerce et de l'hôtellerie-restauration est faible, alors que les services 1 se situent aux alentours de la moyenne globale.

Intention de demander un financement dans les 12 prochains mois	PME sans besoin de financement actuel	PME avec besoin de financement actuel	Toutes les PME
Oui	5,4%	26,0%	9,8%
Non	94,6%	74,0%	90,2%
Total	100%	100%	100%

Tableau 2: Entreprises avec besoin de financement passé et futur (n = 1820)

La part de l'illustration 25 peut être comparée avec la part des entreprises qui prévoient de demander un financement au cours des douze prochains mois, afin de comparer le besoin de financement actuel et futur d'une PME. Le Tableau 2 montre que seule une PME sur 20 qui présente actuellement un besoin de financement entend solliciter un financement l'an prochain.

4.4.2.2. Modification du besoin de financement

L'illustration 26 montre quelles entreprises bénéficiant actuellement d'un financement bancaire présentent un besoin de financement croissant. Comme on peut le voir, une entreprise sur quatre bénéficiant d'un crédit a indiqué avoir un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois (26%). En comparaison avec les trois études antérieures, une tendance de nouveau croissante se manifeste, puisque cette part était de 23% en 2009 et 2010 et de 20% en 2012.

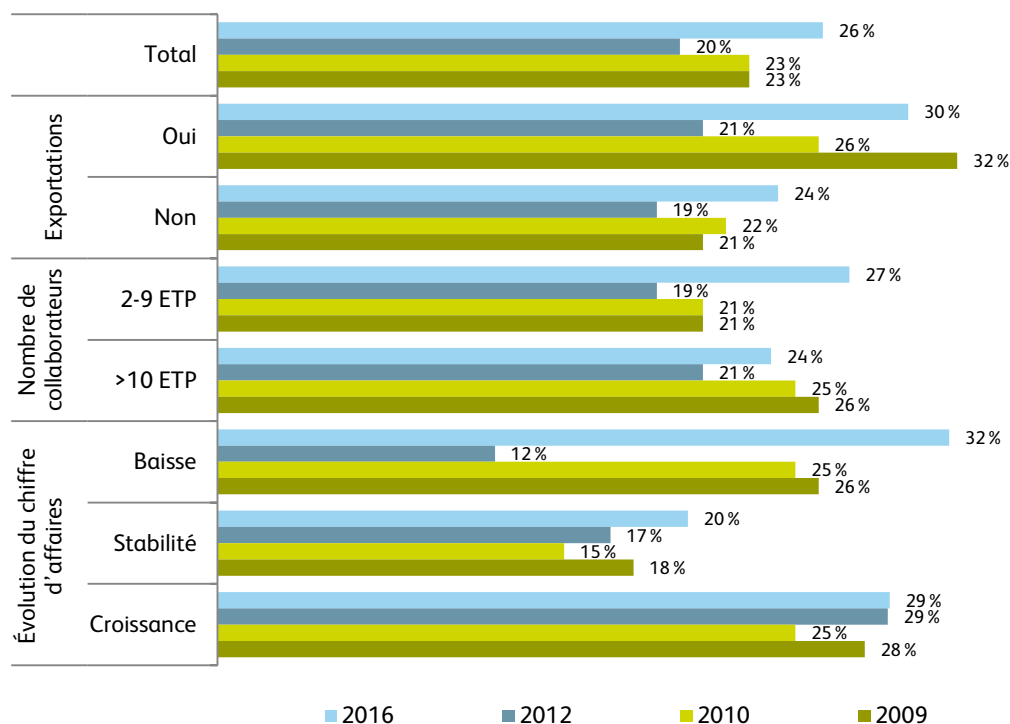


Illustration 26: Part des entreprises ayant un financement bancaire et un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois (n₂₀₁₆ = 615 / n₂₀₁₂ = 443 / n₂₀₁₀ = 584 / n₂₀₀₉ = 700)

En cas de ventilation des PME selon leur activités exportatrices, il semble qu'une partie relativement importante des entreprises exportatrices affiche un besoin de financement croissant (30%). Cette différence n'est cependant pas statistiquement significative, en l'absence de prise en compte d'autres facteurs. Cette situation s'explique par des différences non systématiques fortes concernant les facteurs statistiques tels que la région linguistique, la branche et la taille. Il n'y a donc pas de caractérisation explicite des PME qui ont annoncé une hausse significative de leur besoin de financement. Les PME ayant un besoin de financement croissant semblent toutefois avoir en commun une évolution modifiée de leur chiffre d'affaires. Il ressort de l'analyse de régression multivariée qu'une baisse du chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois était en relation avec un besoin de financement accru (+10 points de pourcentage). La relation avec le montant de l'évolution future escomptée du chiffre d'affaires est encore plus forte et ce indépendamment de l'orientation du changement, comme le montre l'illustration 27. Les PME dont les modifications attendues du chiffre d'affaires dépassent 10% ont affiché une probabilité plus de deux fois plus élevée d'un besoin de financement accru que les PME qui attendaient des chiffres d'affaires constants.

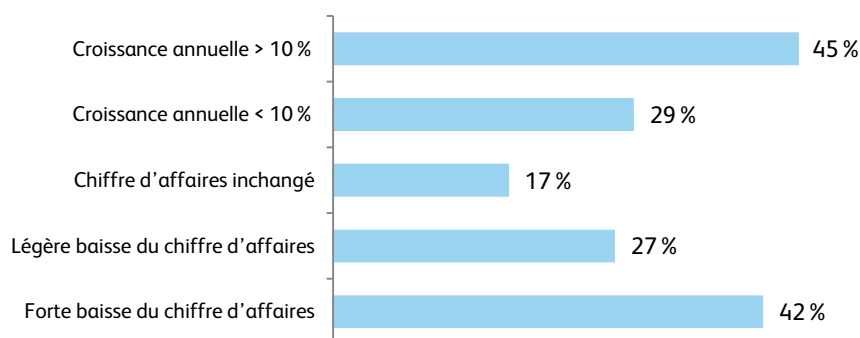


Illustration 27: Probabilité pronostiquée d'un besoin de financement accru selon l'évolution attendue du chiffre d'affaires

Le besoin de financement croissant peut s'expliquer par différents facteurs. Six déclarations différentes ont ainsi pu être jugées pertinentes ou non pertinentes par les entreprises interrogées. L'illustration 28 montre que trois-quarts de toutes les PME ayant un besoin de financement ont indiqué que celui-ci s'expliquait par de nouveaux investissements.

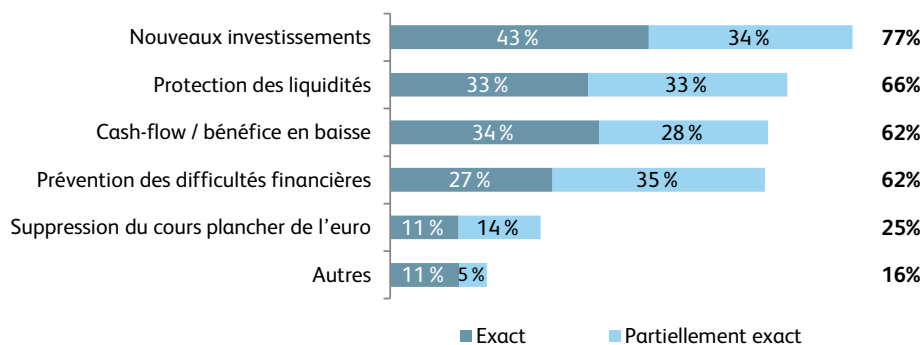


Illustration 28: Raisons du besoin de financement croissant (n = 366)

Dans les études de 2012 et 2009, les nouveaux investissements ont également été la raison la plus souvent évoquée pour un besoin de financement accru (citée par respectivement 68% des PME interrogées). Les autres raisons du besoin de financement résident dans la protection des liquidités et dans le refinancement. Respectivement deux tiers des entreprises ont déclaré à ce propos que c'était (partiellement) le cas. Entre 52% et 64% ont également répondu par l'affirmative dans les trois études passées. La suppression du cours plancher de l'euro ne semble avoir joué qu'un rôle secondaire. Seule une PME sur quatre avait un besoin de financement croissant de ce fait.

4.4.3. Demande de crédit

Après avoir déterminé s'il y avait un besoin de financement de la part des PME et quelle était la part des entreprises disposant d'un crédit bancaire ou d'une facilité de crédit, la deuxième étape du processus d'octroi du crédit est analysée. Il s'agit de la décision de déposer une demande de crédit ou de s'en abstenir.

4.4.3.1. Part des entreprises ayant déposé une demande de crédit

Le dépôt d'une demande de crédit peut porter aussi bien sur un renouvellement que sur une nouvelle demande. Afin de déterminer la part des entreprises ayant demandé un crédit, il a été demandé aux entreprises si elles avaient déposé une demande de renouvellement, une nouvelle demande ou les deux au cours des douze derniers mois. Au total, 15% des PME ont indiqué avoir demandé ou renouvelé un crédit durant cette période.²¹ Il est intéressant de constater que 53 entreprises ont à la fois demandé un renouvellement et déposé une nouvelle demande au cours des douze derniers mois. En plus du refinancement du financement existant, il s'agissait donc également de couvrir un nouveau besoin de financement.

Alors qu'en Suisse romande, une entreprise sur cinq a remis une demande de crédit, cette part est de 14% en Suisse alémanique et au Tessin. La part est particulièrement élevée dans les entreprises créées avant 2000, alors que moins de 10% des PME créées après 2010 ont demandé un crédit. Lors de la ventilation en fonction de l'évolution passée du chiffre d'affaires il s'est avéré que les entreprises au chiffre d'affaires en baisse ou en hausse étaient plus enclines à déposer une demande de crédit. Les PME aux chiffres d'affaires stables semblent avoir demandé moins de crédit au cours des douze derniers mois. Cela s'explique peut-être par le fait que les importantes modifications du chiffre d'affaires impliquent un besoin de financement accru ou accentuent les besoins existants. Les entreprises souhaitent éventuellement financer leur expansion ou compenser, voire atténuer une baisse.

²¹ La part non pondérée des PME est de 17% (325 demandes divisées par 1922 PME). Cette part a cependant été calculée selon le procédé de pondération à trois étapes de l'échantillon.

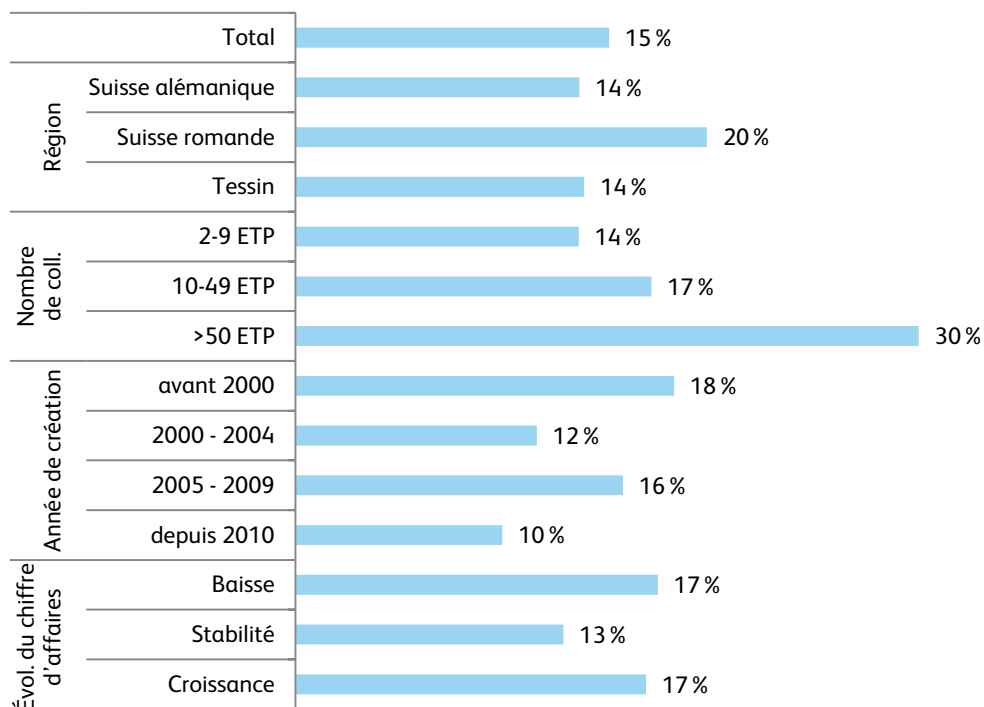


Illustration 29: Part des entreprises ayant déposé une demande de crédit (n = 1922)

4.4.3.2. Montant du financement demandé

Outre la décision de déposer une demande de crédit à proprement parler, le montant du financement bancaire demandé est l'autre question qui se pose aux entreprises.²² L'illustration 30 montre qu'un quart des PME a demandé un financement supérieur à CHF 1 million, alors que 41% voulaient un financement compris entre CHF 100 000.- et CHF 1 million. Le dernier tiers a demandé un financement inférieur à CHF 100 000.-, dont un tiers un financement inférieur à CHF 25 000.-.

Les différences au niveau de la région linguistique et de l'année de création ne sont pas significatives. Autrement dit, aucune différence concernant le montant des financements bancaires entre les différentes sous-catégories ne peut être constatée sur la base de cet échantillon. À l'inverse, les différences entre les différentes tailles des entreprises sont statistiquement significatives. Comme prévu, on observe une relation positive entre le montant du financement bancaire demandé et la taille de l'entreprise. Près de trois-quarts des moyennes entreprises de plus de 50 salariés ont demandé une somme supérieure à CHF 1 million, alors que cette part n'est que de 16% parmi les micro-entreprises. À l'inverse, seuls 3% des petites entreprises et des moyennes entreprises ont demandé moins de CHF 25 000.-, alors qu'une micro-entreprise sur six a sollicité une somme aussi faible.

²² Il s'agit des quatre formes de financement « hypothèques », « financements à l'exportation », « crédits bancaires » et « crédits en compte courant ».

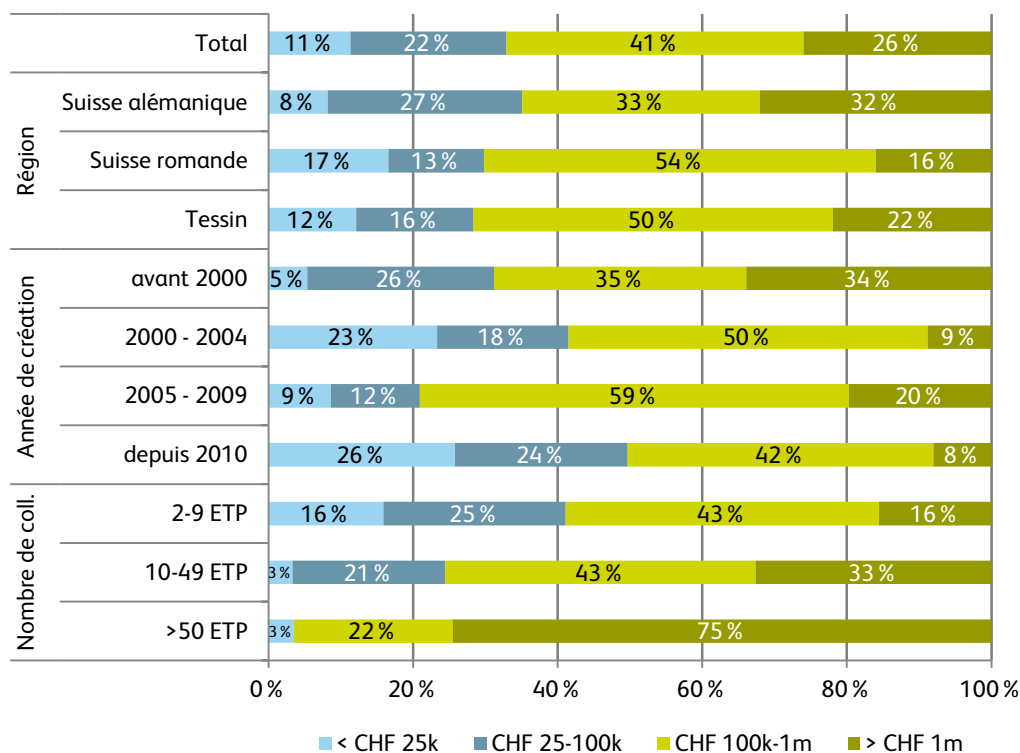


Illustration 30: Montant du financement bancaire sollicité (n = 112)

Par rapport aux marchés étrangers, on observe par exemple des volumes de financement légèrement inférieurs pour les PME allemandes. En 2015, les crédits jusqu'à EUR 50 000.- représentaient environ un quart du volume global des demandes de crédit de PME en Allemagne. Les crédits entre EUR 20 000.- et EUR 100 000.- représentaient environ 40% et les crédits supérieurs à EUR 100 000.- environ 35% (KfW Research, 2016).

4.4.3.3. Entreprises découragées avec un besoin de financement

Le deuxième des quatre groupes d'entreprises présentés au chapitre 3.1.1 est constitué d'entreprises qui ont certes besoin de financements bancaires, mais qui n'ont pas déposé de demande de crédit jusqu'à présent. Il peut y avoir différentes raisons à cela. Les entreprises s'en abstiennent par exemple, parce qu'elles s'attendent à ce que la demande soit refusée par la banque ou à ce que les conditions soient désavantageuses.

L'illustration 31 montre la part des PME qui affichent un besoin de financement, mais n'ont pas encore déposé de demande de crédit. Au total, 6% des entreprises sont découragées et n'ont pas déposé de demande de financement, malgré leur besoin. Il est intéressant de voir que cette part est deux fois moins importante en Suisse alémanique (5%) qu'en Suisse romande et au Tessin (10% et 11%). Des différences substantielles se manifestent également en ce qui concerne la taille des entreprises et on constate une relation clairement négative. Plus la taille des entreprises augmente, plus la part des entreprises ayant besoin d'un financement mais qui n'ont pas demandé

de crédit diminue. Alors que cette part est de 7% parmi les micro-entreprises, elle n'est que de 4% pour les petites entreprises (9-49 ETP) et de 2% pour les entreprises moyennes (>50 ETP). La part plus élevée des micro-entreprises découragées devrait notamment s'expliquer par le fait que plus des deux tiers de cette catégorie de taille ne disposent d'aucun financement par des capitaux externes. Cette valeur est nettement plus faible parmi les petites et les moyennes entreprises, où elle est respectivement de 52% et de 48%.

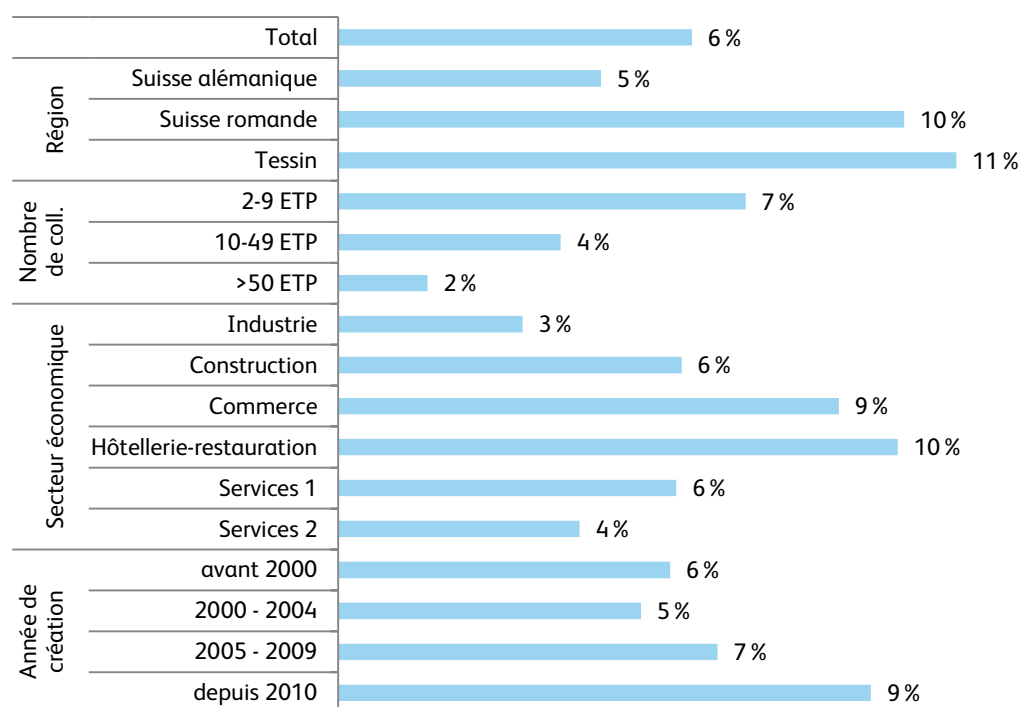


Illustration 31: Part des entreprises avec un besoin de financement mais sans demande de crédit (n = 1922)

Une répartition par secteurs économiques montre que la part des PME découragées est particulièrement élevée dans les branches du commerce et de l'hôtellerie-restauration (9% et 10%). L'analyse multivariée a cependant montré que ce n'était pas systématique pour ces secteurs économiques, mais dépendait plutôt de leurs caractéristiques. D'une part, ces deux secteurs présentent la part la plus élevée d'entreprises ayant enregistré une baisse du chiffre d'affaires et de l'emploi au cours des douze derniers mois. D'autre part, les micro-entreprises sont particulièrement représentées dans ces branches et elles figurent plus fréquemment parmi les entreprises découragées. Même si un dixième de ces entreprises prévoit de demander un financement au cours des douze prochains mois, elles ont tendance à penser qu'un financement bancaire supplémentaire ne leur sera pas accordé (cf. le chapitre 4.4.3.4). À l'inverse, l'industrie et les services 2 avec 3% et 4% affichent une part moins importante d'entreprises découragées. Il s'agit des deux secteurs économiques dans lesquels l'ancienneté moyenne des entreprises est la plus élevée. La construction et les services 1 (tous deux 6%) se situent dans la moyenne globale.

Les différences résultant de la ventilation par ancienneté de l'entreprise sont statistiquement significatives. La part des entreprises découragées présente un lien négatif avec l'ancienneté de l'entreprise et est extrêmement basse, notamment pour les entreprises créées avant 1980 (4%).

Comme indiqué, les micro-entreprises sont bien plus souvent découragées que les petites et moyennes entreprises. L'écart est encore plus net en cas de différenciation simultanée en fonction de la dépendance aux exportations. Comme le montre l'illustration 32, les micro-entreprises ayant une activité exportatrice sont deux fois plus découragées que leur équivalent focalisé sur le marché suisse. Le rapport est pratiquement identique pour les entreprises de plus de 50 salariés, mais se situe à un niveau beaucoup plus bas de 1% ou 2%.

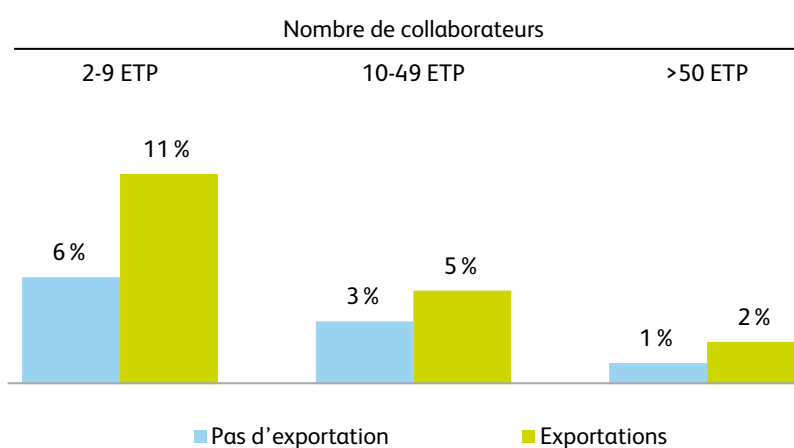


Illustration 32: Part des entreprises découragées en fonction de la taille et de l'orientation à l'exportation (n = 1922)

Le groupe de PME présenté ci-dessus a ensuite été interrogé sur les raisons pour lesquelles il n'a pas demandé de crédit (cf. l'illustration 33, les citations multiples étaient possibles). Quatre PME sur cinq ont indiqué que les exigences en matière de sûretés étaient trop élevées et que le processus de crédit était jugé trop fastidieux. 70% des entreprises n'ont pas demandé de crédit, parce qu'elles pensaient qu'il ne serait pas accordé par la banque. 40% de ces entreprises indiquent avoir trouvé des alternatives plus simples et plus avantageuses afin de couvrir leur besoin de financement.

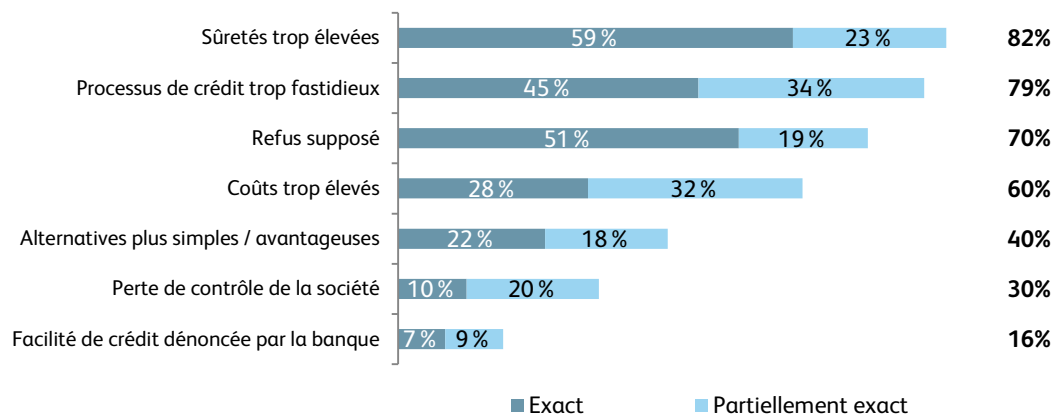


Illustration 33: Raisons de la non-demande (n = 116)

La ventilation des réponses selon la taille de l'entreprise montre que les micro-entreprises et les petites entreprises de moins de 50 salariés n'ont notamment pas sollicité de crédit, parce qu'elles pensaient qu'elles devraient fournir des sûretés trop élevées. Bon nombre d'entre elles ont en outre indiqué bénéficier d'alternatives plus simples ou plus avantageuses. Un nombre particulièrement élevé d'entreprises moyennes de plus de 50 salariés juge le processus de crédit trop fastidieux et craint une perte de contrôle. Elles ne sont en revanche pas nombreuses à penser que la banque pourrait refuser le crédit.

4.4.3.4. Intention de demander un crédit

Les analyses ci-dessus ont montré quelles PME avaient un besoin de financement et lesquelles ont renoncé à solliciter un crédit pour différentes raisons. À l'étape suivante, nous allons donc nous intéresser aux entreprises qui ont l'intention de demander un crédit à l'avenir. Comme le montre l'illustration 34, une PME sur dix envisage de demander un crédit au cours des douze prochains mois. En Suisse alémanique (9%), cette part est sensiblement moins élevée qu'en Suisse romande (13%) ou au Tessin (12%).

Il s'est par ailleurs avéré que la part des entreprises qui ont besoin d'un crédit et prévoient de le demander augmente avec leur taille. Parmi les PME de plus de 50 salariés, 14% envisagent de demander un crédit dans un proche avenir. Cette part est de 13% dans les entreprises de 10-49 salariés et de 9% dans celles de 2-9 salariés. Ce constat est conforme aux observations faites au chapitre 4.4.3.1, selon lesquelles la part des entreprises ayant besoin de fonds étrangers est corrélée de manière positive à la taille des entreprises.

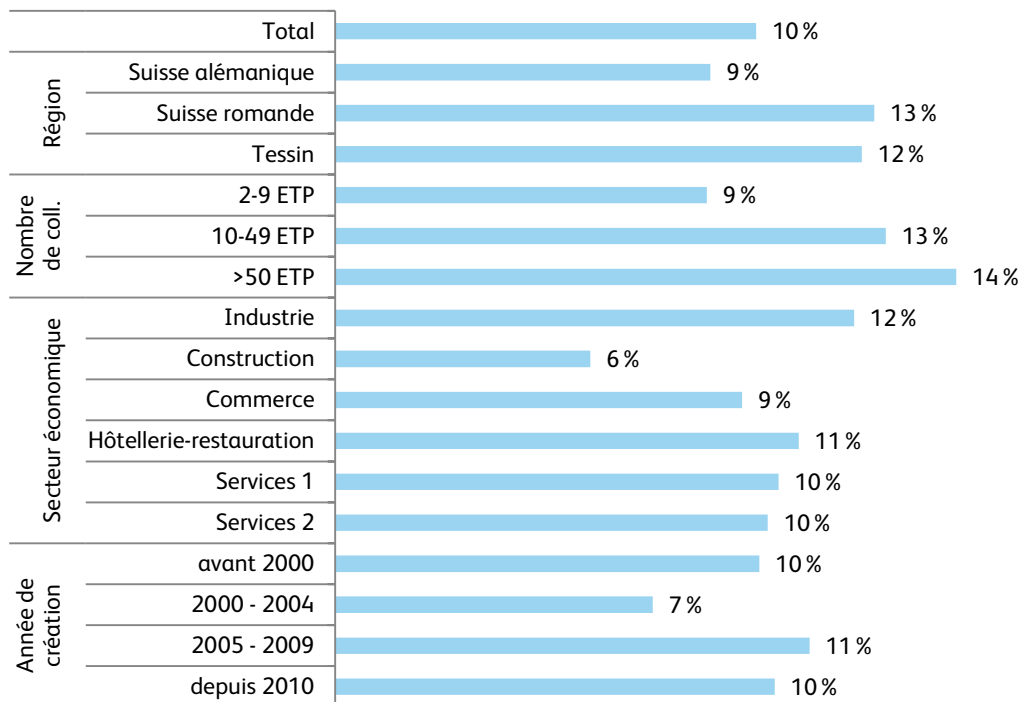


Illustration 34: Part des entreprises ayant l'intention de demander un financement au cours des douze prochains mois (n = 1820)

Bien qu'il y ait des différences entre les différents secteurs économiques, celles-ci ne sont pas statistiquement significatives. Autrement dit, aucune différence ne peut être constatée entre les différents secteurs économiques sur la base de cet échantillon.

Les entreprises qui envisagent de demander un financement dans un proche avenir ont ensuite été priées d'évaluer les chances de succès de leur demande de crédit. Elles ont pu les juger élevées, moyennes ou faibles. L'illustration 35 présente le résultat correspondant.

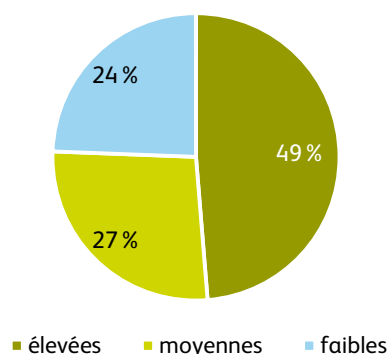


Illustration 35: Évaluation des chances d'obtenir un financement bancaire supplémentaire (n = 141)

Près de la moitié des PME qualifie les chances d'obtenir un financement bancaire supplémentaire d'élevées, alors que seul un quart est pessimiste. Les entreprises du secteur de l'industrie sont

notamment très optimistes et trois-quarts d'entre elles considèrent que leurs chances sont élevées. Dans les branches de la construction, de l'hôtellerie-restauration et des services 2, les entreprises sont quelque peu pessimistes, car elles sont environ 30% à considérer que les chances sont faibles.

Chance	2-9 ETP	10-49 ETP	>50 ETP	Total
Faible	34,3%	8,3%	1,3%	24,4%
Moyenne	23,7%	36,9%	14,0%	26,9%
Élevée	42,0%	54,8%	84,7%	48,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 3: Évaluation des chances d'obtenir un financement bancaire supplémentaire selon la taille de l'entreprise (n = 141)

Le Tableau 3 montre la relation entre l'évaluation des chances et la taille de l'entreprise. On peut voir que la part des PME optimistes augmente sensiblement plus la taille de l'entreprise est importante. Parmi les micro-entreprises, 42% estiment que les chances sont élevées, alors que cette part est de 55% pour les petites entreprises et de 85% pour les entreprises moyennes. Un tiers des PME de 2-9 salariés considère que les chances sont faibles, alors que la proportion est de une sur douze dans les entreprises de 10-49 salariés et que la part est insignifiante dans les entreprises de plus de 50 salariés (1,3%, soit une entreprise sur 80).

4.4.4. Décision de crédit

Le groupe 3 (décision de crédit refusée) et le groupe 4 (crédit accordé) dans le processus d'octroi du crédit du chapitre 3.1.1 ne sont déterminés qu'à la troisième étape du processus. Celle-ci s'intéresse à la décision de crédit de la banque qui détermine la subdivision entre les deux derniers groupes. En dehors d'un nouveau financement, une entreprise peut également demander le renouvellement d'un financement existant. Ces deux aspects ont été pris en compte dans l'enquête et ont été discutés séparément ci-après.

4.4.4.1. Renouvellement du financement

Comme le montre l'illustration 19, environ 32% de toutes les entreprises interrogées disposent d'un crédit bancaire ou d'une facilité de crédit. Un renouvellement ou un refinancement est généralement nécessaire après quelques années. C'est pourquoi il a été demandé aux PME si elles avaient dû renouveler un financement au cours des douze derniers mois. L'illustration 36 montre si et dans quelle mesure les banques ont répondu favorablement aux demandes de renouvellement. 76% des entreprises interrogées ont indiqué qu'elles avaient obtenu l'intégralité du refinancement. Douze autres pour cent ont obtenu le renouvellement d'une partie du volume de financement demandé. Une décision négative n'a été prise que pour 6%, alors que six autres pour cent attendent encore une réponse de leur banque.

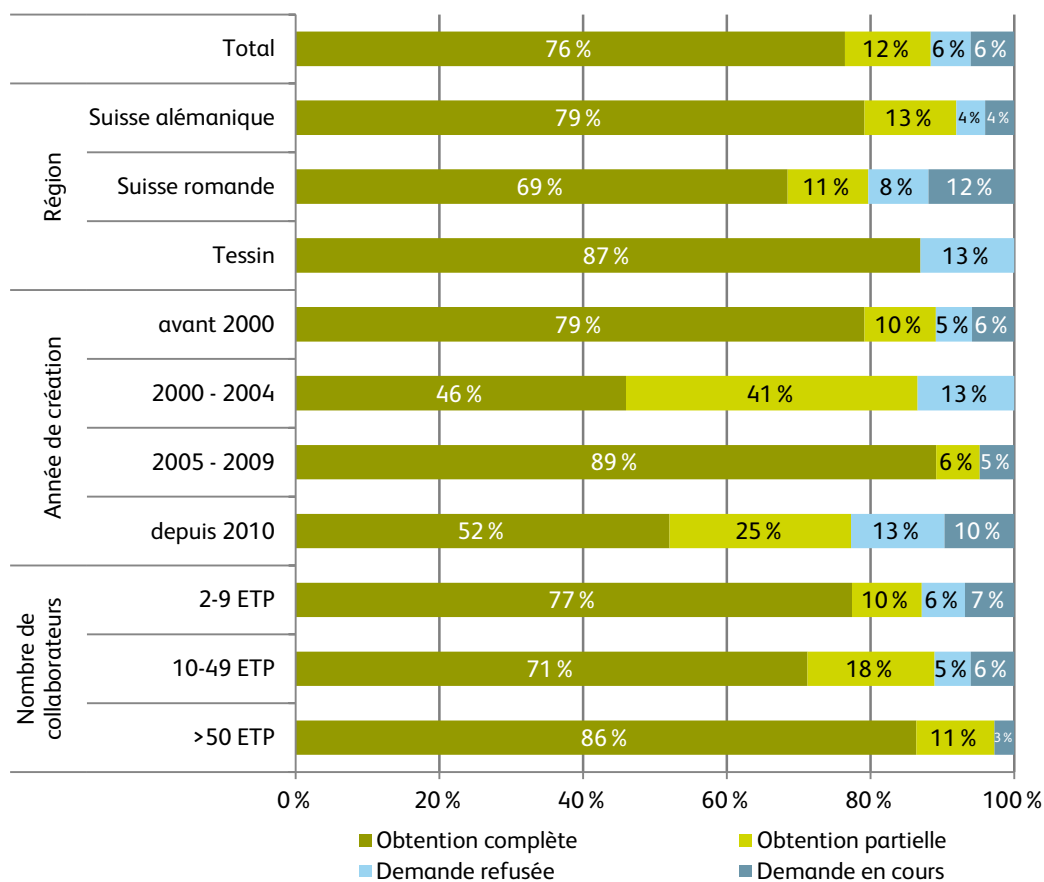


Illustration 36: Renouvellements obtenus et taux de financement (n = 181)

Bien qu'il y ait des différences selon la région linguistique, l'ancienneté de l'entreprise ainsi que la taille de l'entreprise, celles-ci ne sont pas statistiquement significatives en raison de la faible taille de l'échantillon (n = 181). Les réponses obtenues ne permettent donc pas de retenir clairement que les parts de renouvellements obtenus et leur taux de financement se distinguent entre les échantillons partiels.

Interrogées sur les raisons du refus d'un renouvellement, près de la moitié des entreprises ont déclaré qu'elles ne disposaient pas de couvertures ou de sûretés suffisantes (cf. l'illustration 37). Un quart d'entre elles a déclaré avoir un chiffre d'affaires / cash-flow insuffisant ou a évoqué d'autres motifs de refus. Aucune des PME n'a indiqué avoir reçu une décision infondée. Le risque de change et le risque de projet n'ont pas non plus joué un rôle dans la décision de la banque.

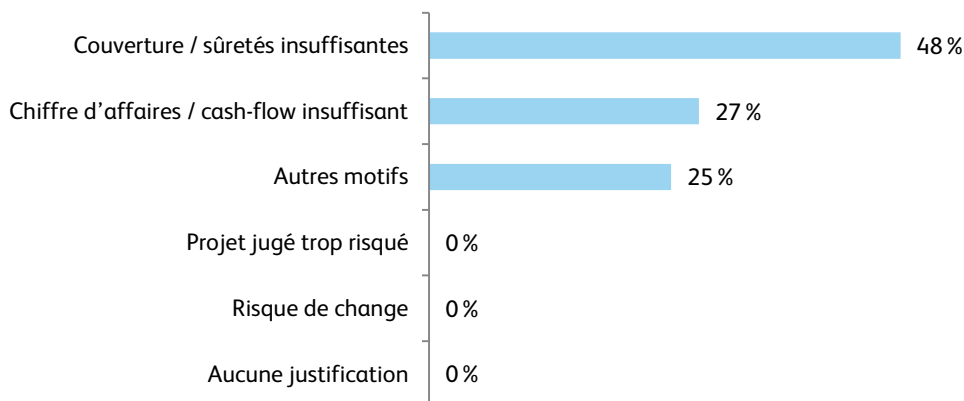


Illustration 37: Raisons du refus des renouvellements (n = 8)

Outre la question de la nécessité de renouveler leur financement, les PME ont également été interrogées sur le nombre d'offres qu'elles ont sollicité dans le cadre de ce renouvellement (cf. l'illustration 38). Comme il s'est avéré, les entreprises ne s'adressent pas à une seule banque, mais sollicitent des offres de plusieurs banques. En moyenne, chaque entreprise n'a toutefois sollicité que 1,9 offre. Là encore, on observe des différences entre les échantillons partiels, mais celles-ci ne sont pas statistiquement significatives. Cela s'explique par la petite taille de l'échantillon (n = 156), mais aussi par les différences relativement faibles entre les différentes valeurs.

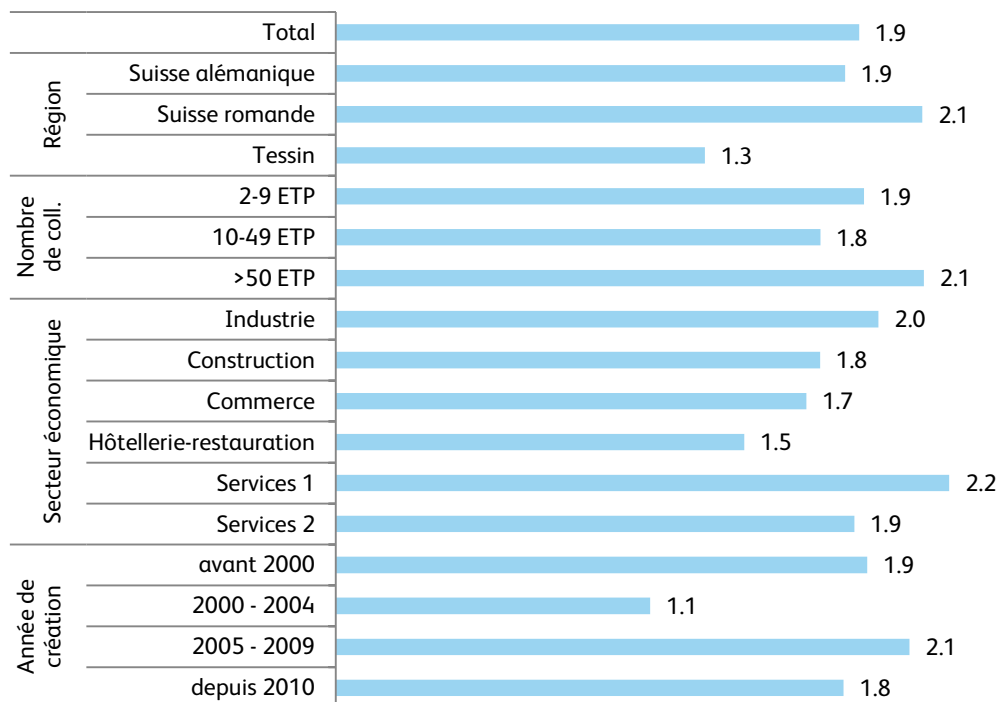


Illustration 38: Nombre d'offres de renouvellement (n = 156)

4.4.4.2. Nouvelle demande de financement

Les entreprises qui ne disposent pas déjà d'un financement ou qui souhaitent solliciter une facilité de crédit supplémentaire doivent le faire par le biais d'une nouvelle demande. Outre le renouvellement, il a été demandé aux entreprises si elles avaient déposé une demande de nouveau crédit au cours des douze derniers mois. L'illustration 39 montre si et dans quelle mesure les banques ont répondu favorablement aux nouvelles demandes. Au total, 69% des PME interrogées ont obtenu l'intégralité du volume de crédit nouvellement demandé. Cette valeur est légèrement inférieure à 76% pour les renouvellements. Quatorze autres pour cent ont obtenu une partie du volume du crédit. À l'inverse, 10% ont reçu une décision de crédit négative et 7% attendent encore la réponse de leur banque. Ces deux valeurs sont légèrement supérieures à celles des renouvellements.

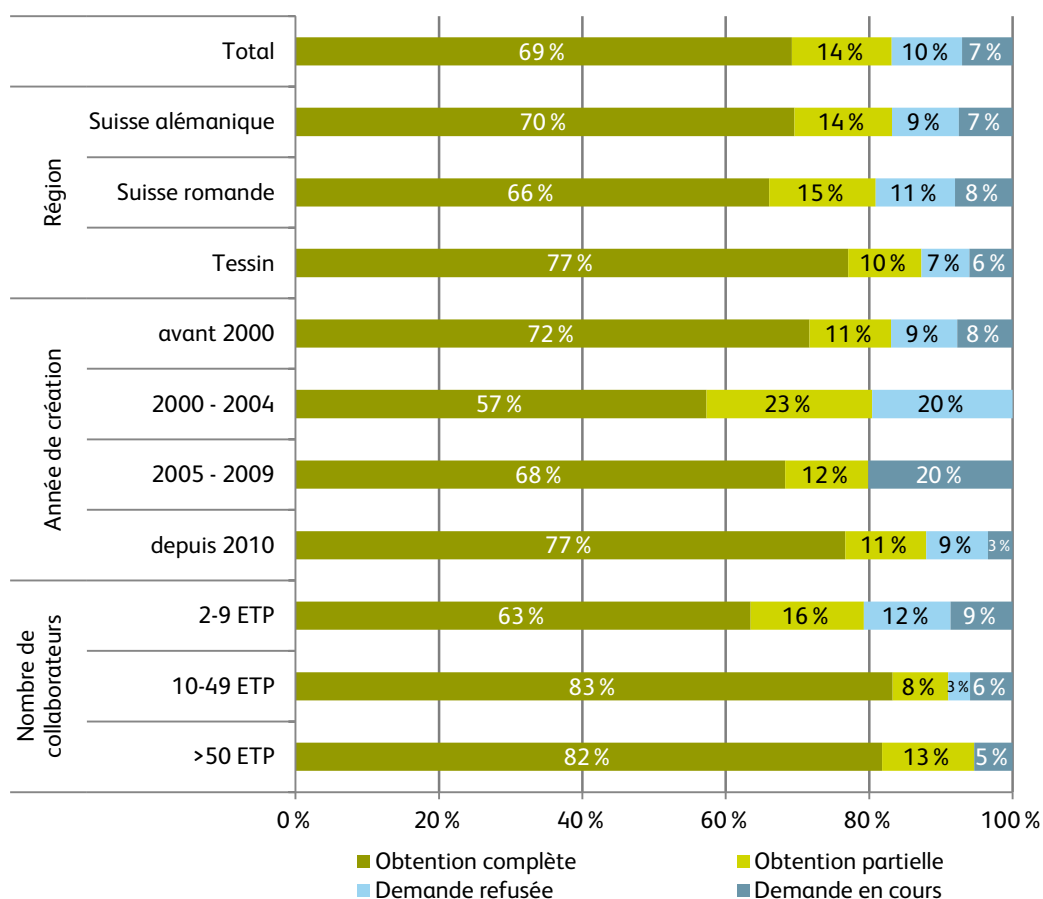


Illustration 39: Nouvelles demandes obtenues et taux de financement (n = 164)

Comme pour les renouvellements, la taille de l'échantillon (n = 164) ne permet pas de conclusions différenciées en fonction de la région linguistique, de l'ancienneté de l'entreprise ou de sa taille. Sur la base des données disponibles, on peut estimer qu'il n'y a pas de différences entre les échantillons partiels.

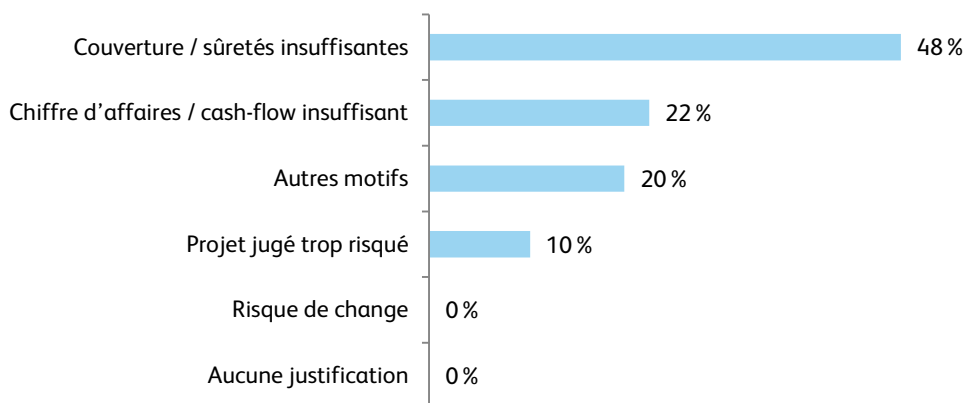


Illustration 40: Raisons du refus des nouvelles demandes (n = 13)

Les entreprises ont également été interrogées sur les raisons du refus des nouvelles demandes (cf. l'illustration 40). Tout comme pour les renouvellements, les couvertures ou sûretés insuffisantes ont été la raison la plus citée (48% des réponses). Une entreprise sur cinq a déclaré avoir un chiffre d'affaires / cash-flow insuffisant ou a cité d'autres raisons. 10% ont en outre indiqué que leur projet a été jugé trop risqué et que la banque a donc refusé la demande.

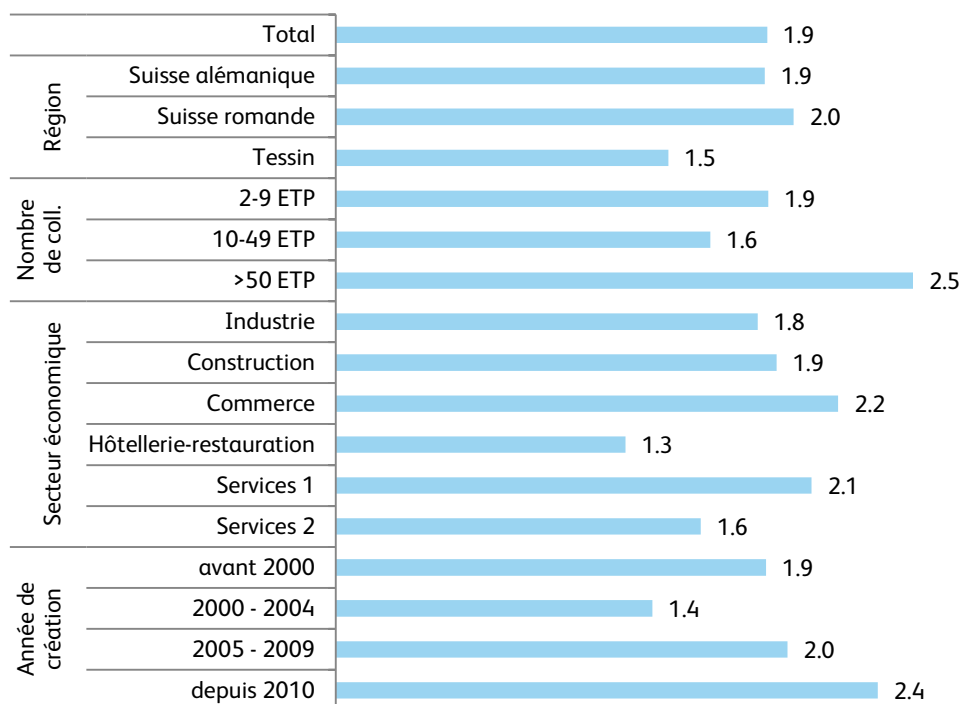


Illustration 41: Nombre d'offres de nouvelles demandes (n = 114)

Comme pour le renouvellement, les entreprises ayant formé de nouvelles demandes ont également indiqué combien d'offres elles avaient sollicitées. Selon l'illustration 41, le nombre moyen des nouvelles demandes n'était que de 1,9 offre, comme pour les prolongations de crédits. Les

différences fondées sur les secteurs économiques et l'ancienneté des entreprises ne sont pas statistiquement significatives. Il est donc impossible de constater des différences évidentes entre ces échantillons partiels.

Seules les différences basées sur la taille de l'entreprise sont significatives. Il s'avère que les entreprises moyennes avec plus de 50 salariés ont tendance à demander un peu plus d'offres (2,5 offres en moyenne) que les micro-entreprises (1,6 offre) et les petites entreprises (1,9 offre).

4.4.5. Bilan intermédiaire du processus de financement

Lors de l'interrogation des PME, il est apparu qu'environ un tiers des entreprises disposait d'un crédit bancaire ou d'une facilité de crédit. Cette part correspond à peu près aux observations des études antérieures et montre que les préférences en matière de financement et peut-être aussi la structure du capital des PME n'ont pas significativement évolué ces huit dernières années. Au cours des douze derniers mois, environ 15% des entreprises ont déposé une demande de crédit, que ce soit pour un renouvellement ou une nouvelle demande. Dans trois-quarts des cas, le montant du crédit sollicité était inférieur à CHF 1 million. Bien que seul un quart des PME présente un besoin de financement, 6% d'entre elles se sont senties découragées et ont décidé de ne pas remettre de demande de crédit. Les raisons en étaient notamment des exigences trop élevées en matière de sûretés, les processus d'octroi de crédit trop fastidieux et la supposition d'un refus de la demande. Parmi les entreprises qui ont déposé une demande de crédit, le taux de refus était faible (6%), ce qui est conforme aux observations faites dans les études passées. Une capacité financière insuffisante ainsi que des sûretés insuffisantes en étaient les principales raisons.

4.4.6. Approfondissement: accès au crédit et ancienneté de l'entreprise

Les analyses précédentes au niveau descriptif ont montré que la part des PME bénéficiant d'un financement bancaire était nettement corrélée à l'ancienneté de l'entreprise. C'est le cas non seulement dans l'enquête actuelle, mais aussi dans les études correspondantes de 2009, 2010 et 2012 (cf. l'illustration 20). Alors que plus de la moitié des PME créées avant 1980 disposait d'un financement bancaire en 2016, elles n'étaient que 18% parmi les PME créées après 2010.

La question qui se pose consiste à savoir si cette relation est uniquement due à l'ancienneté de l'entreprise. Elle pourrait par exemple être justifiée par la prudence des bailleurs de crédit, compte tenu de l'histoire récente de la société, ainsi que de la base de clientèle moins pérenne. On pourrait aussi penser que d'autres aspects exercent une influence indirecte sur cette corrélation. Une simulation des parts des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire avec des régressions multivariées permet de délimiter ces autres aspects. Sont pris en compte la branche et la région linguistique, mais aussi la part des exportations, les évolutions passées et attendues du chiffre d'affaires et le nombre de relations bancaires.

L'illustration 42 montre comment la fréquence attendue des financements bancaires diminue avec l'ancienneté décroissante de l'entreprise. Cette évolution est la plus nette chez les micro-entreprises, alors que la tendance n'est pas évidente pour les petites entreprises et les entreprises

moyennes.²³ On peut donc supposer que le facteur de l'ancienneté joue un plus grand rôle dans les difficultés de financement des PME de 2-9 salariés.

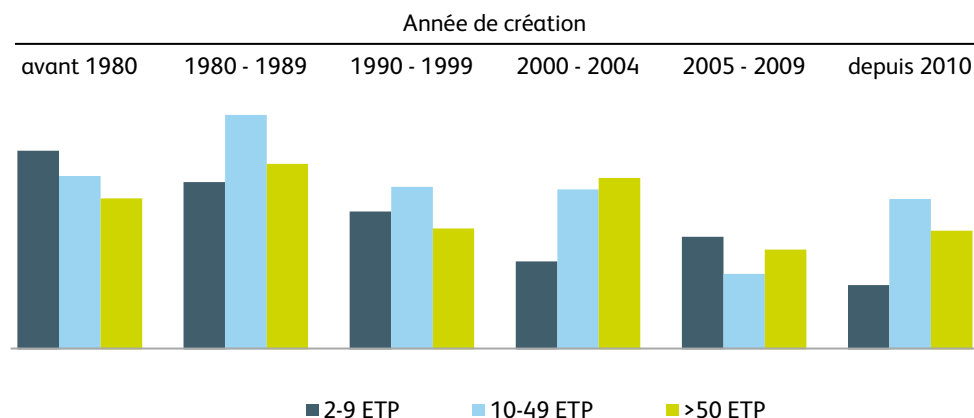


Illustration 42: Part simulée des PME avec financement bancaire en fonction de l'ancienneté et de l'année de création

Mais la structure actuelle du financement ne permet pas à elle seule de tirer des conclusions supplémentaires quant aux problèmes de financement. La lacune de financement est un meilleur indicateur à cet égard. Le nombre de PME ayant reçu une décision de crédit négative ces douze derniers mois étant cependant trop faible pour une analyse pertinente, la part des PME découragées sert ici de relais. Comme dans l'analyse ci-dessus, une simulation est réalisée grâce à des analyses de régression. Sont considérées comme des PME découragées, les entreprises ayant besoin d'un crédit mais qui n'ont pas déposé de demande au cours des douze derniers mois. L'illustration 43 montre la part attendue des PME découragées par catégorie de taille avec une ventilation supplémentaire par année de création.²⁴ Si les autres facteurs restent constants, le nombre attendu de micro-entreprises découragées est indépendant de leur ancienneté. Même dans les PME de 10-49 salariés, les différences sont négligeables, alors qu'il faut même s'attendre à un nombre plus élevé d'entreprises découragées parmi les entreprises moyennes. Cette dernière estimation doit cependant être considérée avec circonspection, car dans l'enquête seules cinq PME de cette catégorie de taille figuraient parmi les sociétés découragées.

²³ Pour les moyennes entreprises, l'écart type de l'estimation est plus élevé, notamment en raison de la plus petite taille de l'échantillon. La pertinence des conclusions concernant cette catégorie de sociétés est donc limitée.

²⁴ Il est renoncé ici à une ventilation en six catégories d'âge, car le nombre des PME découragées avec 122 observations est trop faible pour une analyse fiable.

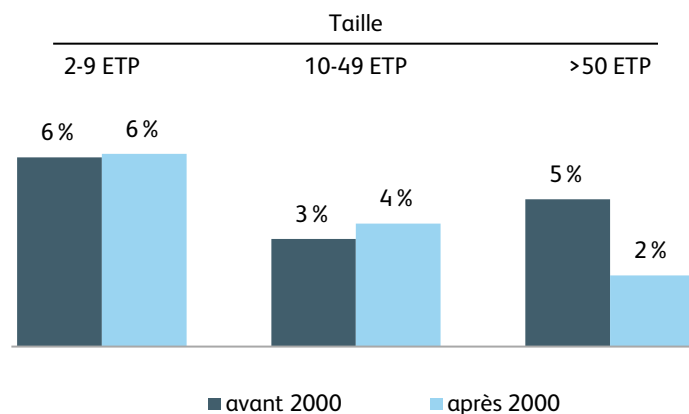


Illustration 43: Part simulée des PME découragées en fonction de la taille et de l'année de création

On note ainsi que les PME récentes disposent certes moins souvent d'un financement bancaire, mais qu'elles ne semblent pas être découragées plus fréquemment que les entreprises plus anciennes aux caractéristiques similaires (précisément celles qui ont été occultées dans l'analyse ci-dessus). L'analyse a montré que l'évolution passée du chiffre d'affaires était fortement liée à la probabilité qu'une PME soit découragée en ce qui concerne un financement bancaire. L'illustration 44 montre à son tour des estimations pour les trois catégories de tailles selon l'année de création avant et après 2000. Si une micro-entreprise a enregistré une baisse du chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois, la probabilité était supérieure de quatre points de pourcentage qu'elle ne sollicite pas de financement, bien qu'elle en aurait eu besoin. La part des entreprises découragées dans cette catégorie de taille est de 7% (cf. l'illustration 31), les quatre points de pourcentage devant donc être qualifiés d'importants. Cet effet estimé est identique pour les micro-entreprises plus anciennes et plus jeunes (année de création avant ou après 2000). L'effet sur les PME de 10-49 salariés ne dépend également pas de l'ancienneté, mais est nettement plus faible.²⁵

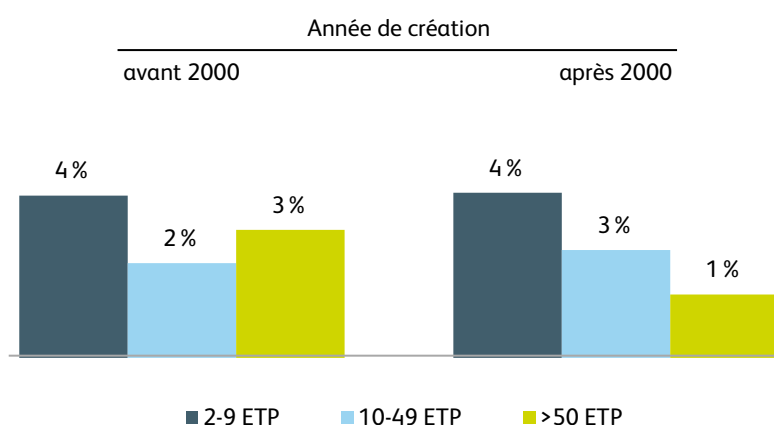


Illustration 44: Modification de la probabilité de découragement après une baisse du chiffre d'affaires

²⁵ La pertinence des valeurs pour les entreprises moyennes de plus de 50 salariés est de nouveau limitée, eu égard à la petite taille de l'échantillon.

En conclusion, on peut retenir que les PME récentes disposent certes moins souvent de financements bancaires. Les facteurs tels que l'évolution passée et future du chiffre d'affaires semblent toutefois avoir une influence plus importante sur le fait qu'une PME est découragée ou non en ce qui concerne son financement que l'ancienneté de l'entreprise.

4.5. Parenthèse: évolution du volume de crédit agrégé

Après l'analyse du processus de financement, ses principales conclusions sont combinées avec les statistiques agrégées sur le volume des crédits de la Banque nationale suisse, afin de déterminer si les évolutions passées sur le marché du crédit étaient davantage le fait de la demande ou de l'offre. Compte tenu de l'absence de données de séries temporelles sur la demande, il est malheureusement impossible de procéder à des analyses exhaustives des séries temporelles (p. ex. régressions de panel). Certaines implications peuvent néanmoins être déduites des réponses données par les PME interrogées.

Comme le montre l'illustration 45, le volume global des crédits aux entreprises a progressé ces huit dernières années, de CHF 276 milliards début 2008 à CHF 330 milliards fin 2016. Environ 89% du volume global à fin 2016 reviennent à des PME de moins de 250 salariés. Les onze pour cent restants sont le fait des grandes entreprises (>250 salariés).

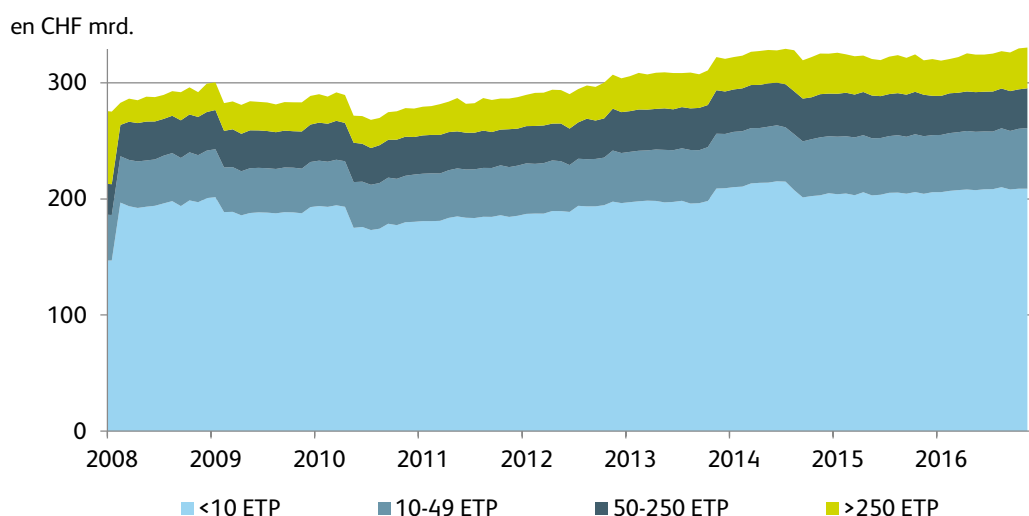


Illustration 45: Évolution du volume global selon la taille de l'entreprise (source: BNS)

Fin 2016, les PME avaient donc un volume de crédit en cours de CHF 295 milliards. Sur ce total, 71% revenaient aux micro-entreprises, tandis que les petites entreprises représentaient 17% et les entreprises moyennes 12% du volume de crédit aux PME.

Une observation plus différenciée des hypothèques et des autres crédits à long terme montre que les taux de croissance positifs du volume global des crédits s'expliquent avant tout par la hausse des crédits hypothécaires, alors que le volume des autres crédits a légèrement diminué (cf. l'illustration 46). Outre la hausse des prix de l'immobilier, cette évolution devrait notamment être liée aux conditions attrayantes des hypothèques. Alors que seuls 13% des PME ont profité d'une

amélioration des conditions de taux pour les autres crédits bancaires, 34% des PME ont indiqué que les conditions de taux de leur financement hypothécaire s'étaient sensiblement améliorées.²⁶

Le faible taux de refus des crédits de seulement 6% laisse à penser que les volumes des autres crédits ont baissé ces dernières années, non pas à cause de l'offre, mais parce que les entreprises n'avaient pas de besoin concernant cette forme du financement. Le crédit a généralement été accordé aux PME ayant besoin d'un financement, que la demande ait porté sur des hypothèques ou sur d'autres crédits.²⁷ Cette circonstance est également soulignée par le fait que la moitié des entreprises interrogées ont estimé que leur future demande de crédit avait de grandes chances de succès et que moins d'un quart d'entre elles était pessimiste à cet égard (cf. l'illustration 35). En raison de la petite taille de l'échantillon de seulement 17 observations avec une décision de crédit négative, il n'est toutefois pas possible de procéder à des analyses statistiques approfondies concernant la demande (p. ex. caractéristiques ou comportements des PME dont la demande de crédit a été refusée).

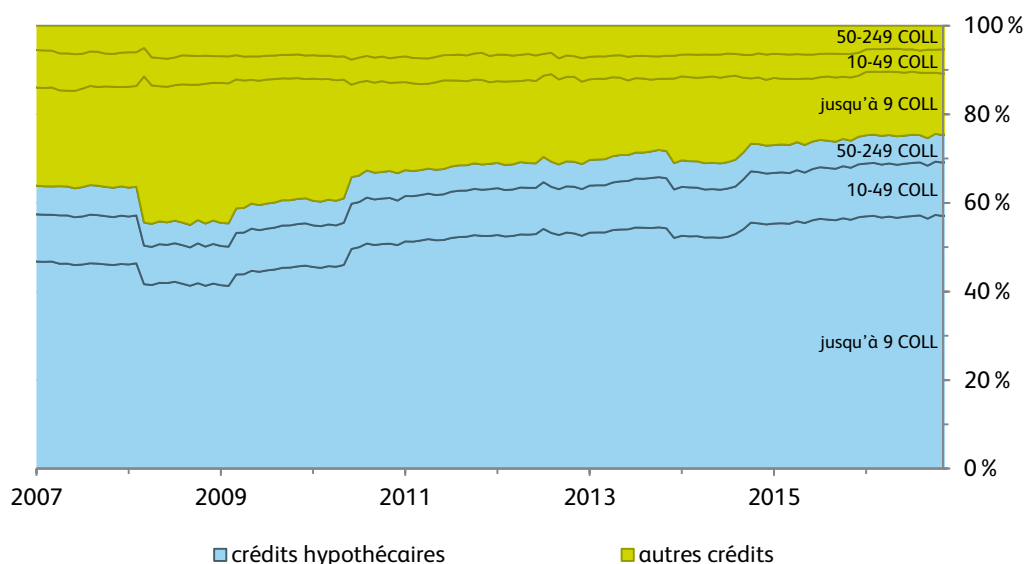


Illustration 46: Évolution des parts relatives des crédits hypothécaires et des autres crédits selon la taille de l'entreprise (source: BNS)

Aucun effet de substitution vers des sources de financement extérieures au financement bancaire n'a été observé. Seule une poignée de PME a par exemple indiqué avoir eu recours au crowdfunding, à l'affacturage ou au private equity. Il en va de même des emprunts ou des obligations. Certes la sollicitation nette du marché des emprunts en CHF par des émetteurs suisses de branches choisies (entreprises de toutes tailles confondues) étaient supérieure à CHF 30 milliards en volume cumulé depuis la crise financière, ce qui correspond plus ou moins à la

²⁶ Ainsi, 216 entreprises avaient une hypothèque représentant plus d'un quart de leur total du bilan.

²⁷ Comme l'a montré le chapitre 4.4.4, trois-quarts des PME ont obtenu la totalité du volume de crédit demandé.

somme des crédits bancaires en cours à des entreprises de plus de 50 salariés.²⁸ Mais une nette tendance à la baisse s'est dessinée dans ce domaine depuis l'année record 2009. La sollicitation nette annuelle a baissé de manière pratiquement continue de CHF 8 milliards à tout juste CHF 500 millions en 2016. Les seuils d'entrée à cette forme de financement sont trop élevés pour la grande majorité des PME suisses.²⁹ Seuls 26% des PME ont demandé un nouveau financement bancaire supérieur à CHF 1 million au cours des douze derniers mois. Sur les PME interrogées, ce pourcentage correspond à un nombre absolu de 39 PME. La probabilité qu'il y ait parmi elles des entreprises capables de surmonter les seuils d'entrée du marché obligataire est donc très faible.

Le crowdfunding est un domaine qui pourrait à l'avenir prendre de l'importance pour les PME (notamment les micro-entreprises et les petites entreprises). Ce secteur encore jeune pour les PME a certes enregistré des taux de croissance élevés l'an dernier. En valeurs absolues, le marché reste cependant encore insignifiant (à peine quelques dizaines de millions). Dans ce domaine également, aucun effet de substitution significatif ne peut donc être observé.

4.6. Évaluation de l'environnement des entreprises

Dans la deuxième partie de l'enquête, les PME interrogées ont évalué l'environnement passé et actuel des entreprises. L'attention s'est notamment focalisée sur deux évolutions qui ont eu une incidence considérable sur l'environnement ces dernières années. D'une part, la Banque nationale suisse a introduit des taux d'intérêt négatifs en décembre 2014, d'autre part elle a supprimé le cours plancher de l'euro de 1,20 CHF/EUR un mois plus tard. Les entreprises ont par conséquent été interrogées sur l'influence que ces événements ont eu sur leurs relations commerciales et leurs investissements.

4.6.1. Conséquences des taux négatifs

En décembre 2014, la Banque nationale suisse a introduit un taux d'intérêt dit négatif pour les banques d'affaires et les autres acteurs du marché financier qui conservent leur argent sur des comptes de virement à la BNS. Cette mesure vise à minimiser l'attrait du franc suisse et donc à réduire la pression haussière sur cette devise. La Banque nationale suisse a commencé par débiter un intérêt de 0,25% (décembre 2014) sur ses comptes de virement et l'a ensuite porté à 0,75% en janvier 2016.

Lorsque les banques entreposent à la BNS des fonds excédant certaines valeurs-seuils, elles doivent payer pour ce service, ce qui rend la détention de liquidités d'autant plus chère. Pour l'instant, les banques se retiennent (encore), à raison, de répercuter les intérêts négatifs sur les petits épargnants. Selon une enquête représentative effectuée par l'institut de sondage GfK, un petit épargnant suisse sur quatre retirerait son avoir et détiendrait du coup plus de liquidités, si des taux d'intérêt négatifs étaient appliqués aux avoirs d'épargne privés (moneypark.ch, 2016).

²⁸ Ont été pris en compte les entreprises de services publics, les autres émetteurs, l'industrie et les autres services (source: BNS).

²⁹ Le montant nominal global d'une émission d'obligations doit être au minimum de CHF 20 millions pour une cotation à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange (SIX, 2016). Il est d'au moins CHF 10 millions à la Bourse BX Berne eXchange (BX Berne eXchange, 2010).

À la différence du segment de la clientèle privée, certaines banques répercutent les taux d'intérêt négatifs sur certains clients entreprises. Eu égard à cette évolution, l'enquête a donc cherché à déterminer quelles étaient les conséquences de l'introduction des taux négatifs sur la relation entre la PME et les banques prêteuses.

Comme le montre l'illustration 47, environ 5% des PME interrogées doivent payer des intérêts négatifs sur leurs comptes et placements depuis janvier 2015. En extrapolant aux près de 159 000 entreprises dans le segment cible de cette étude (PME de 2-249 ETP), quelque 8000 PME ont donc dû payer des intérêts négatifs à ce jour. Il n'est guère surprenant que les entreprises moyennes payent proportionnellement plus souvent des intérêts négatifs que les micro-entreprises et les petites entreprises. Alors que 14% environ des entreprises de plus de 50 salariés sont ou étaient tenues de payer des intérêts négatifs, seuls 4% des micro-entreprises sont concernées par cette mesure. Il est intéressant de voir que des intérêts négatifs ont été appliqués plus souvent aux entreprises au Tessin (10%) qu'aux entreprises en Suisse alémanique (5%) ou en Suisse romande (7%).

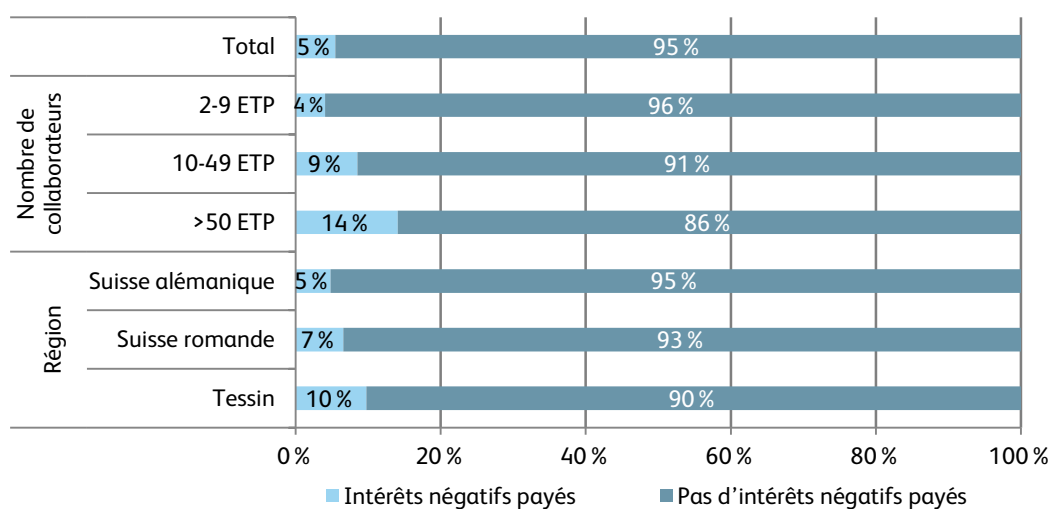


Illustration 47: Part des entreprises avec des taux négatifs (n = 1781)

Pour plus de 72% des participants à l'enquête, l'introduction des taux d'intérêt négatifs par la Banque nationale suisse n'a pas eu d'incidence négative sur la relation avec leurs banques (cf. l'illustration 48). 15% ont indiqué que l'effet était «légèrement négatif», alors que 9% jugent «négative» l'influence des taux négatifs sur la relation bancaire. À l'inverse, environ 5% des entreprises interrogées jugent l'effet «légèrement positif», voire «positif».

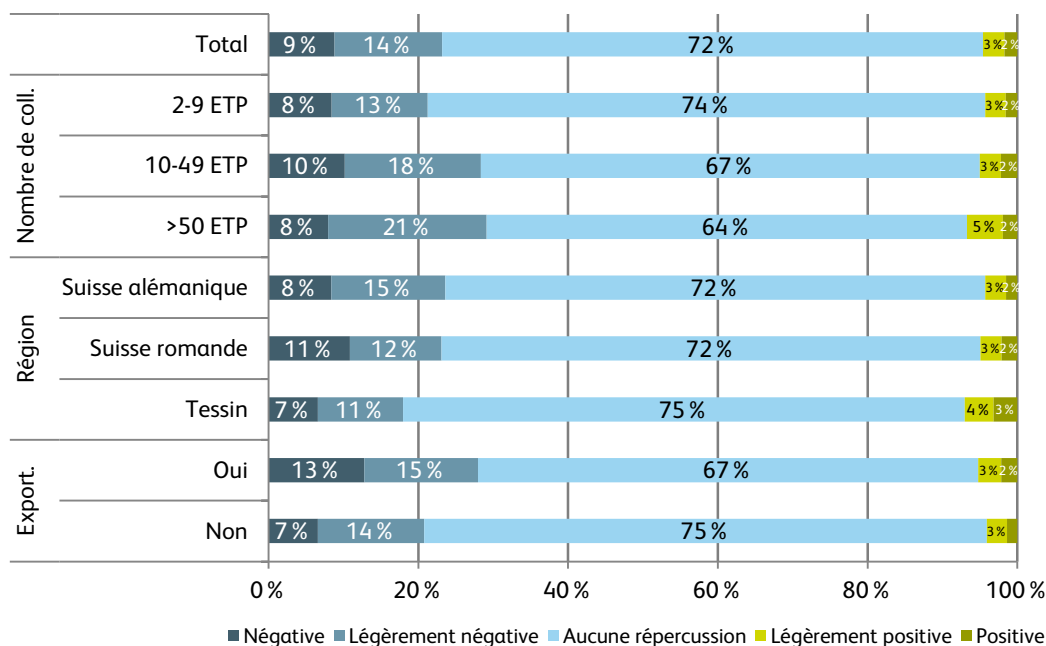


Illustration 48: Conséquences de l'introduction des taux d'intérêt négatifs sur la relation avec les banques prêteuses (n = 300)

Environ deux tiers des entreprises qui ont dû payer des intérêts négatifs ont indiqué que la relation avec la banque avait connu une évolution négative suite à ces mesures. Les critiques émanent principalement des petites et moyennes PME. Les micro-entreprises semblent, en revanche, moins affectées par l'introduction des taux d'intérêt négatifs. Seuls 8% des PME employant 2-9 salariés estiment que l'introduction des taux négatifs a eu un effet négatif sur la relation bancaire.

Bien que les entreprises de Suisse alémanique aient été moins touchées par les intérêts négatifs que les PME des autres régions linguistiques, les taux d'intérêt négatifs ont eu dans leur perception un impact relatif plus mauvais sur la relation bancaire que chez les entreprises tessinoises et romandes. Les entreprises exportatrices semblent par ailleurs être affectées plus fortement et de manière plus négative par les taux négatifs que les entreprises qui n'exportent pas de biens ni de services à l'étranger. Alors que 28% environ des entreprises ayant une part d'exportations qualifient les conséquences des taux négatifs de légèrement négatives, voire négatives, seuls 21% des entreprises axées sur le marché suisse considèrent que les taux négatifs ont eu un effet légèrement négatif, voire négatif sur la relation bancaire.

4.6.2. Conséquences de la suppression du cours plancher de l'euro

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse ne s'est pas contentée d'abaisser le taux d'intérêt des avoirs sur les comptes de virement excédant une certaine franchise à -0,75%. Ce jour-là, elle a également supprimé le cours plancher de 1,20 CHF/EUR. Ce cours plancher avait été introduit le 6 septembre 2011, dans une période de surévaluation massive du franc suisse et de grande incertitude sur les marchés financiers. Cette mesure devait préserver l'économie suisse de graves préjudices. La suppression inattendue du cours plancher a temporairement provoqué de fortes

turbulences sur les marchés financiers et de grandes incertitudes chez les PME directement exposées aux variations de change (autrement dit les entreprises exportatrices ou les entreprises ayant une forte dépendance au tourisme). Les prévisions économiques ont également fait l'objet de fortes corrections dans le sillage de cette décision.

Maintenant que nous avons un certain recul par rapport à ces événements, la présente enquête peut contribuer à déterminer comment les différents aspects du financement pour les PME, p. ex. les taux d'intérêt ou les sûretés, ont évolué depuis cette décision. Les résultats sont visibles à l'illustration 49.

Alors que les intérêts des crédits se sont améliorés pour un peu plus d'un quart des entreprises, 10% des PME ont indiqué qu'ils avaient évolué de manière négative. Pour près de deux tiers des PME, les intérêts des crédits n'ont pas connu d'évolution significative ces deux dernières années. Les PME plus importantes ont notamment profité d'une amélioration des taux d'intérêt.

Il est par ailleurs remarquable selon différentes déclarations des participants à l'enquête que les banques ont, en revanche, augmenté les commissions et les frais dans différents autres domaines qui ne dépendent pas du crédit. 45% des participants à l'enquête estiment que ces «autres» coûts sans rapport avec les taux d'intérêt se sont dégradés. Dans les études antérieures, la part des PME qui avaient observé une dégradation à cet égard était significativement plus faible (35% en 2012, 18% en 2010 et 17% en 2009). Dans l'étude actuelle, les PME ayant une relation de banque principale avec PostFinance, les banques régionales et les banques contrôlées par l'étranger critiquent notamment l'augmentation de ces autres coûts.

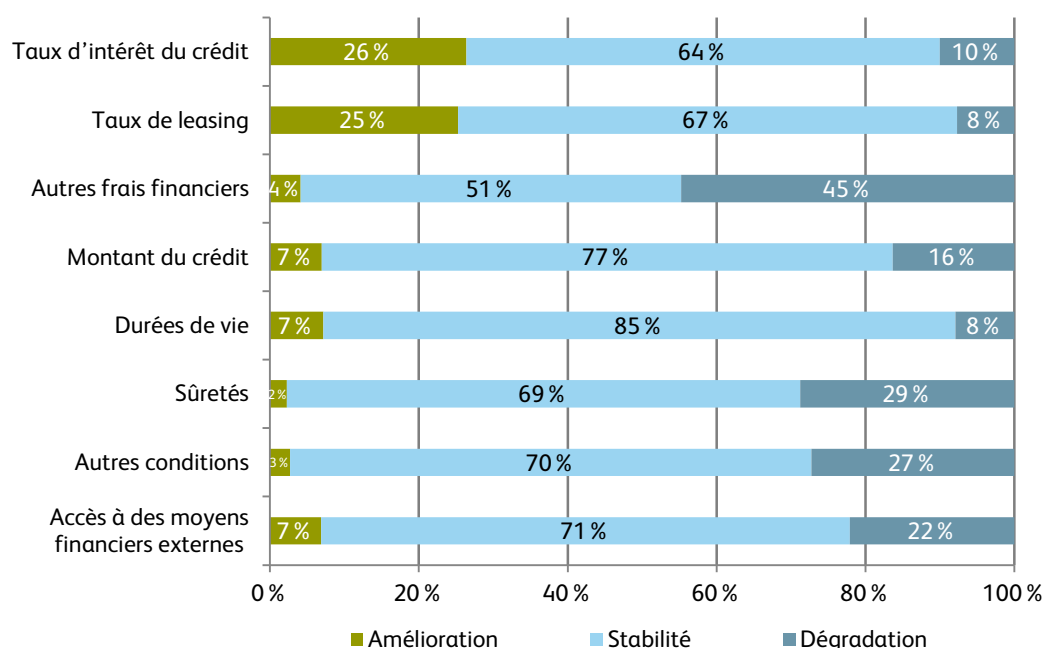


Illustration 49: Évaluation de l'évolution de différents aspects du financement depuis la suppression du cours plancher de l'euro et l'introduction des taux d'intérêt négatifs (n = 988)

Les exigences en matière de sûretés se sont par ailleurs accrues pour 29% des PME suisses. PostFinance semble avoir tout particulièrement augmenté les sûretés pour les petites et moyennes entreprises. Les exigences en matière de sûretés pour les micro-entreprises semblent apparemment avoir augmenté légèrement, tous groupes bancaires confondus. 27% des entreprises interrogées ont également indiqué que les conditions des facilités de crédit, p. ex. la durée et l'échéance, les informations à fournir ou le délai nécessaire à l'obtention d'un engagement de crédit, se sont dégradées au cours des deux dernières années. D'autres éléments ne se sont au final que très légèrement dégradés, p. ex. le contrat de crédit, le montant du crédit ou la durée. Par rapport à l'étude de 2012, une évolution positive est constatée pour l'ensemble de ces aspects liés au financement. Les entreprises sont moins nombreuses à avoir perçu une dégradation, alors que la part des réponses «Stabilité» a augmenté.

4.6.3. Politique d'investissement depuis la suppression du cours plancher de l'euro

Outre les conséquences de la suppression du cours plancher de l'euro sur les aspects du financement, les entreprises ont également été interrogées afin de déterminer si et comment leur politique d'investissement a évolué depuis. Conformément à l'enquête, 13% des PME ont moins investi que prévu suite à la suppression du cours plancher de l'euro (cf. l'illustration 50). Les autres 87% ont réalisé leurs investissements comme prévu. De façon générale, les entreprises moyennes ont un peu moins investi suite à la mesure de la BNS, alors que les micro-entreprises et les petites entreprises ont été moins influencées.

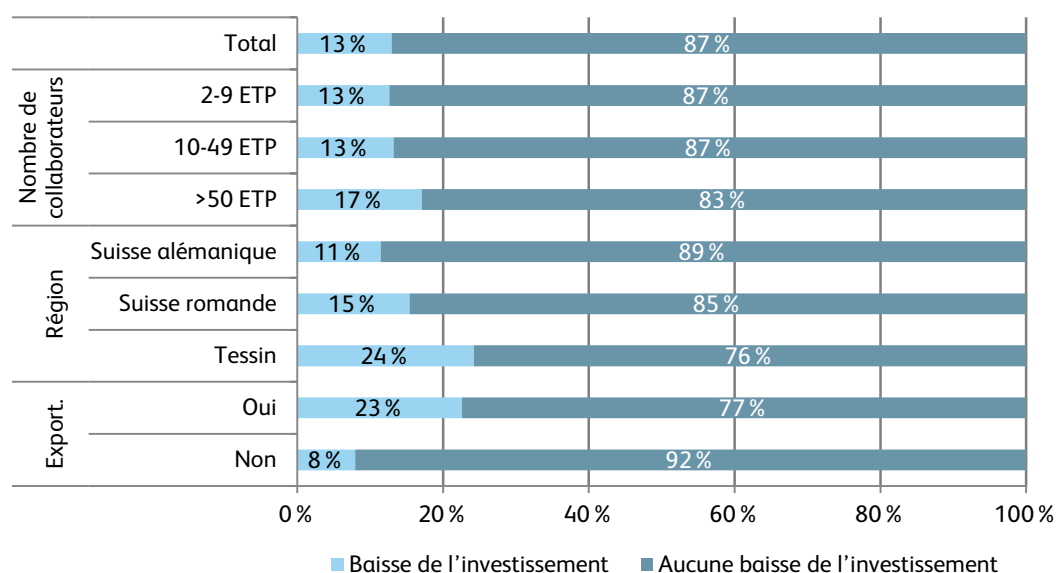


Illustration 50: Influence de la suppression du cours plancher de l'euro sur la politique d'investissement (n = 1727)

Des différences évidentes se manifestent d'une région à l'autre. Alors qu'environ un quart des entreprises au Tessin ont investi moins que prévu, ces valeurs sont sensiblement inférieures pour la Suisse alémanique (11%) et la Suisse romande (15%). Il n'est guère surprenant que les

entreprises exportatrices dans les branches du commerce (18%), de l'industrie (27%) et de l'hôtellerie-restauration (19%) aient réagi de manière particulièrement sensible à ces évolutions. Le secteur tertiaire à vocation plutôt nationale a, en revanche, procédé à ses investissements comme prévu. Seuls 8% des PME concernées ont suspendu un investissement déjà planifié, parce qu'elles n'ont pas trouvé les moyens requis à cet effet.³⁰ Pour des questions de prudence, les PME concernées ont souvent reporté les investissements correspondants à une date ultérieure.

41% des participants à l'enquête ont par ailleurs indiqué qu'il serait plus difficile d'obtenir des crédits bancaires. 18% estiment qu'il est plutôt plus difficile d'obtenir un crédit. L'accès au crédit semble avant tout s'être compliqué pour les entreprises d'une certaine importance comptant plus de 50 salariés. Les micro-entreprises et les petites entreprises semblent moins affectées en ce qui concerne l'accès au crédit. Il semble également de plus en plus difficile pour les PME en Suisse alémanique d'obtenir un crédit par rapport aux entreprises en Suisse romande et au Tessin.

On note par ailleurs que les banques entretiennent apparemment un dialogue actif avec de nombreuses PME. D'après 71% des participants à l'enquête, les banques jouent un rôle très actif auprès des entreprises. Il semblerait que l'accent soit principalement mis sur les optimisations éventuelles du financement, la planification successorale mais aussi les discussions sur l'amélioration des chiffres-clés.

4.6.4. Enjeux pour les entreprises

Si l'on replace les enjeux auxquels sont confrontées les PME dans un contexte plus vaste, on voit que l'«accès aux moyens financiers externes» ne revêt pas une importance capitale pour de nombreuses entreprises. Les deux aspects «Concurrence» et «Générer des clients» constituent clairement les principaux défis. Avec une valeur moyenne de 2,85 (sur un maximum de 10 points), l'accès au financement constitue le défi le moins important aux yeux des entreprises. Seuls 7% des participants à l'enquête considèrent que l'accès aux moyens financiers externes constitue un défi majeur (valeurs 8-10). Le Tableau 4 présente le classement des principaux enjeux.

Rang	Défi	Moyenne
1	Concurrence	4,69
2	Générer des clients	4,57
3	Coûts de production / salaires	4,04
4	Disponibilité d'employés qualifiés	3,87
5	Réglementations	3,51
6	Accès aux moyens financiers externes	2,85
7	Autres	2,69
	Valeur moyenne	3,75

Tableau 4: Classement des principaux défis (n = 1922)

³⁰ Cf. l'Appendice 3 pour une ventilation détaillée par taille de l'entreprise, région linguistique et activité exportatrice.

La situation est similaire quand on compare ces valeurs à l'enquête de la Banque centrale européenne dans la zone euro. L'aspect «Générer des clients» est actuellement de loin le plus important dans l'optique des PME européenne. L'accès aux moyens financiers externe est l'aspect qui semble le moins important dans une perspective relative. Il n'y a qu'en Grèce qu'il semble encore constituer un problème de taille à l'heure actuelle. L'enquête de l'UE montre également que les défis correspondants sont à peu près les mêmes pour les petites et grandes PME.

Il semblerait toutefois que les sociétés plus petites aient un peu plus de difficultés dans l'UE à accéder à du capital externe. On obtient également un résultat similaire en Suisse. Les différences entre les réponses selon la taille de l'entreprise sont cependant très faibles. Alors que la valeur moyenne est de 2,97 sur une échelle de 1-10 (1 = «aucun défi» à 10 = «défi de taille») pour les micro-entreprises, elle est de 2,81 pour les petites entreprises et de 2,61 pour les entreprises moyennes.

La ventilation des réponses des PME en fonction de leurs activités exportatrices (cf. l'illustration 51) montre que les entreprises exportatrices jugent les défis plus importants que les PME qui n'exportent pas (valeur moyenne de 4,55 et de 3,36). Le classement des principaux défis est toutefois resté inchangé. Pour les deux groupes partiels, l'accès au financement constitue le défi le moins important.

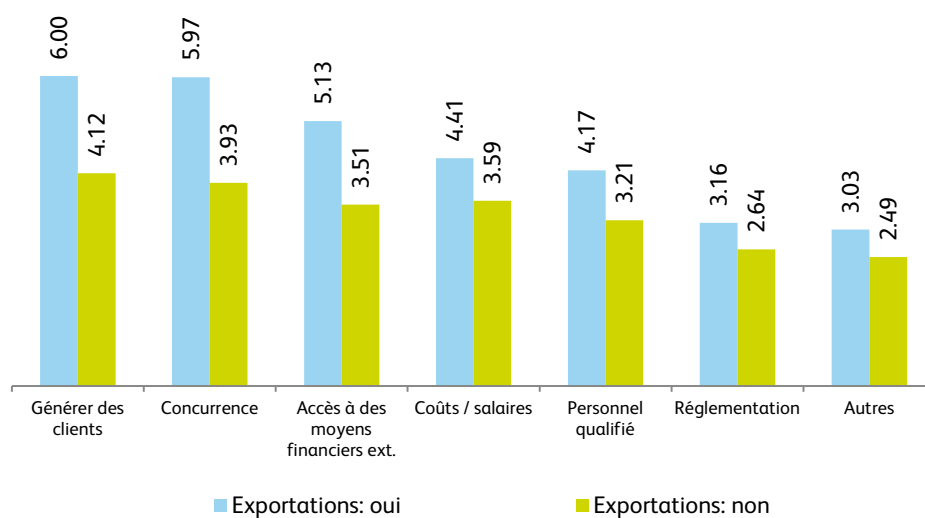


Illustration 51: Évaluation des principaux défis en relation à l'activité exportatrice (n = 1922)

4.6.5. Bilan intermédiaire de l'environnement des entreprises

Compte tenu de l'enquête auprès des PME, on note que seule une minorité des entreprises a pour l'instant été affectée négativement par l'introduction des taux d'intérêt négatifs. La même conclusion peut être tirée en ce qui concerne la suppression du cours plancher de l'euro. Lors de l'examen de l'évolution des différents aspects du financement, il est apparu que la majorité des

entreprises interrogées n'avait pas constaté de dégradation. La politique d'investissement d'une grande partie des PME n'a pas non plus changé suite à la suppression du cours plancher de l'euro. La plupart des entreprises ont réalisé leurs investissements comme prévu. Dans un contexte plus vaste, l'accès aux moyens financiers externes ne joue qu'un rôle secondaire pour de nombreuses PME. D'autres défis, tels que la concurrence ou l'acquisition de clients, semblent nettement plus importants à l'heure actuelle, notamment pour les entreprises exportatrices.

4.7. Cautionnement en faveur des PME

Comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents, les PME ont recours à différents instruments de financement afin de financer leurs activités commerciales et leur expansion. Elles lèvent notamment des crédits bancaires à cet effet. L'une des possibilités pour accéder plus facilement à ces crédits consiste à faire appel au soutien des organisations de cautionnement. Les entreprises bénéficient ainsi d'un accès plus aisé, car elles offrent des garanties aux banques prêteuses et minimisent ainsi leur risque de crédit (SECO, 2016). La Suisse compte quatre coopératives de cautionnement soutenues par la Confédération pour la promotion des PME.³¹ Parallèlement, il est également possible de solliciter un cautionnement auprès d'autres organisations de cautionnement ou particuliers.

La troisième partie de l'enquête a donc étudié de près le concept intéressant du cautionnement en Suisse, qui représente une composante essentielle de la politique fédérale en faveur des PME. Les PME ont été interrogées afin de savoir si elles connaissaient le cautionnement des arts et métiers et en avait fait usage et si leur demande de cautionnement avait reçu une réponse favorable.

4.7.1. Notoriété du système de cautionnement

La part des entreprises connaissant le cautionnement en faveur des PME a été déterminée dans un premier temps. Comme le montre l'illustration 52, cette part est de 14%, ce qui correspond à une PME sur sept.

Bien qu'il existe des différences entre les régions linguistiques, la taille des entreprises et leur ancienneté, ces différences ne sont pas statistiquement significatives. Sur la base des données disponibles, il est donc impossible de constater des différences notables entre ces échantillons partiels. Il s'est, en revanche, avéré que la notoriété n'était pas la même dans les six secteurs économiques. Alors qu'une PME sur cinq dans l'industrie connaît le cautionnement, cette part n'est que de 10% dans le secteur des services 2. Les quatre autres secteurs se situent à peu près dans la moyenne économique globale.

³¹ Trois coopératives de cautionnement régionales (CC Centre, BG OST-SÜD; Cautionnement romand) ainsi qu'une organisation de cautionnement nationale pour les femmes (Société coopérative de cautionnement SAFFA) (SECO, 2016). Le volume global des cautionnements était d'environ CHF 255 millions fin 2016.

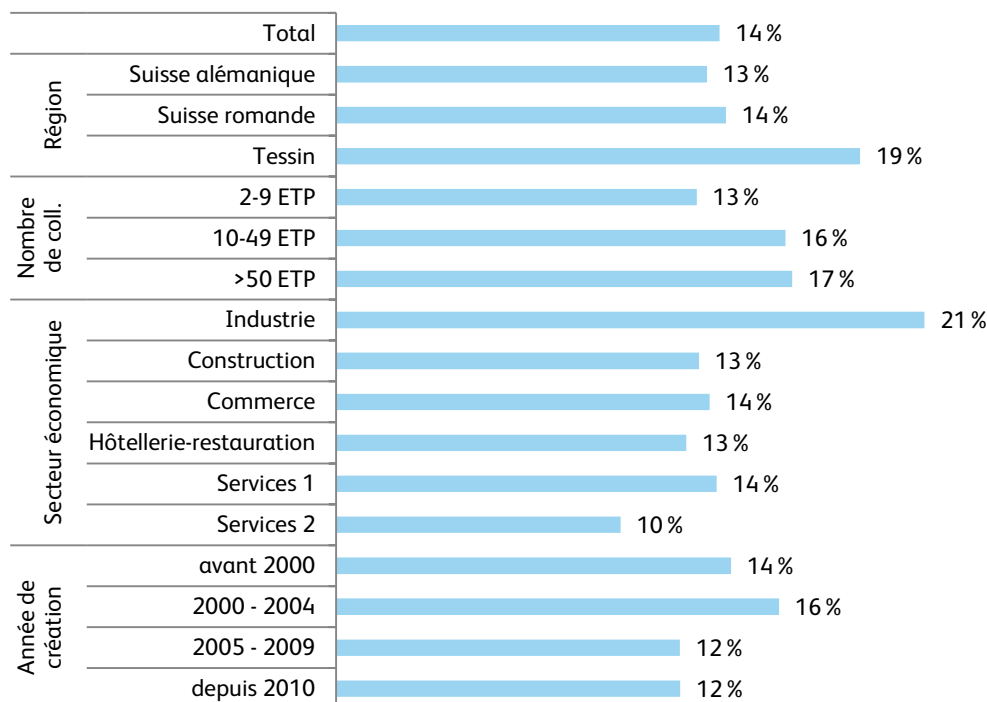


Illustration 52: Notoriété du cautionnement en faveur des PME (n = 1745)

Dans les études antérieures, la part des PME connaissant le système du cautionnement était nettement plus élevée (46% en 2009 et 24% en 2012).³² Tout indique que cette baisse résulte en grande partie de la différence de structure et de taille des échantillons.³³

4.7.2. Utilisation du cautionnement pour le financement

Les PME qui connaissent le système de cautionnement et qui ont demandé un renouvellement ou un nouveau financement au cours des douze derniers mois ont ensuite été interrogées afin de déterminer si elles ont dû présenter un cautionnement pour obtenir leur financement (de coopératives de cautionnement publiques reconnues, d'autres organisations de cautionnement ou de particuliers). Il s'est avéré que 17% de ces entreprises avaient utilisé un cautionnement pour prolonger ou obtenir un crédit (cf. l'illustration 53).

³² Le cautionnement en faveur des PME n'a pas été traité dans l'étude de 2010.

³³ Une ventilation exacte des réponses des études de 2009 et 2012 est impossible sur la base des données disponibles, ce qui rend impossible une analyse approfondie des différences.

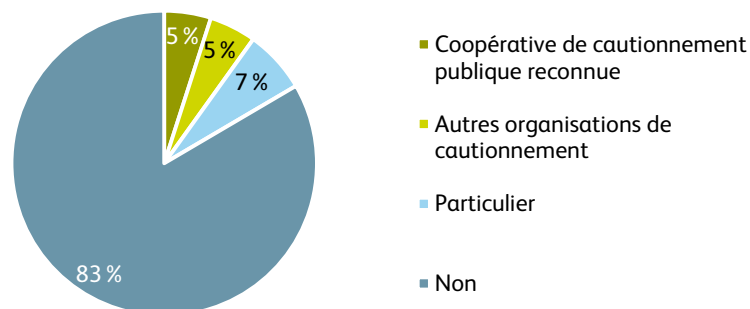


Illustration 53: Nécessité d'un cautionnement pour le financement (n = 53)

Les trois parties au cautionnement ont joué un rôle à peu près équivalent. Eu égard à la petite taille de l'échantillon (n = 53), aucune conclusion explicite concernant les différences entre les régions linguistiques, la taille des entreprises et leur ancienneté n'a pu être tirée. Une comparaison avec l'étude de 2012 n'est pas non plus d'une grande utilité, compte tenu des petits échantillons.³⁴

À l'étape suivante, il a été demandé à ces PME si elles avaient essayé d'obtenir un cautionnement d'une coopérative de cautionnement publique reconnue. Comme le montre l'illustration 54, une entreprise sur onze l'a tenté. Les entreprises qui n'ont pas essayé d'obtenir un cautionnement ont été interrogées sur leurs motivations (cf. l'illustration 55). Ainsi, une PME sur onze a indiqué ne pas connaître les coopératives de cautionnement publiques soutenues.

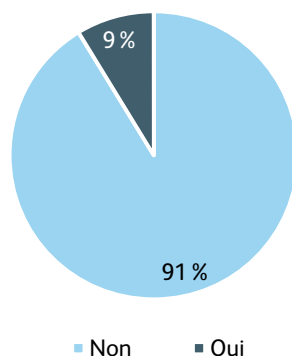


Illustration 54: Part des entreprises avec une demande de crédit et une demande adressée à une coopérative de cautionnement (n = 53)

Un quart a déclaré que ce processus semblait trop complexe. Les autres raisons citées étaient des primes potentiellement élevées et une faible probabilité de réussite. L'hypothèse de faibles perspectives de réussite a également été déterminante pour 18% des entreprises. Il est d'ailleurs

³⁴ Dans l'étude de 2012, 10% des PME avaient indiqué qu'elles avaient eu besoin d'un cautionnement pour leur financement. L'étendue de l'échantillon n'était cependant que de 99 entreprises interrogées.

intéressant de voir que la banque a déconseillé une demande de cautionnement dans 9% des cas. Pour plus de la moitié des entreprises il y avait d'autres raisons ou elles n'avaient aucun besoin en ce sens. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, eu égard à la faible taille de l'échantillon qui compte seulement 29 observations, et sont jugés peu représentatifs de l'ensemble.

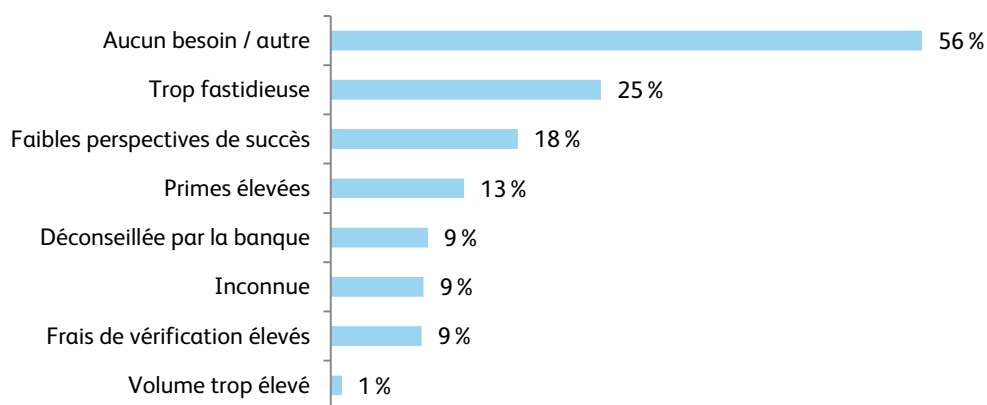


Illustration 55: Raisons de la non-demande de cautionnement (n = 29)

4.7.3. Bilan intermédiaire du système de cautionnement

Il s'est globalement avéré que le cautionnement en faveur des PME était encore peu répandu parmi les PME. Seule une petite partie des entreprises le connaît et elles sont encore moins nombreuses à en faire effectivement usage. Il s'est en outre avéré que de nombreuses PME s'abstenaient de le demander pour différentes raisons.

5. Conclusion

Les huit propositions suivantes visent à synthétiser les principaux enseignements de l'étude de façon claire:

1. La structure de financement des PME suisses n'a guère changé au cours des huit dernières années. Près des deux tiers des entreprises se financent toujours exclusivement par le biais des fonds propres. Les PME sont aussi 38% à recourir aux fonds étrangers. Les hypothèques, les crédits en compte courant, les prêts et le leasing constituent les principales sources de fonds étrangers à cet égard (dans cet ordre).
2. Les financements bancaires sont et restent toujours la principale forme de financement, malgré le renforcement de la tendance à la désintermédiation. Les PME dépendent notamment beaucoup d'un marché du crédit efficace, car elles n'ont qu'un accès extrêmement restreint aux alternatives aux financements bancaires (p. ex. le marché des obligations) ou les connaissent encore trop peu (p. ex. crowdfunding). Le marché des crédits d'entreprise accordés aux PME par des banques en Suisse représentait un volume de CHF 295 milliards fin 2016. Deux tiers de ce volume correspondent à des micro-entreprises de moins de dix salariés.
3. Globalement, il a été constaté que l'accès au financement externe était actuellement jugé peu critique par les PME exportatrices et non exportatrices, en comparaison avec les autres défis économiques. Cela s'explique notamment aussi par le faible taux de refus du crédit qui n'est que de 6%. De façon générale, on peut affirmer que l'accès au crédit fonctionne bien en Suisse. Différents indicateurs suggèrent qu'il est au moins aussi bon, voire légèrement meilleur que sur les marchés étrangers.
4. Les PME suisses semblent en principe satisfaites de leurs relations bancaires. Seuls 2% des entreprises ont changé de banque principale l'an dernier. Seuls 3% prévoient un tel changement au cours des douze prochains mois. Il est également surprenant de constater que les entreprises sollicitent peu d'offres et qu'elles se fient apparemment à la relation bien rodée avec leur banque principale lors du financement par crédit.
5. Les conditions-cadre exceptionnelles de ces dernières années (p. ex. introduction des taux d'intérêt négatifs, suppression du cours plancher de l'euro) n'ont pas entraîné de dégradation significative de la situation en matière de financement ni de diminution des investissements par les PME suisses. Il s'est également avéré que seule une fraction des entreprises interrogées payait effectivement des intérêts négatifs.
6. Seules trois PME sur dix bénéficiant d'un financement bancaire connaissent leur notation bancaire, bien que celle-ci joue un rôle important lors de l'octroi d'un crédit. Par rapport aux périodes d'enquêtes antérieures, une recrudescence des dégradations de notations a été observée en 2016. En ce qui concerne la relation entre l'orientation exportatrice et l'évolution de la notation, on peut toutefois retenir qu'il n'y a pas de différences entre entreprises exportatrices et entreprises sans activités exportatrices.

7. Bien que le cautionnement en faveur des PME soit activement soutenu par la Confédération, il jouit d'une faible notoriété auprès des PME suisses. Seule une fraction des entreprises interrogées en a déjà fait usage à ce jour. Cette situation s'explique en partie par l'absence de besoin pour un tel soutien, résultant notamment d'un accès généralement satisfaisant des PME suisses au crédit.
8. La plupart des PME suisses sont optimistes quant à l'évolution future de leurs affaires. La part des entreprises qui tablent sur une hausse du chiffre d'affaires au cours des deux à trois prochaines années prévaut sur celles ayant des prévisions moins optimistes.

Appendice

Appendice 1: Quote-part par sous-catégorie dans l'échantillon, dans l'ensemble et facteurs de pondération

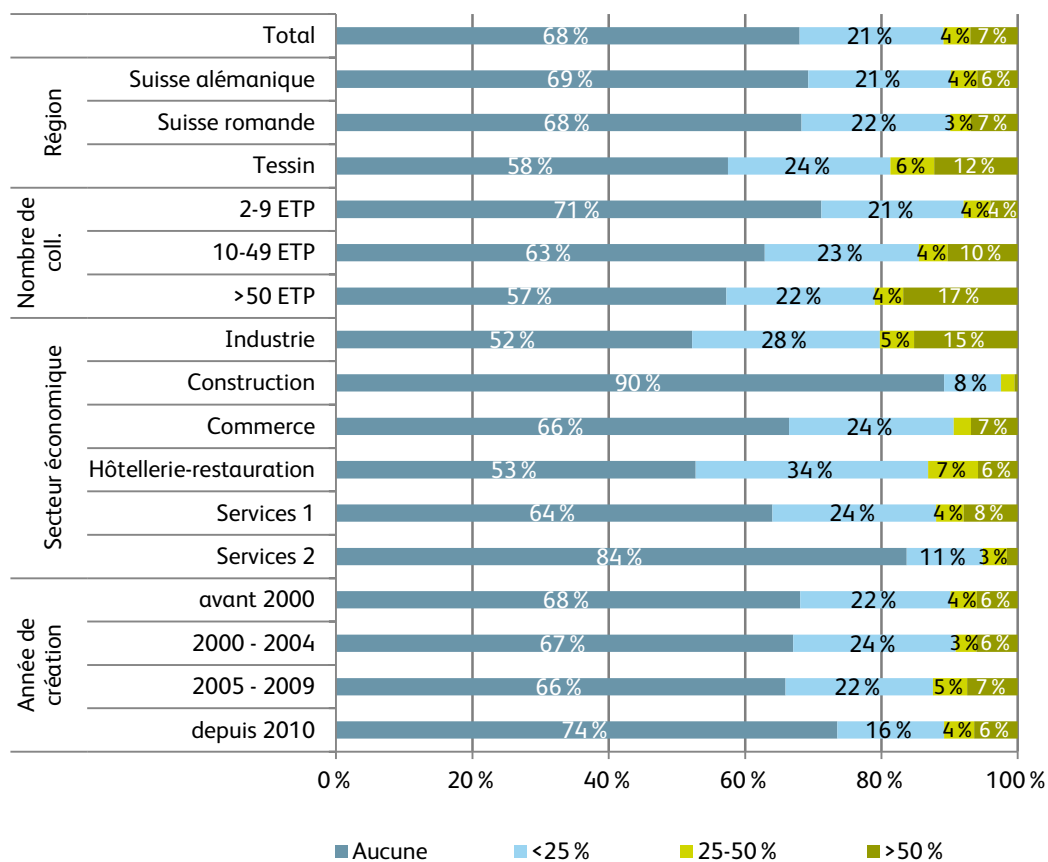
Région Secteur économique	Micro-entreprises (2-9 ETP)		Petites entreprises (10-49 ETP)		Moyennes entreprises (50-249 ETP)		Toutes les PME	
	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon
Suisse alémanique	52.20 %	38.29 %	15.63 %	13.16 %	3.16 %	8.48 %	70.99 %	59.94 %
Industrie¹	5.55 %	3.90 %	3.12 %	2.29 %	0.87 %	1.93 %	9.53 %	8.12 %
Construction	6.48 %	4.01 %	2.56 %	2.34 %	0.34 %	0.99 %	9.38 %	7.34 %
Commerce	10.37 %	7.96 %	2.54 %	2.24 %	0.46 %	1.25 %	13.36 %	11.45 %
Services 1²	14.25 %	11.29 %	3.96 %	3.59 %	0.75 %	2.13 %	18.97 %	17.01 %
Hôtellerie-rest.	5.01 %	3.54 %	1.31 %	0.94 %	0.17 %	0.36 %	6.49 %	4.84 %
Services 2³	10.53 %	7.60 %	2.14 %	1.77 %	0.59 %	1.82 %	13.25 %	11.19 %
Suisse romande	17.29 %	19.15 %	4.80 %	6.50 %	0.96 %	3.95 %	23.05 %	29.60 %
Industrie¹	1.75 %	1.93 %	0.87 %	1.09 %	0.23 %	0.78 %	2.84 %	3.80 %
Construction	2.12 %	1.98 %	0.80 %	0.83 %	0.11 %	0.47 %	3.03 %	3.28 %
Commerce	3.50 %	4.42 %	0.77 %	1.25 %	0.12 %	0.36 %	4.39 %	6.04 %
Services 1²	4.37 %	4.73 %	1.17 %	1.77 %	0.24 %	1.04 %	5.78 %	7.54 %
Hôtellerie-rest.	2.21 %	2.50 %	0.45 %	0.52 %	0.04 %	0.16 %	2.70 %	3.17 %
Services 2³	3.34 %	3.59 %	0.73 %	1.04 %	0.23 %	1.14 %	4.30 %	5.78 %
Tessin	4.72 %	6.71 %	1.04 %	2.29 %	0.20 %	1.46 %	5.96 %	10.46 %
Industrie¹	0.40 %	0.47 %	0.19 %	0.42 %	0.09 %	0.57 %	0.68 %	1.46 %
Construction	0.52 %	0.78 %	0.24 %	0.36 %	0.07 %	0.62 %	0.76 %	1.14 %
Commerce	1.08 %	1.87 %	0.19 %	0.31 %	0.07 %	0.62 %	1.33 %	2.81 %
Services 1²	1.35 %	2.03 %	0.25 %	0.68 %	0.04 %	0.26 %	1.60 %	2.71 %
Hôtellerie-rest.	0.62 %	0.68 %	0.08 %	0.21 %	0.04 %	0.26 %	0.70 %	0.88 %
Services 2³	0.74 %	0.88 %	0.09 %	0.31 %	0.04 %	0.26 %	0.88 %	1.46 %
Total	74.21 %	64.15 %	21.46 %	21.96 %	4.33 %	13.89 %	100.00 %	100.00 %

1) «Industrie» englobe les domaines Industries extractives, Industrie manufacturière, Distribution d'énergie, Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, élimination des déchets et élimination de la pollution.

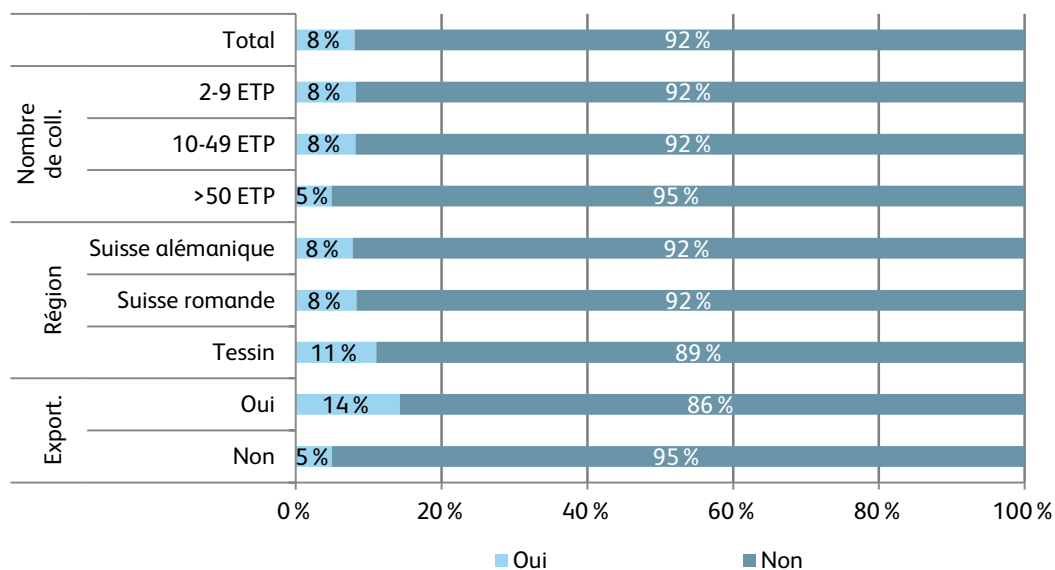
2) «Services 1» englobe les domaines Transports et entreposage, Information et communication, Immobilier, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et Autres activités de services.

3) «Services 2» englobe les domaines Enseignement, Santé et action sociale, Arts, Activités récréatives et de loisirs et Autres activités de service.

Appendice 2: Part des exportations au cours des douze derniers mois (en % du chiffre d'affaires, n = 1710)



Appendice 3: Part des entreprises dont les investissements ont baissé depuis la suppression du cours plancher de l'euro, faute de moyens (= 1767)



Bibliographie

- Brown, M., Ongena, S., Popov, A., & Yesin, P. (2011). *Who Needs Credit and Who Gets Credit in Eastern Europe?*. *Economic Policy*, 26(65), 93-130.
- Office fédéral de la statistique. (2017). *Chiffres sur les PME: entreprises et emplois*. Accessible sur: <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/politique-pme/politique-pme-faits-et-chiffres/chiffres-sur-les-pme/entreprises-et-emplois.html>
- BX Berne eXchange. (2010). *Kotierungsreglement über die Zulassung von Effekten an der B X*. Accessible sur: <https://www.berne-x.com/listing>
- Cole, R. A., & Dietrich, A. (2013). *SME Credit Availability Around the World: Evidence from the World Bank's Enterprise Survey*. Paper presented at 2013 Annual Meeting of the Midwest Finance Association, Chicago IL, USA.
- Cole, R. A., & Sokolyk, T. (2016). *Who Needs Credit and Who Gets Credit? Evidence from the Surveys of Small Business Finances*. *Journal of Financial Stability*, 24, 40-60.
- Credit Suisse. (2016). *Facteurs de succès pour PME suisses 2016*. Accessible sur: <http://publications.credit-suisse.com/index.cfm/publikationen-shop/economie-suisse/success-factors-for-swiss-smes-2016-fr/>
- Deutsche Bank Research. (2015). *Mittelstandsfinanzierung im Euroraum: Neue Lösungen für ein altes Problem (13. Januar 2015)*. Accessible sur: https://www.dbresearch.de/PROD/DBR_INTERNET_DE-PROD/PROD0000000000348811.pdf
- Dietrich, A., & Amrein, S. (2016). *Crowdfunding Monitoring Schweiz 2016*. Zoug: Éditions IFZ – Haute école de Lucerne.
- Dietrich, A., Duss, C., Kohlmann, F., & Them, C. (2016). *Digitales Firmenkundengeschäft: Heutiger Stand und zukünftige Entwicklung*. Accessible sur: <https://blog.hslu.ch/retailbanking/digitales-firmenkundengeschaeft>
- Ernst & Young. (2015). *EY Global Commercial Banking Survey*. Accessible sur: <http://www.ey.com/de/de/newsroom/news-releases/20150309-ey-news-jeder-dritte-geschaeftskunde-will-hausbank-wechseln>
- Banque centrale européenne. (2013). *Survey on the Access to Finance of Small and Medium-sized Enterprises in the Euro Area - April-Sept 2013*. Accessible sur: <https://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/sme/html/index.en.html>
- Banque centrale européenne. (2014). *Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area - April 2014 to September 2014*. Accessible sur: <https://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/sme/html/index.en.html>

- Banque centrale européenne. (2016a). *Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area - October 2015 to March 2016*. Accessible sur: <https://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/sme/html/index.en.html>
- Banque centrale européenne. (2016b). *Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area - April to September 2016*. Accessible sur: <https://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/sme/html/index.en.html>
- KfW Research. (2016). *KfW-Mittelstandspanel 2016*. Accessible sur: <http://www.kfw-mittelstandspanel.de>
- moneypark.ch. (2016). *Negativzinsen auf Sparkonten (1. Novembre 2016)*. Accessible sur: <https://www.moneypark.ch/news-wissen/studien/investment/negativzinsen-auf-sparkonten>
- Banque nationale suisse. (2017). *Crédits accordés aux entreprises, selon la taille de l'entreprise*. Accessible sur: <https://data.snb.ch/fr/topics/banken#!/cube/bakredbetgrbm>
- SECO. (2016). *Le cautionnement pour les PME*. Accessible sur: https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Standortfoerderung/KMU-Politik/Buergschaften_fuer_KMU.html
- SIX. (2016). *Kapital richtig aufnehmen – Bond Listing Guide*. Accessible sur: http://www.six-swiss-exchange.com/ebooks/issuers/bond_listing_guide/de/index.html
- Turcati, S., & Willimann, M. (2013). *Le Conseil fédéral procède à une revue générale du système suisse de cautionnement en faveur des PME*. Die Volkswirtschaft, 12-2013.
- Verband KMU-Berater. (2015). *KMU-Banken-Barometer 2015*. Accessible sur: <http://www.banken-barometer-2015.kmu-berater.de>

Secrétariat d'État à l'économie SECO

Direction de la promotion économique

Secteur Politique PME

Holzikofenweg 36, 3003 Berne

Tél. +41 58 462 28 71, Fax +41 58 463 12 11

www.seco.admin.ch, www.kmu.admin.ch